

EDUCATION «L'examen du Bac aura lieu à la date fixée»

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 23 Mars 2015 - 2 Jourada al Thani 1436 - N° 907 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-MALI



LE PRÉSIDENT MALIEN EN VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a entamé hier après-midi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

p.28



Le Président Bouteflika reçoit le SG de la Ligue arabe

p.28



CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE **DK NEWS**

Plan national du cancer 2015-2019 Des progrès sensibles

Le plan national de cancer, dont le P^r Messaoud Zitouni a été chargé par le Président de la République de son élaboration et sa mise en place, a été au centre des discussions, hier, au centre de presse de *DK News*, par un panel d'experts qui ont dressé un tableau satisfaisant des acquis en matière de prise en charge et de traitement des malades.

Un plan cancer dont des copies sont disponibles sur le net et au niveau de l'Institut national de santé publique. Les invités du forum de *DK News*, à savoir le P^r Kamel Bouzid, chef de service oncologie médicale au Cpmc et président de la Société algérienne d'oncologie médicale et le P^r Aicha Djamaâ, chef de service radiothérapie au CHU du D^r Ben Badis à Constantine, ont parlé des avancées dans le domaine de l'oncologie médicale et également cité des anomalies qui restent à corriger.

p.7-8-9



M. Louh :
«Les amendements du code pénal sont inspirés de l'esprit de la Charia»

RÉUNION DU GROUPE 5 + 5
Un nouveau départ pour le dialogue autour de la thématique de l'eau en Méditerranée

p.3

VÉHICULES D'OCCASION
Benyounès :
«Un décret en préparation pour organiser l'activité»

p.6

SANTÉ
CÉCITÉ

Une veste hi-tech pour remplacer la canne blanche

Pages 14-15

CULTURE

Signature d'une convention-cadre entre les ministères de la Culture et de la Formation professionnelle

p.4

FOOTBALL
SÉLECTION ALGÉRIENNE

Gourcuff à la recherche de nouvelles stratégies

p.26

MDN

TAMANRASSET-BÉCHAR

Sept contrebandiers arrêtés et un narcotrafiquant éliminé

p.3

Météo



Régions Nord : 20° à Alger

Temps généralement voilé avec localement quelques pluies orageuses sur les régions de l'Ouest à partir de l'après-midi. Développement de cellules orageuses sur les régions Centre avec toutefois des particules de sable en suspension dans l'atmosphère en cours de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest. La mer sera agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec localement quelques pluies orageuses. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'UNIVERSITÉ DE BATNA
Rencontre sur les
valeurs de la révolution
algérienne



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à l'université El Hadj-Lakhdar de Batna, les travaux d'une rencontre sur «Les valeurs de la révolution algérienne».

COMMUNICATION
Grine à Tlemcen

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection de dans la wilaya de Tlemcen.



ANDALOU AU FÉMININ
Conférence demain
des participants

Al'occasion de la manifestation «Andalou au féminin» prévue les 26 et 27 mars 2015 à la salle Ibn Khaldoun, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une conférence de presse, animée par les responsables des troupes participantes, demain mardi 24 mars à partir de 10h au Centre culturel Mustapha-Kaït (5, Rue Didouche Mourad, Alger).

CE MATIN À L'INRAA
Clôture du programme
Diveco1

Al'occasion de la clôture du programme DIVECO1, l'Institut national de la Recherche agronomique d'Algérie (INRAA), organise ce matin à partir de 8h30, un séminaire au niveau de son siège sis à Hassan Badi, ex-Belfort, El Harrach, Alger. Le programme DIVECO1 a pour objectif, l'appui de la stratégie de diversification de l'économie nationale, notamment les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, et le tourisme, afin d'améliorer leurs performances économiques tant sur le marché national qu'à l'exportation.

JOURNÉE MAGHRÉBINE
La FADS lance un appel
au don du sang

Al'occasion de la célébration de la Journée maghrébine du don et des donneurs de sang célébrée le 30 mars de chaque année, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, et l'Agence nationale du sang, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de dix-huit (18) ans à soixante-cinq ans (65) et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de sang. Ce geste banal rendra l'espoir et le sourire à des gens qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade à l'occasion de cette journée.



CHALLENGE ARSELLI MOBILIS
Les lauréats reçoivent
leurs cadeaux

Mobilis, a organisé une cérémonie très conviviale, hier à l'hôtel Hilton, au profit des lauréats de son Challenge Arsellis 2014, destiné aux points de vente (grossistes et détaillants), dans sa 8^e édition. Le challenge s'est déroulé du 23/11/2014 au 22/12/2014 et a vu la participation de plus de 100 000 PDV (détaillants et grossistes), à travers tout le territoire national, il s'est clôturé par l'identification de 484 heureux gagnants de plusieurs wilayas, à savoir, Ouaragla, Annaba, Sétif, Khencela, Constantine, Béchar, Oran etc.. Les gagnants se sont vus remettre des véhicules utilitaires et des téléviseurs LED 40" + récepteur satellite et carte beIN, smartphones et tablettes. La remise des cadeaux s'est faite après validation des résultats par un huissier de justice qui s'est assuré de la transparence et de la conformité de l'opération, en présence du président directeur général de Mobilis M. Saâd Damma, qui a félicité les gagnants qui se sont distingués dans cette compétition, tout en annonçant de nouveaux challenges, en promettant pleins de belles surprises pour les PDV partenaires de Mobilis.

	Max	Min
Alger	20°	12°
Oran	17°	11°
Annaba	19°	14°
Béjaïa	20°	14°
Tamanrasset	22°	16°

Horaires des prières

Lundi 2 Jourada al-thani 1436

Fajr	05:35
Dohr	12:58
Asr	16:20
Maghreb	18:57
Isha	20:15



CE MATIN À L'HÔTEL MERCURE
Forum international des
prévisions climatiques

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 8h30, à l'hôtel Mercure, Alger, l'ouverture des travaux de la 8^e session du Forum international des prévisions climatiques saisonnières de l'Afrique du Nord, organisée par l'Office national de la météorologie.



TRAVAUX PUBLICS
Kadi à Constantine



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Constantine.

DEMAIN AU CHU
DE TIZI-OUZOU

Journée
de sensibilisation
sur le Don d'Organes

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du rein, le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou organise demain mardi 24 mars à partir de 9h à l'auditorium du CHU, une journée de sensibilisation et d'information sur le don d'organes.



JUSQU'AU 26 MARS

Championnat national
militaire inter-écoles de
futsal

Le championnat national militaire (inter-écoles) de futsal, débutera aujourd'hui et se déroulera jusqu'au 26 mars à l'Ecole nationale de la santé militaire de Ain Naâdja.

LES 30 ET 31 MARS
AU PALAIS DES NATIONS

Conférence nationale sur
le commerce extérieur

Sous le patronage du président de la République, le ministère du Commerce organisera une conférence nationale sur le commerce extérieur, les 30 et 31 mars 2015 au Palais des Nations (Alger).

JUSQU'AU 27 MARS AU CENTRE
CULTUREL AÏSSA MESSAOUDI

Journées du théâtre
pour enfants

Les premières journées du théâtre pour enfants se dérouleront jusqu'au 27 mars au centre culturel Aïssa Messaoudi, Hussein Dey, Alger.

M. LOUH :

les amendements du code pénal sont inspirés de l'«esprit de la Charia»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé dimanche à Alger, que les amendements contenus dans le code pénal dans son volet relatif à la femme étaient «inspirés de l'esprit même de la Charia» (loi islamique).

«M. Louh qui présentait un exposé devant la commission des affaires juridiques et administratives et



des droits de l'homme au Conseil de la Nation dans le cadre de l'examen des amendements contenus dans le code pénal, a affirmé que ces derniers sont inspirés de l'esprit même de la Charia et visent essentiellement la protection, en particulier, de la femme en

particulier dans les situations où elle est sujette à des violences du fait de son statut social, familial ou professionnel», a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation.

Il a évoqué lors de cette réunion présidée par Mokhtar Zerouali, président de la commission, les «contenus des amendements et compléments introduits au texte en question et qui ont fait l'objet d'un débat par les membres de la commission avec le représentant du gouvernement».

BENGHEBRIT CONFIRME :

«L'examen du Bac aura lieu à la date fixée»

L'examen du baccalauréat de l'année scolaire 2014/2015 aura lieu à la date fixée, a indiqué dimanche la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, qui rassure quant aux conditions de préparation de cette épreuve ainsi que sur les moyens mis pour le rattrapage dû à la grève observée dans le secteur.

«Les examens du Bac vont se dérouler aux dates fixées», a déclaré Benghebrit, sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, qui explique, que «l'évaluation se fera sur la base de ce qui a été fait réellement».

S'agissant de la limitation des cours pour les examens, la ministre a plaidé pour une rupture avec cette habitude et avec cet état d'esprit, rassurant, dans ce sens que l'évaluation se fera sur la base de ce qui a été fait réellement» dans la mesure où «l'acte pédagogique d'évaluer se fait par rapport à ce qui a été réalisé et pas sur la base d'un programme».

Pour ce qui est du rattrapage des cours, la ministre de l'Education nationale se félicite de voir la situation se normaliser avec la reprise des cours des enseignants grévistes.

«Pour ce qui concerne le rattrapage, nous avons des propositions. Nous pensons que nous allons revenir à la normalité. La normalité, c'est de pouvoir donner à l'enseignant toute la latitude



qu'il mérite, de régler ses enseignements», a-t-elle soutenu. Annonçant qu'une note d'information va être adressée pour qu'au moins, dans les classes d'examens, les élèves puissent reprendre leurs cours, elle a expliqué que «si c'est toute la classe qui est présente, l'enseignant fera dans le rattrapage. Si le nombre d'élèves n'est pas très important, il fera plus dans le suivi et la remédiation».

La ministre estime, dans ce sens, que l'ouverture des établissements n'est pas un fait nouveau. «Ce qui est nouveau, par contre, c'est cette nécessité à devoir reprendre ce qui n'a pas été enseigné pour les élèves». Notant que «le rattrapage relève de la responsabilité des équipes pédagogiques», Benghebrit souligne que «cette année, il y a

préparation, dans le sens ou durant le premier trimestre, il y avait très peu de perturbations».

Evitant les moyens mobilisés pour le rattrapage, la première responsable du secteur a cité le rappel des enseignants retraités. «Les retraités qui ont accumulé des années d'expérience importantes, sont à nouveau sollicités pour aider le système à avancer. Ils vont nous aider à transmettre leur expérience», a indiqué la ministre pour qui «le secteur de l'Education est dans l'obligation d'assurer cette formation continue».

Revenant ainsi sur la distribution de CD-Rom dans la quête de rattrapage, la ministre a déclaré que «l'idée était d'innover. Sauf qu'il y avait un facteur d'accélération», expliquant que le CD qui a été distribué gratuitement aux élèves est un support supplémentaire. «Je tiens à dire qu'un CD ne peut pas remplacer un enseignant», soutient-elle.

A propos de la répétition des grèves dans le secteur de l'éducation, Mme Benghebrit a plaidé pour une réflexion plus profonde, dans le sens où il s'agit, selon elle, «de perturbations structurelles».

Par ailleurs et dans le cadre de la formation continue des enseignants, la ministre de l'Education nationale a évoqué la nécessité de réhabiliter les ex-Instituts de technologie de l'éducation (ITE).

JOURNÉE DE LA VICTOIRE

Le message du Président Bouteflika, une feuille de route aux contours clairs

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a salué la teneur du message adressé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux participants aux festivités marquant la journée de la Victoire à Ghardaïa, le qualifiant de «feuille de route aux contours et aux objectifs clairs».

Le message constitue «une feuille de route aux contours clairs» qui vise à «préserver l'unité nationale, la sécurité et la stabilité» et à «poursuivre la réalisation du développement global équilibré et durable», a précisé samedi le parti du FLN dans un communiqué.

Le parti a noté avec une profonde satisfaction la détermination de l'Etat, exprimée dans le message du Président Bouteflika, à poursuivre ses efforts pour rétablir le calme dans la région de Ghardaïa, se félicitant de l'appel du chef de l'Etat à la population de In Salah et aux enfants du sud à «privilégier la sagesse et à faire prévaloir la raison» et de son insistance sur le fait que «la préservation de la santé des citoyens et de leur



environnement est la ligne rouge que ni l'Etat ni nulle autre partie ne peut franchir». Après avoir souligné son adhésion aux orientations du Président Bouteflika en termes de «mise en garde contre les tentatives visant à semer le chaos», le parti du FLN a affirmé qu'il était mobilisé pour «faire face à toutes les tentatives visant à entamer la légitimité du président de la République et à tous ceux qui tendent à mettre en doute

son dévouement et sa détermination à préserver l'unité de l'Algérie et l'intégrité de son peuple et à concrétiser son programme».

Le parti du FLN a en outre appelé à renforcer le front intérieur par le «dialogue et la cohésion des rangs», exhortant la classe politique à «faire preuve de responsabilité» et à «bannir tout comportement irresponsable».

Le parti a salué les membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des corps de sécurité qui défendent la sécurité et la stabilité de l'Algérie et protègent ses frontières et son intégrité territoriale.

Le communiqué s'est, par ailleurs, félicité des succès «éclatants» réalisés par la médiation algérienne, sous la direction du Président de la République, et qui ont abouti à l'accord de paix et de réconciliation au Mali, saluant le soutien total de l'Algérie aux efforts visant à permettre au peuple libyen frère de préserver son unité et son intégrité territoriale.



GAZ DE SCHISTE : «L'Algérie a observé toutes les normes internationales de protection de l'environnement»

L'Etat algérien a observé toutes les normes internationales de protection de l'environnement dans les projets d'exploration du gaz de schiste, a indiqué samedi le professeur Laab Sofiane, chercheur en géologie environnementale.

Intervenant lors d'une conférence économique et sociale organisée par le parti Tadjamoue Amal Al-Djazaïr (TAJ), le professeur Laab a souligné que l'Etat algérien «a observé toutes les normes internationales de protection de l'environnement dans les projets d'exploration du gaz de schiste», assurant que l'exploration et l'exploitation de cette énergie «ne seront pas préjudiciables aux réserves d'eaux souterraines».

Les compétences algériennes, qui ont pris connaissance de l'expérience américaine en matière de préservation de la sécurité environnementale, maîtrisent les techniques les plus modernes dans ce domaine, a-t-il ajouté, soulignant que l'Algérie «observe toutes les normes de protection de l'environnement en matière d'extraction du pétrole et d'autres ressources naturelles». L'intervenant a fustigé les médias qui tendent à exagérer les choses et à induire l'opinion publique en erreur s'agissant de l'exploration du gaz de schiste et se gardent de demander l'avis des experts et des spécialistes sur la question.

Le chercheur a, par ailleurs, estimé que «l'accès de l'Algérie aux marchés internationaux du gaz de schiste dérangeait nombre de pays européens, d'autant qu'elle figure parmi les pays qui compte les plus importantes réserves de cette ressource énergétique».

TAMANRASSET- BECHAR

Sept contrebandiers arrêtés et un narcotrafiquant éliminé

Un narcotrafiquant a été éliminé samedi à Béni Ounif (Béchar) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont arrêté également sept contrebandiers à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

L'élimination de ce narcotrafiquant faisait suite à l'opération menée, vendredi dernier à Beni Ounif, par un détachement relevant du secteur opérationnel de Bechar (3ème région militaire) ayant permis l'arrestation de deux narcotrafiquants et la saisie de 550 kilogrammes de kif traité.

Le même jour, et au niveau de la 6ème région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar, ont arrêté, dans deux opérations distinctes, sept contrebandiers, deux algériens et cinq de différentes nationalités africaines, et ont saisi un véhicule tout-terrain, un détecteur de métaux, cinq marteaux piqueurs, sept groupes électrogènes, 2 460 litres de carburant et un téléphone portable, a-t-on ajouté.

APS

EDUCATION

«La moralisation du secteur de l'Education passe par l'élaboration d'une charte de l'éthique»



«La moralisation» du secteur de l'Education passe par l'élaboration d'une charte de l'éthique et de stabilité», a-t-elle déclaré lors du «forum des citoyens» organisé par le groupe de presse *Ouest Tribune*. Pour la ministre de l'Education nationale, les syndicats ne sont pas, pour l'instant, des partenaires sociaux. «On ne peut être partenaire que si l'on signe un document. Ce document peut être pour moi la charte de l'éthique et de stabilité», a-t-elle dit.

«Nous ne pouvons pas ouvrir le débat sur plusieurs dossiers dont celui du statut particulier des enseignants, en l'absence de stabilité et de sérenté dans le secteur», a estimé Mme Benghebrit. Selon la ministre, la question centrale est liée aux modalités de règlement des problèmes. Dans ce sens, elle a réaffirmé sa volonté personnelle et celle de son département ministériel à œuvrer dans ce sens. «Depuis septembre, nous avons commencé à identifier les postes de promotion. Nous avons gelé le recrutement externe pour permettre le passage aux postes de professeur principal (10 ans d'ancienneté) et professeur formateur (20 ans d'ancienneté) aux catégories qui ouvrent droit», a-t-elle expliqué.

Pour le concours de recrutement, il a été prévu l'ouverture de 7 000 postes pédagogiques. Ce concours est maintenu et sera bien-tôt lancé, a assuré la ministre, ajoutant que ce chiffre a été revu à la hausse suite aux rencontres régionales au cours desquelles des besoins plus importants en enseignants ont été exprimés.

Une réunion se tiendra dimanche, à Alger, avec les sept syndicats regroupés au sein de la CSE (Coordination des syndicats de l'éducation) pour discuter de ce qui a été réalisé, et ce qui reste à faire, a précisé, en outre Mme Benghebrit.

PARLEMENT

Une délégation parlementaire présente au Forum mondial des femmes parlementaires

Une délégation parlementaire prendra part lundi à Addis-Abeba (Ethiopie) aux travaux du «Sommet 2015», organisé par le Forum mondial des femmes parlementaires.

Placé sous le thème «Nouvelle direction pour faire face aux défis mondiaux», le Sommet qui se tiendra jusqu'au 25 mars courant au siège de l'Union africaine (UA) et financé par la commission européenne, portera sur l'examen des «moyens d'édifier une nouvelle direction formée de femmes et d'hommes disposés à travailler ensemble et à échanger les vues sur les meilleurs moyens de relever les défis mondiaux actuels», a indiqué un communiqué des deux chambres du parlement.

Ce sommet accordera «un intérêt particulier à la définition et la mise en exécution des engagements internationaux qui balisent notre avenir proche notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la libre initiative et de la coopération régio-

CULTURE

Signature d'une convention-cadre entre les ministères de la Culture et de la formation professionnelle

Les ministères de la Culture et de la Formation et de l'enseignement professionnels ont signé, dimanche à Alger, une convention-cadre qui permettra d'ouvrir la formation dans l'ensemble des métiers relevant du ministère de la Culture.

La convention a été signée par les ministres de la Culture et de la Formation et de l'enseignement professionnels, respectivement Nadia Labidi et Nouredine Bedoui.

La convention qui vise à «ouvrir la formation dans le secteur de la culture», a indiqué la ministre, constitue «une plate-forme de travail à travers la formation dans les domaines du théâtre, du cinéma, du patrimoine, de la musique et autres arts». «La formation constitue le support des différents industries culturelles, d'autant que plusieurs établissements culturels qui seront opérationnels en 2015 exigent une qualité supérieure dans la gestion des métiers du cinéma et du théâtre», ce qui permettra, en partenariat avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, d'encadrer les ressources humaines, a indiqué Mme Labidi.

Pour sa part, M. Bedoui a indiqué que «cette convention tend à promouvoir les activités culturelles au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels, en introduisant



de nouvelles filières liées aux métiers de la culture». «Un groupe de travail mixte composé de pédagogues et de professionnels a été mis en place pour définir les besoins en matière de formation dans le secteur de la culture», a précisé le ministre. Le ministère de la Culture avait signé une convention-cadre, fin 2014, avec le ministère de l'emploi, de l'emploi et de la solidarité nationale pour accorder des aides à ceux qui désirent créer des entreprises dans le secteur de la culture et dernièrement avec le ministère de l'éducation pour promouvoir les activités artistiques et culturelles en milieu scolaire.

ENVIRONNEMENT

24 % des déchets ménagers à recycler d'ici à fin 2015

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a pour objectif le recyclage de 24 % des déchets ménagers d'ici à la fin de l'année en cours, a indiqué, samedi à Khenchela, la première responsable du secteur, Dalila Boudjemaâ.

La ministre a ajouté qu'une évaluation opérée par son département a établi que 5 % seulement des 13,5 millions de tonnes de déchets générés annuellement en Algérie étaient recyclés.

C'est pourquoi, a-t-elle souligné en marge de l'opération de lancement du chantier de réalisation de la Maison de l'environnement de Khenchela, d'autres efforts sont déployés en vue du traitement et du recyclage, dans les années à venir, de 40 à 50 % des déchets. Mme Boudjemaâ a également affirmé, dans ce contexte, que son secteur s'emploie à consacrer le tri sélectif dans les centres d'enfouissement technique en mettant à contribution, en amont, les investisseurs



économiques et les jeunes porteurs de projets accompagnés par les dispositifs de soutien à l'emploi. La ministre a insisté

sur le fait qu'il faut garder à l'esprit que les déchets peuvent représenter une matière première pour de nombreuses activités industrielles et constituent, de ce fait, une richesse et une source de revenus à exploiter.

Mme Boudjemaâ a par ailleurs annoncé que des sessions de formation des journalistes aux questions de l'environnement allaient être lancées le 29 mars prochain, avant de faire état de la création d'un Grand prix qui sera décerné le 5 juin prochain à neuf catégories (meilleur article, meilleure photo, plus beau balcon, entre autres), à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

La ministre a inauguré, au cours de sa visite de travail à Khenchela, un centre d'enfouissement technique (CET) à Chéchar et inspecté le chantier d'aménagement d'un parc citadin au chef-lieu de la wilaya. Elle a également participé à une action de reboisement effectuée dans le voisinage du CET.

JUSTICE

Procès aujourd'hui de 34 individus pour assassinats, rapt et attentats à la bombe

Le procès de 34 individus dont 16 en fuite poursuivis pour la création dans la région du centre du pays en 2012 d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et attentats à la bombe sur la voie publique, se tiendra lundi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris dimanche de source judiciaire.

Les 34 individus (14 détenus, 4 en liberté provisoire, et 16 en fuite) devront répondre de douze (12) chefs d'inculpation dont des «homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», selon le rôle des affaires criminelles de 2014. Les mis en cause sont aussi accusés de «vol à main armé, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source. Une source judiciaire proche du dossier a indiqué à l'APS que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djoud El Khalifa», qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel. Il a été abattu ensuite par les services de sécurité. Une femme

habitant dans l'une des régions montagneuses de Tizi Ouzou figure parmi les accusés, et a été dénoncée par l'un des terroristes arrêtés en 2012, ajoute-t-on de même source.

Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez cette femme pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes et spécialement pour le groupe terroriste connu sous l'appellation de «Djoud El Khalifa».

Il a aussi reconnu qu'il s'était rendu la dernière fois à la demeure de cette femme afin que cette dernière lui remette sa propre fille âgée de 13 ans pour qu'elle l'accompagne au «Djebel» (fief des groupes terroristes) autant que son épouse. La femme dont le mari se trouve en prison pour une autre affaire de terrorisme, a été arrêtée ainsi que son fils âgé de 18 ans pour «apologie et financement d'un groupe terroriste». Grâce aux indications du premier accusé arrêté, les services de sécurité ont pu arrêter les autres inculpés, qui avaient commis plusieurs assassinats sur ordre du terroriste Gouri Abdelmalek.



RÉUNION DU GROUPE 5 + 5

Un nouveau départ pour le dialogue autour de la thématique de l'eau en Méditerranée

La première réunion, fin mars à Alger, des ministres de l'Eau des pays de la Méditerranée, dans le cadre du dialogue 5+5, constituera un «nouveau départ du dialogue autour de la thématique de l'eau en Méditerranée», a indiqué dimanche à Constantine le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Le ministre a souligné, au cours d'un point de presse, «l'importance de cette rencontre décidée à l'initiative de l'Algérie et de l'Espagne pour la relance du dialogue entre pays méditerranéens autour de ce thème sensible».

Précisant que la rencontre réunira les ministres de cinq pays de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Libye, Tunisie, Mauritanie et Maroc) et 5 de la rive nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal), M. Necib a indiqué que ce dialogue permettra de valider le projet de la stratégie de



l'eau à adopter dans les pays concernés et de définir mettre les grands axes du plan d'action à mettre en œuvre pour sa concrétisation.

Évoquant la question des eaux partagées par l'Algérie, la Libye et la Tunisie, M. Necib a indiqué qu'un «modèle mathématique» avait été arrêté dans un cadre consultatif mis en place pour l'exploitation de ces eaux.

Il a indiqué dans ce contexte que l'Algérie, qui bénéficie de 5 milliards de m³, n'exploite que 2,5 milliards de m³, le reste étant

«épargné pour les générations futures».

Le ministre a par ailleurs fait état d'un projet de décret déposé au secrétariat général du gouvernement, destiné à conférer davantage d'efficacité à la police des eaux en la dotant de «plus de facilitations et d'outils pour lutter contre toute forme de pillage et d'agression des eaux publiques».

Au sujet de la gestion du service public de l'eau et de l'assainissement, M. Necib a indiqué que le bilan de l'assistance étrangère était «globalement positif».

Hocine necib à constantine : Gagner «la guerre» contre la pollution et le gaspillage de l'eau

L'Algérie qui a relevé le défi de sécuriser le pays en matière d'alimentation en eau potable doit aujourd'hui «gagner la guerre» contre la pollution et le gaspillage du précieux liquide, a déclaré dimanche à Constantine le ministre des ressources en eau, Hocine Necib.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre consacrée à l'or bleu, organisée à l'université des sciences islamique Emir-Abdelkader, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau, le ministre, soulignant que la crise de l'eau dont a souffert le pays est «désormais derrière nous», a ajouté que des «efforts colossaux» étaient déployés pour préserver cette ressource «vital et vulnérable» au moyen d'un système de gestion fiable, permettant de lutter efficacement contre toutes les formes de gaspillage et de pollution».

M. Necib qui a ensuite évoqué, au cours d'une conférence de presse, les grands axes du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à cette occasion, a indiqué que la «majorité des citoyens bénéficié régulièrement, aujourd'hui, de l'eau potable grâce à la stratégie mûrement réfléchie mise en œuvre par le gouvernement».

Le choix de l'Algérie pour abriter, à la fin du mois en cours, la première réunion des ministres de l'Eau des pays de la Méditerranée occidentale, dans le cadre du dialogue 5 + 5, est «édifiant» quant aux parcours honorables de l'Algérie dans le domaine de l'eau, a encore souligné le ministre, rappelant la stratégie du pays consistant à doter, d'ici 2030, les générations futures des outils fiables qui leur permettront de perpétuer la sécurité de l'eau.

Qualifiant de «réussie», l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la diversification de ses ressources hydrauliques, le ministre, après de nouveau insisté sur l'importance de «combler le déficit en matière de gestion de l'eau», a cependant rappelé «les efforts déployés par l'Etat pour professionnaliser le service public



de l'eau en ne laissant aucune place à l'improvisation».

Il a fait état, dans ce contexte, de la gestion intégrée des ressources en eau qui permettra au pays d'atteindre ses objectifs en matière de développement durable, pour souligner ensuite les efforts de sensibilisation des citoyens à l'importance de lutter contre la pollution et le gaspillage de l'eau.

M. Necib a par ailleurs mis en relief l'accompagnement de l'activité agricole en tant qu'axe-phare de la stratégie du secteur des Ressources en eau.

Il a indiqué, à ce propos, que son département s'employait à atteindre les objectifs d'autosuffisance alimentaire et de diversification de l'économie nationale

pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures.

«En plus du plan national décidé par le président de la République visant à créer un million d'hectares supplémentaires de surfaces irriguées, le système de Beni-Haroun qui alimente 6 millions d'habitants en eau potable, permet l'irrigation de 41 000 hectares, le grand transfert des Hautes Plaines (Sétif) devra irriguer 36 000 hectares et celui de Koudiet Medouar (Batna) arrosera 19 000 hectares», a souligné le ministre.

Toutes les actions menées par le gouvernement dans le domaine de l'eau, notamment dans le domaine de sa gestion intégrée visent un développement durable, a encore souligné M. Necib, précisant que l'Algérie «applique scrupuleusement» le protocole de Kyoto. A une question relative à l'exploration de gaz de schiste dans le sud du pays, M. Necib a indiqué que la Sonatrach effectuait un «travail préliminaire» avant de rappeler la détermination du chef de l'Etat à protéger l'environnement et l'eau qui en est un élément essentiel.

M. Necib devait se rendre, dans l'après-midi dans la wilaya de Mila pour une visite de travail et d'inspection avant de reprendre, lundi, sa tournée à Constantine.

OUARGLA

Mise en service de la station de déminéralisation de l'eau potable à la cité En-Nasr

La station de déminéralisation de l'eau potable, devant alimenter quelque 25.000 habitants de la cité En-Nasr, commune d'Ouargla, a été mise en service dimanche, a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE).

D'une capacité de traitement de 7.500 m³/jour, cette station, alimentée à partir de trois forages, fait partie d'un ambitieux programme de réalisation de neuf stations similaires, réceptionnées ou en voie de l'être, au niveau des quartiers Ifri/El-Gara, Gherbouz, Ain El-Kheir, Hai-Bouzid, Mekhadma, Zeyayna, Bamendil et El-Ha-

deb, en plus de celle de la cité En-Nasr, a précisé le directeur de l'ADE.

M. Hmida Yaâkoub a signalé que les stations de Bamendil et d'El-Hadeb seront mises en service la semaine prochaine, alors que celle de hai-Bouzid le sera incessamment, après achèvement des travaux de réhabilitation du château d'eau, actuellement construit à 60%.

Les stations devant desservir les quartiers Ifri/El-Gara font l'objet de nettoyage des réservoirs de stockage, a-t-il ajouté.

D'un montant d'investissement global de 8 milliards DA, ces installations, ali-

mentées à partir de 26 forages, dont la teneur en sel varie entre 3 et 6 gr/litre, devront permettre d'améliorer sensiblement la qualité de l'eau potable en réduisant son taux de salinité à 0,8 gr/l, a expliqué le responsable.

Ces stations devront ensemble assurer un traitement de 70.500 m³/jour et assurer une production de près de 53 000 m³ d'eau potable, soit 75% de la quantité d'eau brute traitée, avec des caractéristiques physico-chimiques répondant aux normes préconisées par l'organisation mondiale de la santé.

JIJEL

Amélioration considérable de l'approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable (AEP) s'est «considérablement» amélioré à Jijel où quelque 50 000 m³ sont distribués quotidiennement à une population de 150 000 habitants, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Ce volume est appelé à augmenter «de manière significative» aussitôt après l'achèvement, d'ici au mois de juin prochain, des travaux de réhabilitation du réseau, a indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de l'ADE.

Allal Mezoud, en marge d'une journée portes ouvertes sur la station de traitement des eaux de Kissir (ouest de Jijel).

Pour la ville d'El Aouana, une localité côtière située à 20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, également alimentée à partir du barrage de Kissir, la dotation est de 5 000 m³/jour, a encore indiqué ce responsable.

Le problème de l'AEP de toutes les communes de la wilaya de Jijel «ne devrait plus se poser, en principe, d'ici à quelques années, une fois achevés les travaux de réalisation d'ouvrages hydrauliques, à l'image du barrage de Tabellout, le raccordement ou la réhabilitation des réseaux des différents centres de vie, a souligné M. Mezoud.

Depuis la mise en service de la station de traitement de Kissir, située à deux pas du barrage éponyme, la situation s'est nettement améliorée en matière d'AEP pour les localités de Jijel et d'El Aouana. Ce léger mieux, même s'il reste à améliorer en termes de prestation de service ou d'éradication des fuites, est ressent aussi bien pour la qualité que de la quantité d'eau distribuée aux citoyens.

Cette station, unique en Algérie en ce sens qu'elle est la seule à être équipée d'un système de traitement de boues (jusqu'à spécifique aux stations de traitement des eaux usées, est un «joyau» pour la région, a encore estimé le responsable.

Opérationnelle graduellement depuis aout 2011, la station a une capacité de traitement de 100 000 m³/jour. C'est le second équipement de ce type mis en fonction après celui d'El Agrem, opérationnel depuis juillet 2004 pour desservir certaines localités de la wilaya.

Fonctionnant en continu (H24), la station de traitement de Kissir qui se dérouve le long de la route nationale n° 43 (Jijel-Bejaia), à quelques encabures seulement de la commune d'El Aouana, dispose d'un système de télégestion contrôlant à distance la situation et l'état des principaux réservoirs d'eau de Jijel, d'El Aouana et du lieu-dit Timizert, a-t-on appris, de son directeur Abdelkader Boudib. Trois équipes se relaient de jour comme de nuit, dans une tour de contrôle, où tous les réseaux sont suivis en temps réel.

Employant une quarantaine de travailleurs, cette station dispose aussi de deux laboratoires d'analyses physico-chimique et bactériologique des eaux.

Dans ces structures, les analyses sont effectuées selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle. Jusqu'à ce jour, aucun cas de contamination des eaux n'a été relevé, a-t-on précisé au niveau des deux laboratoires de la station de traitement. Il est loin le temps où les foyers de Jijel recevaient des eaux saumâtres et fortement chargées provenant des oueds de la région, rappelle-t-on.

Avec quatre barrages dont deux (2) en service (El Agrem et Kissir) et deux autres en voie d'achèvement (Boussiba et Tabellout pour le transfert), la wilaya de Jijel, connue pour sa pluviométrie, est une parfaite illustration des efforts investis par l'Etat dans le domaine de l'hydraulique, aussi bien pour alimenter les populations que pour irriguer les terres agricoles de Jijel ou des wilayas limitrophes.

APS

AGRICULTURE

M.Nouri souligne à Biskra l'impact de l'augmentation des superficies irriguées sur la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, a affirmé samedi à Biskra que l'augmentation des superficies irriguées dans le pays aura un «impact positif sur la sécurité alimentaire».

Il est «prépondérant», pour relancer l'agriculture et permettre au secteur de réduire sa dépendance par rapport aux fluctuations des marchés internationaux, de porter à plus de 2 millions d'hectares la surface agricole irriguée, a souligné le ministre au cours d'une conférence de presse animée en marge de l'ouverture du Salon international de la datte, à Tolga (36 km à l'Ouest de Biskra).

Actuellement, cette surface est seulement de 1,1 million d'hectares et l'objectif est de «da doubler par le programme de développement



de la petite et moyenne hydraulique menée par le ministère, tandis que le département des ressources en eau se charge des opérations ciblant de grandes surfaces», a ajouté M. Nouri, estimant que les «résultats positifs» de ce programme ambitieux pour lequel l'Etat a mobilisé d'importantes ressources, «commencent à être palpables».

Il a également indiqué que l'Algérie a été toujours pionnière en matière de reboisement et de lutte contre la désertification, avant de

réitérer l'engagement de son département à développer l'oléiculture dans le pays. Le salon de la datte, ouvert à Biskra, «stimule l'économie agricole et l'orienté vers les marchés extérieurs», a encore indiqué le ministre, relevant que les nombreuses et diverses variétés de dattes exposées, bien après la période de récolte, traduisent le succès de la manifestation.

Plus de 160 exposants de dattes, dérivés, d'équipements et de matériaux agricoles, ainsi que de produits phytosanitaires participent

au salon dont l'ouverture a également été marquée par la signature des règlements intérieurs du Consortium des exportateurs de dattes algériennes.

Selon le président de ce regroupement de 12 exportateurs, Salah Zendjri, l'objectif de cette instance est de promouvoir l'exportation des dattes algériennes, très prisées sur les marchés internationaux. Le ministre de l'Agriculture et du développement rural avait présidé, dans la matinée, les cérémonies officielles organisées en célébration de la journée internationale des forêts, en présence du ministre des Finances et de plusieurs délégations diplomatiques venus assister au salon de la datte.

Il devait également présider, au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, une rencontre avec les opérateurs et les professionnels de la filière phénicole.

Poursuite de la baisse de la production des abattoirs d'Alger

La production des six abattoirs de la wilaya d'Alger a baissé au cours des quatre dernières années pour atteindre 32 000 têtes de bovins en 2014 contre 36 000 têtes en 2010, a déclaré hier l'inspecteur vétérinaire de la wilaya Abdelhalim Yousfi. M. Yousfi a précisé que 32 000 bovins ont été abattus en 2014 (une moyenne de 90 têtes par jour) au niveau des abattoirs d'Hussein Dey, Rouiba El Harrach, Bordj El Bahri et Zeralda et de l'abattoir privé des Eucalyptus.

Les opérations d'abattage de bovins ont reculé depuis 2010 atteignant le niveau le plus bas l'année dernière même si la capacité de ces structures permet d'accueillir un nombre plus important de bétails, a-t-il précisé. Selon la même source, ce recul se justifie par la demande croissante de la viande congelée importée mais aussi par le faible pouvoir d'achat du citoyen, les prix des viandes rouges (veau et mouton) étant généralement affichés à pas moins de 1200 DA le kg.

Les abattoirs précédemment cités, a-t-il dit, ne sont plus à même d'assumer leur mission en raison de leur vétusté et de

leur emplacement dans les faubourgs des villes- ce qui ne facilite pas l'accès aux distributeurs et aux commerçants- sans compter les odeurs qui s'y échappent et qui gênent les résidents du voisinage.

Il a, par ailleurs, indiqué que la wilaya d'Alger qui s'approvisionne actuellement, pour ses besoins en viandes rouges, auprès des différentes wilayas du pays (Tizi-ouzou, Médéa, Bouira, Khencela, Aïn Defla, Batna et autres), peut ainsi se doter d'un seul abattoir moderne répondant aux normes exigées en termes de capacité d'accueil et de moyens.

Selon le bilan d'activités des différentes inspections vétérinaires au niveau du port d'Alger, des ports secs et des dépôts sous douanes, 9500 tonnes de viandes de l'espèce bovine congelées et 1600 tonnes de viandes de mouton ont été contrôlées. 18 600 opérations de contrôle ont par ailleurs été effectuées en 2014 notamment au niveau des locaux de vente de viandes rouges (2706), de viandes blanches (2568) et de poissons et viandes congelés importés (558).

VÉHICULES D'OCCASION

Benyounès : «Un décret en préparation pour organiser l'activité»



Le ministère du Commerce envisage d'élaborer un projet de décret organisant le marché de véhicules d'occasion, a indiqué samedi à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

«Il faut absolument qu'on arrive à organiser le marché du véhicule d'occasion. Nous allons mettre en place un groupe de travail pour préparer un projet de décret organisant ce marché», a déclaré le ministre lors d'un point de presse en marge d'une visite qu'il a effectuée au Salon international de l'automobile. Le marché de véhicules usagés en Algérie manque jusqu'à-là d'un cadre juridique spécifique, échappant ainsi à tout contrôle. Selon le ministre, le marché de véhicules (neufs) est, quant à lui, en train de se stabiliser et les concessionnaires deviennent de plus en plus professionnels. «Les choses commencent à rentrer dans l'ordre car la majorité des concessionnaires respectent les engagements prévus par la loi», a-t-il souligné relevant cependant l'existence de certains problèmes notamment en ce qui concerne la protection du consommateur, et plus particulièrement pour ce qui est des délais de livraison. Dans ce sens M. Benyounès a fait savoir que son département ministériel va, en concertation avec le ministère de l'Industrie, celui des Finances ainsi qu'avec l'Association des concessionnaires, «tenter de régler ces problèmes notamment pour les marques qui connaissent une grande tension». Organisé par la Société algérienne des foires et expositions (Safex) et l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A), la 18^e édition du Salon international de l'automobile se tient du 18 au 28 mars au Palais des expositions. Cette édition se déroule avec la participation de 54 exposants dont 30 concessionnaires et 24 sociétés de services.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Un symposium de l'Association internationale des conseils économiques en décembre à Alger

Un symposium de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESA) se tiendra en décembre 2015 à Alger, a indiqué, à Abidjan (Côte d'Ivoire), le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babès.

Ce symposium sera dédié à l'examen des modalités et conditions de transformation de l'AICESA en organisation internationale «apté à jouer pleinement son rôle d'espace institutionnel accueillant en son sein les organisations de la société civile mondiale parmi les plus représentatives», a expliqué M. Babès lors d'une conférence-débat tenue en marge des travaux de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique tenue du 18 au 20 mars à Abidjan.

Par ailleurs, le président du CNES a évoqué, lors de cette rencontre, les ordres de préoccupation qui, selon lui, interpellent la communauté des conseils économiques et sociaux africains.

Concernant les formats et les modalités d'agir de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA), le président du

CNES a plaidé pour une dynamique d'action renouée de nature à inscrire l'UCESA «comme pôle référentiel à l'endroit de l'ensemble des parties prenantes nationales qui en forme la sève».

S'agissant des liens de partenariat noués entre l'UCESA et le Comité économique et social européen (CESE), sous la présidence algérienne en 2006, le président du CNES a plaidé en faveur d'un redéploiement de cette coopération interinstitutionnelle, tenant compte en particulier des éléments crisogènes qui se sont installés aussi bien dans la zone sahélienne que dans l'espace euro-méditerranéen et européen proprement dit.

À ce propos, il a fortement souhaité que soient interpellées, pour être responsabilisées, les sociétés civiles organisées de cet espace afro-européen. Dans le cadre de ses activités à cette conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, M. Babès a aussi présidé la session plénière consacrée à «l'émergence et les changements dans les modes de production et de consommation».

En formulant ses orientations en la

matière, il a tout d'abord mis l'accent sur les plateformes issues des travaux diligentés par les différents Sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement africains.

Il s'agit, notamment, de la mise en œuvre des deux mécanismes phare représentés par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) lesquels constituent, a-t-il rappelé, autant de cadres référentiels pour y inscrire les stratégies d'émergence offertes à l'appropriation par les pays africains. M. Babès a également insisté sur la nécessité de rencontrer la vision de l'émergence telle que souhaitée par la conférence d'Abidjan, de sorte que puisse s'installer un maillage optimal des efforts déployés aux différents paliers de la réflexion sur cette question clé.

En outre, il a insisté sur la mise en exergue des vertus portées par l'économie fondée sur la connaissance et la société du savoir lesquelles ont pour socle l'innovation et les technologies de pointe. M. Babès a aussi relevé l'exigence qui doit être assumée par les pays africains d'avoir à transmuer les Objectifs du millénaire

pour le développement (OMD) en Objectifs du développement durable (ODD) qui sont au cœur de l'Agenda post-2015, sachant que la majorité des pays africains, a-t-il observé, sont loin d'avoir atteint les

En marge de cette conférence, organisée conjointement par la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, M. Babès a eu des entretiens avec l'administrateur du PNUD et secrétaire général adjoint des Nations unies, Mme Helen Clark. Se félicitant de la qualité du cadre coopératif qui a lié jusqu'à présent les deux parties, l'Administrateur du PNUD et le président du CNES se sont dit «convaincus» de la nécessité de se donner comme objectif «la construction de nouvelles plateformes aptes à accueillir des stratégies dédiées au développement humain pleinement inclusif et ce, à l'orée de la prochaine adoption par la communauté internationale de l'Agenda post-2015».

LE PR^E KAMEL BOUZID, CHEF DU SERVICE ONCOLOGIE MÉDICALE AU CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE (CPMC) ET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ONCOLOGIE MÉDICALE ET LE PR^E AÏCHA DJAMAÂ, CHEF DU SERVICE RADIOTHÉRAPIE AU CHU DE CONSTANTINE INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

Longtemps attendu, le PNC est enfin arrivé

Ces dernières années ont été particulièrement dures et dramatiques pour les malades du cancer et leurs familles. Le cancer était équivalent à un départ pour la mort. C'était une condamnation à mort pour absence ou insuffisance de traitement et une traversée finale inhumaine pour cause d'inexistence d'une politique de douleur.



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Ces dernières années étaient celles de l'impuissance à stopper la dégradation de la santé du cancéreux. C'était ces dernières, vraiment les dernières années.

Quelque chose va-t-il changer pour qu'à nouveau renaisse l'espoir ? Oui, tiennent à nous rassurer les professeurs Kamel Bouzid et Aïcha Djamaâ. Le premier est chef du service oncologie médicale au CPMC et également président de la Société algérienne d'oncologie médicale. La deuxième est chef du service radiothérapie du service de radiologie au CHU de Constantine.

Les deux professeurs étaient hier les invités du forum de *DK News*. Oui tiennent ils à nous rassurer car le président de la République a chargé le professeur Med Zitouni de la mise en œuvre du plan national cancer dont l'élaboration a été le fruit d'un vaste débat et d'une large concertation avec ceux qui sont concernés par la prise en charge de cette mise en œuvre.

Un hôpital privé inauguré à Tizi Ouzou

Cela a été une réponse à toutes les questions posées publiquement par l'ensemble des associations liées directement et indirectement à la prise en charge des traitements pour les cancéreux, et

parmi elles le corps médical composé surtout par les professeurs. La mise en œuvre du plan cancer concerne aussi bien le secteur public que le secteur privé. Avant-hier, un hôpital privé a été inauguré à Tizi Ouzou.

Le professeur Zitouni s'est donné tout le temps nécessaire pour mener à bien l'élaboration du plan national cancer avec la contribution du corps médical lié à toutes les formes de cancer, soit une année pour recueillir tous les avis. Le PNC se compose de huit axes de travail et de 829 mesures. Le contrôle sera effectué à toutes les étapes datées. La mise en œuvre du PNC prendra en charge le contrôle et la surveillance de façon à déceler les cas de cancer précoce.

L'objectif est de compresser les délais de prise en charge par la radiothérapie pour ceux qui ont fini le programme de chimiothérapie. La première radiothérapie commencera au maximum trois semaines après la dernière session de chimiothérapie. Le programme de mise en œuvre se veut une globalité de prise en charge de tout ce qui concerne le traitement du cancer.

Ainsi, seront assurées toutes les formations aux nouveaux métiers tels les physiciens, les divers

opérateurs, les biologistes, également le financement de la lutte contre le cancer.

Le PNC sera soumis au contrôle tous les six mois de façon à pouvoir re-corriger la trajectoire en cas de dysfonctionnement. D'autre part, le contrôle régulier permettra d'optimiser les moyens en évitant les gâchis.

Le coût de l'acte chirurgical est fixé à 200 000 dinars, mais la sécurité sociale ne rembourse que 800 dinars. Pourquoi ? La question demeure posée et pourtant cet organisme prend en charge les malades transférés à l'étranger vers le secteur privé.

Concernant Constantine, avant le PNC, il y avait beaucoup de problèmes qui ne paraissaient pas rationnels en particulier les retards d'acquisition ou de réparations des radiothérapies. Il y avait insuffisance du nombre d'appareils car il n'y avait que deux appareils pour un million d'habitants et en plus la durée de fonctionnement est de 25 années, alors que ces machines étaient amorties depuis bien avant ou qu'elles soient demeurées hors service pour causes de manque de pièces détachées. Autant considérer qu'il n'y a pas d'appareils.

Le PNC est conçu pour qu'il y ait plus de retard pour l'usage en faveur du malade de la séance de radiothérapie. Il concerne le territoire national. Désormais, il n'y aura plus pour le malade la nécessité de faire un long voyage pour bénéficier des soins.

LE PLAN NATIONAL DU CANCER DES RENDEZ-VOUS EN RADIOTHÉRAPIE EN MOINS DE 15 JOURS :

Un grand soulagement pour les malades

Le plan national du cancer, dont le P^r Messaoud Zitouni a été chargé par le président de la République de son élaboration et sa mise en place, a été au centre des discussions, hier, au centre de presse de DK News, par un panel d'expert qui ont dressé un tableau «satisfaisant» des acquis en matière de prise en charge et de traitement des malades.

Sonia Belaïdi

Un plan cancer dont des copies sont disponibles sur le net et au niveau de l'Institut national de santé publique (INSP).

Les invités du Forum de DK News, à savoir le P^r Kamel Bouzid, chef du service oncologie médicale au CPMC et président de la Société algérienne d'oncologie médicale et le P^r Aïcha Djamaa, chef du service radiothérapie au CHU D' Ben-Badis à Constantine, ont parlé des avancées dans le domaine de l'oncologie médicale et ont également cité des anomalies qui résultent à corriger.

Avant l'élaboration de ce plan, le chef du service oncologie médicale a souligné que le P^r Zitouni a fait un état des lieux de la situation en s'approchant des centres hospitaliers, des malades, des associations de malades et bien entendu des spécialistes (oncologues, radio-thérapeutes, physiciens, personnel paramédical et autres).

Selon le P^r Bouzid, le Plan cancer a permis de soulager les malades de sorte à ce que les rendez vous en radiothérapie soient raccourcis à 15 jours au lieu de deux ans comparativement aux années précédentes.

«C'est l'état de santé du malade et les indications cliniques qui détermine la date butoir à laquelle doit s'effectuer la radiothérapie et non pas l'ordre chronologique de l'admission à l'hôpital des malades», a-t-il précisé.

Principaux objectifs du Plan cancer

Ainsi, le «Plan cancer dont l'objectif principal est de réduire la mortalité et l'incidence du cancer comprend huit axes principaux, dont le premier



se base sur la prévention et l'évitement des facteurs de risque principaux, comme le tabac.

Le deuxième axe vise au dépistage par le renforcement des actions de dépistage, notamment pour le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus.

En outre, le troisième axe s'appuie principalement sur le diagnostic comme l'anatomopathologie afin de détecter les cancers aux stades les plus précoce pour optimiser les chances de guérison.

Le quatrième axe, pour sa part, réside dans le traitement dans le sens de l'amélioration des techniques de soins et de prodiguer aux malades les meilleurs soins possibles.

En plus, le cinquième axe s'articule autour de l'interdisciplinarité des soins étant donné, pour le P^r Bouzid, que la prise en charge du cancer doit faire l'objet de l'accumulation des savoirs-faire et des savoirs-être pour un meilleur résultat.

Dans un objectif de scientifité, le sixième axe a pour but d'encourager la recherche scientifique et la forma-

tion médicale spécialisée et continue pour une mise à jour régulière des équipes médicales.

Création de nouvelles disciplines en oncologie médicale

Pour le septième axe, il s'agit principalement de la création dans tous les centres anti-cancer de nouvelles disciplines médicales tel que l'onc-psychologie et l'onc-nutrition pour un accompagnement psychologique et nutritionnel des malades tout au long de leur maladie.

En dernier plan, le neuvième axe vise à financer la lutte anti-cancer, a ajouté le P^r Bouzid.

Pour sa part, le P^r Djamaa a fait savoir que le Plan cancer sera soumis à une évaluation régulière à raison d'une fois tous les six mois pour déterminer les carences et y remédier le cas échéant.

Le sujet, elle a rappelé qu'il y a lieu de remédier à la gestion des moyens médicaux car de nombreux cas de gaspillage ont été relevés dans des centres hospitaliers.

S'agissant du secteur médical privé, elle a rappelé que de nombreux moyens, faute de place dans le secteur étatique, ont recours aux cliniques privées pour se soigner et déboursent, par la même, des sommes exorbitantes.

Elle a ainsi, plaidé pour le remboursement par la sécurité sociale des soins effectués dans le privé.

En ce qui concerne la radiothérapie, elle a rappelé que la norme internationale en matière de radiothérapie prévoit un minimum de deux machines (accélérateurs) par deux millions d'habitants.

Aussi, les machines en question doivent être maintenues régulièrement pour la vérification de leurs fonctionnements.

Création imminent de nouveaux centre anti-cancer

Elle a rappelé, à ce sujet, qu'en 2002 la sonnette d'alarme avait été tirée pour la pénurie en radiothérapie et que depuis 2011 les choses ont été prises en main pour la facilitation des lourdes administratives et ainsi un déblocage de la situation.

Pour ce qui est des nouveaux centres anti-cancer, l'intervenant a mentionné que deux centres sont en cours d'installation à Constantine et à Blida et que deux autres ont été ouverts récemment à Sétif et à Batna.

Les centres d'Annaba, Sidi Bel-Abbes et Tlemcen ouvriront prochainement, a-t-elle ajouté.

S'agissant d'Oran et d'Alger, le centre d'Oran sera mis à niveau et le CPMC réceptionnera prochainement un troisième accélérateur.

Par ailleurs, dans le secteur privé, la clinique privée du D^r Mahmoudi à Tizi Ouzou et celle du D^r Yaker seront prochainement fonctionnelles.

Le cancer du sein le plus fréquent chez la femme

Le P^r Bouzid a rappelé que le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme, suivi du cancer colorectal, puis du cancer du col de l'utérus et de celui de la thyroïde.

Chez l'homme, le cancer le plus fréquent est celui du poumon, suivi du cancer colorectal, puis du cancer de la prostate et de celui de la vessie.

S. B.

Les facteurs de risque :

Parmi les facteurs de risques du cancer figure, selon le P^r Bouzid, le tabac, la pollution, les pesticides, les effets néfastes des essais nucléaires à Reggane, la « mauvaise bouf » (riche en sucre et en gras), la sédentarité et virus (hépatite et HPV).

S. B.

MISE EN ŒUVRE DU « PLAN CANCER » « C'est bien parti ! »

Kamel Bouzid est oncologue au CPMC depuis 45 ans, sa collègue Mme Djemaâ est radiologue depuis 25 ans : ils connaissent les progrès réalisés dans la lutte contre les cancers, mais aussi les galères pour avoir les médicaments, les appareils, la souffrance de leurs patients malgré tous leurs efforts.



O. Larbi

Le Plan cancer est une décision du président de la République qui a mesuré les défaillances du système de santé dans la prise en charge de maladies qui progressent inéluctablement avec les facteurs démographiques qui mettent en évidence le vieillissement de la population en général, l'espérance de vie étant de près de 80 ans.

Le professeur Bouzid, chef du service oncologie du Centre Pierre et Marie-Curie d'Alger, Djemaâ du CHU Dr. Ben Badis de Constantine ont répondu à l'invitation du Forum de DKNews pour informer sur la réalisation du Plan cancer voulu par le président de la République et dont le maître d'œuvre est le professeur Zitouni.

Le professeur Zitouni avait estimé, lors d'une intervention à l'Assemblée populaire nationale, qu'il y a «un dysfonctionnement dans le système national de santé» et «que plus de 30% des malades atteints de cancer arrivent à un stade avancé dans les structures de santé». Il déplorait un «manque de coordination entre les structures de santé privées et publiques».

Retards

Plus de 3 ans de retard pour équiper les CHU élus à la prise en charge des cancéreux !

La professeure Djemaâ a expliqué les retards accumulés dans l'installation des appareils de radiothérapie par les obstacles bureaucratiques, les lenteurs administratives, le manque d'entreprises qualifiées pour «plomber» les unités Cobalt pour lesquelles il faut six centimètres d'épaisseur de métal pour assurer une étanchéité absolument exigée.

La professeure a également dénoncé le fait que des appareils de radiothérapie et des accélérateurs soient restés 3 ans dans leurs caisse «pendant que des malades du cancer mouraient».

Elle annonce que l'appareillage requis sera en activité dans les meilleures conditions au mois de mai ou juin à Constantine.

Les appareils existant dans les structures de santé ont plus de 25 ans d'âge, leurs pièces de rechange n'existent plus et leur efficacité est aléatoire.

Les normes internationales pour un million d'habitants sont de 2 appareils de radiothérapie et d'accélérateurs.

Rappelons que plus de 20000 malades de cancers meurent chaque année faute de prise en charge.

La mise en œuvre du plan cancer «coïncide» avec la réception des centres de lutte contre le cancer.

«Il s'agit de ceux de Ouargla, Sétif et Batna qui sont déjà fonctionnels, celui de Annaba qui le sera dans quelques jours et ceux de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Tizi Ouzou et Laghouat qui le seront d'ici à fin 2015.»

D'autres centres sont en cours de réalisation dans différentes régions du pays. La maintenance de ces appareils ne doit pas être oubliée. «Pour être plus efficaces, les accélérateurs nécessitent une maintenance sans faille et l'accompagnement des compétences humaines, les radiothérapeutes et les physiciens médicaux, couplés d'enseignement et de recherche», affirme-t-on.

Axes stratégiques

Le professeur Bouzid a soutenu les «8 axes stratégiques» qui ressortent des 249 mesures du Plan Cancer :

«Réduire la mortalité et la survenue du cancer en développant la prévention primaire : lutte contre le tabagisme, dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, développer l'interdisciplinarité pour parvenir à la prise en charge et l'orientation du patient qui doit pouvoir obtenir un RDV après son passage devant le comité interdisciplinaire.

Le professeur Bouzid met au clair le rôle du médecin généraliste :

«Des groupes de médecins généralistes sont actuellement en formation pour aider au dépistage du cancer, à reconnaître le risque de cancer. Mais attention ! Le médecin généraliste n'est pas habilité à soigner le cancer. Ce n'est pas un oncologue, il n'a pas été formé pour cela.»

Pour information, 7 actions de formation continue se développent en ce moment sur le territoire national. Cette formation du médecin généraliste en oncologie médicale pour le dépistage précoce sera un des dispositifs pour le suivi de proximité de tous les patients identifiés et pris en charge.

L'action de dépistage précoce avec le médecin généraliste permettrait :

De mieux diriger les malades et de guérir les personnes at-

teintes aux stades 1 et 2 «parce que le plus souvent les malades arrivent à l'hôpital avec un cancer au stade avancé» regrette le professeur.

Rappelons que la mise en place du registre électronique du cancer à travers tout le pays a été achevée en novembre 2014 pour assurer le suivi scientifique des patients «avec rigueur».

Le professeur appelle à la réforme des enseignements médicaux :

«La dernière réforme date de 1971 alors que les spécialités médicales ont connu des bonds fantastiques dans tous les domaines.»

De nouvelles disciplines sont nécessaires : oncopsychologie, nutrition, biologie moléculaires notamment.

Slogan

Bien que le slogan de la «nouvelle stratégie» soit de «mettre le malade au centre de la démarche» («Seul l'individu peut se protéger contre les MNT (maladies non transmissibles) et éviter d'en être affecté. Les soins viennent en seconde position») avait soutenu le professeur Zitouni devant l'APN) la faisabilité de ce credo est des plus hypothétiques...

Le professeur Bouzid a révélé que les examens en amont pour le diagnostic du cancer reviennent à 200 000 DA dont seulement 800 DA sont remboursés par la sécurité sociale. Cette situation exclut «de nombreux Algériens des soins. Les prises en charge par les cliniques privées algériennes ne sont pas acceptées par la Sécurité sociale algérienne qui les accorde pour les cliniques privées de France «mais pas pour celles de Tunisie ou de Turquie» !

Financement

Pour autant, l'Etat prévoit un budget de 200 milliards de DA pour le plan anti-cancer 2015-2019.

Le professeur Bouzid craint le gaspillage et le gaschis, il espère que l'évaluation semestrielle des avancées dans la concrétisation du Plan cancer soit à la hauteur des attentes de santé publique.

Il reste à ouvrir le chantier de mise à niveau des laboratoires d'anatomie pathologie publics et privés ; l'arsenal juridique pour encadrer les activités de radioprotection du personnel et des patients doit être actualisé. Ce sont autant d'outils pour éviter que des obstacles se dressent devant ce Plan.



À RETENIR ...

FRÉQUENCE DU CANCER EN ALGÉRIE Adrar et Tamanrasset les deux régions les plus touchées

D'après le P Bouzid, les régions où la fréquence du cancer et la plus importante en Algérie, seraient les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset. «Les essais nucléaires menés dans la région par les Français ont détruit toute forme de vie à 50 km à la ronde. Les conséquences sur la santé des populations sont aussi néfastes car les particules radioactives répondantes dans ces régions sont hautement cancérogènes. En Algérie, les cancers les plus fréquents chez la femme sont le cancer du sein, le cancer colorectal, le cancer du col de l'utérus et la thyroïde. Concernant les hommes, les plus fréquents chez l'homme sont le cancer du poumon, la prostate et les cancers colorectaux.

CANCER DU POUMON

Les écoliers fument leur première cigarette à 12 ans

Il y a 30 ans, les enfants algériens fumaient leur première cigarette à partir de l'âge de 16 ans. «Aujourd'hui, une récente étude a démontré que les jeunes écoliers s'initient en moyenne à la cigarette vers l'âge de 12 ans, ce qui augmente considérablement, à l'âge adulte, le risque de cancer du poumon» a souligné le P Bouzid. Notant également que les cancers chez l'enfant représentent 5% de la totalité des cancers, avec une prédominance des cancers du sein et des tumeurs cérébrales.

IL AUGMENTE LE RISQUE DE TUMEURS CÉRÉBRALES

Pas de téléphone pour les enfants de moins de 10 ans !

Parmi les facteurs incriminés dans l'apparition de tumeurs dans le cerveau, les ondes émises par les téléphones cellulaires. Même si aucun lien n'a été encore établi entre l'utilisation régulière du téléphone portable et le cancer, certaines précautions doivent être prises pour éviter le pire. A titre d'exemple, il faut interdire aux enfants de moins de 10 ans de manipuler les téléphones cellulaires et l'utilisation des kits mains libres pour les adultes est fortement recommandée.

PRISE EN CHARGE DANS LE PRIVÉ «La Sécurité sociale doit s'impliquer»

Dans le nouveau Plan cancer 2015-2019, le secteur privé sera associé au secteur public en ce qui concerne le dépistage et la prise en charge médicale des cancéreux. «Le secteur privé sera engagé dans le plan cancer, mais pour que cela fonctionne, la Sécurité sociale qui rappelons le fonctionne avec les cotisations de ses membres, doit prendre en charge les frais liés au diagnostic et la prise en charge du cancer», indique le P Bouzid.

Rachid Rachedi

MILA

70 participants au concours national de pêche de loisirs

Soixante-dix (70) pêcheurs ont participé samedi au 2e concours national de pêche de loisirs, organisé dans le bassin du barrage de Beni-Harrroun (Mila) par la station locale de pêche.

Des représentants de six wilayas, en l'occurrence Ain Defla, M'sila, Laghouat, Sétif, Biskra et Mila participent à cette compétition tenue à l'occasion de la célébration des Journées internationales des forêts et de l'eau, a souligné Ahmed Bendjedou, directeur de la station de pêche.

La pêche de loisirs est une activité «presque méditative», amie de l'environnement, ont affirmé des pêcheurs rencontrés lors de la cérémonie de lancement du concours, à Guigaya, par le wali de Mila.

Les lauréats des trois premières places recevront dimanche des récompenses accordées par la station de pêche. Une campagne de reboisement et nettoyage des berges de ce barrage géant a été parallèlement menée par des scouts, des gendarmes, des forestiers et des jeunes recrutés dans le cadre du programme Blanche Algérie.

EL KHROUB

Une expérience-pilote de confort urbain du M'zab présentée

Une expérience-pilote de confort urbain, menée dans la wilaya de Ghardaïa, a été présentée, hier à El Khroub (Constantine) au cours d'une rencontre organisée au centre culturel M'hamed Yazid à l'initiative de l'Assemblée populaire communale (APC).

Ce modèle consiste en la réalisation de Ksar Ta-filat, à Beni-Isguen, l'un des 5 ksour millénaires de la ville de Ghardaïa, d'un ensemble de 1.050 logements individuels moyens, en duplex, avec terrasse accessible, a expliqué M. Ahmed Nouh, président de la fondation «Amidoul Ksar Ta-filat», conceptrice de ce projet.

M. Nouh qui s'exprimait devant des responsables locaux et des représentants de la société civile, a estimé que cette expérience, qu'il propose de partager avec les promotions de jeunes universitaires de dernière année d'architecture, a pour finalité de mettre en place un environnement inspiré de l'organisation sociale ancestrale.

La vision qui a prévalu dans la construction de Ksar Ta-filat dont la particularité réside dans l'esprit communautaire qui l'a motivé, procède de la volonté d'ériger des projets urbains intégrés, durables, fondés sur la connaissance précise des besoins et sur le choix de solutions adaptées aux espaces extérieurs en vue de raffermir la cohésion sociale, a souligné M. Nouh.

ADE DE SÉTIF

229 milliards de centimes pour la réhabilitation du réseau d'AEP de la ville

La célébration de la Journée mondiale de l'eau dans la wilaya de Sétif a débuté depuis plus d'une dizaine de jours avec l'élaboration d'un riche programme d'activités culturelles, de visites d'ouvrages, d'expositions de sensibilisation sur cette denrée vitale à la vie et de journées portes ouvertes sur les installations du secteur.

Azzedine Tiouri

Les deux universités et les établissements scolaires, bien avant de prendre leurs vacances de printemps ont bénéficié de conférences et des communications animées par des spécialistes du secteur sur cette journée de l'eau.

Des visites guidées ont permis aux élèves de découvrir les barrages d'Aïn Zada et de Beni Haroun dans la wilaya de Mila. De tout temps, cette matière nécessaire à la vie de tous les jours, a fait l'objet d'une attention toute particulière des pouvoirs publics à tous les niveaux. Dans la wilaya de Sétif, aux côtés d'autres secteurs, l'hydraulique reste aussi prioritaire tant par le budget alloué que par les efforts fournis.

Pour parler d'alimentation en eau potable, les deux plus importantes villes de la wilaya, Sétif et El Eulma sont fournis directement en grande partie par le barrage d'Aïn Zada. « Bien avant les deux vagues importantes de neige, ce dernier n'était qu'à 19 millions de m³ de remplissage de sa capacité qui est de l'ordre de 121 millions de m³, a tenu à nous indiquer le directeur régional de l'Algérienne des eaux de Sétif, M. Mourad Amroune ». Et de poursuivre : « Nous n'avions que cinq à six mois d'autonomie. Une grande partie de cette eau s'est acheminée vers les retenues collinaires et celle d'Oued Bousselam est partie au barrage ». « A un moment donné, souligne-t-il, nous avions la partie entrante qui était égale à celle qui sortait. Les chutes de neige ont apporté de nombreux apports au barrage, même les nappes souterraines ont reçu de grandes quantités d'eau. Actuellement, le barrage est à 90 millions de m³ de sa capacité, soit un taux de 74%. Pour l'instant, nous sommes sécurisés pour quelque temps. Il faudrait rappeler qu'il y avait plusieurs forages à l'arrêt dans la ceinture de Sétif. Ce qui nous a poussé de revoir le pro-



gramme de distribution, car nous étions à 105 000/jour, nous sommes passés à 80 000 à partir du barrage pour les deux wilayas de Sétif et Bordj Bou-Arréridj. Actuellement, la distribution se fait en moyenne un jour sur deux. Nous avons aussi des cités et des quartiers desservis au quotidien, environ 35 à 40% au quotidien. Pour le reste un jour sur deux avec une plage horaire de dix heures. De nos jours, nous sommes à 170 litres/jour par habitant ».

Evitant la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Sétif, le directeur régional de l'ADE de Sétif souligne : « Depuis 2009, nous avons terminé l'étude, l'ordre de service a été remis et les travaux viennent de démarrer. La réhabilitation touchera toute la ville de Sétif. Nous avons commencé par ordre de priorité par les points les plus touchés par le phénomène de perturbation, dû parfois au sous-dimensionnement des canalisations, la corrosion, le colmatage ».

« Cette fois-ci, note-t-il, nous avons fait une très bonne étude selon l'importance des cités et les quartiers. Il y a des réseaux qui datent de l'époque coloniale. Le montant global de l'opération s'élève à 229 milliards de centimes. Pour El Eulma, nous avons fait un grand travail d'études. Des orientations ont été données pour réhabiliter le réseau d'assainissement et d'AEP pour permettre à ces importants aéros-lieux urbains de sortir de ces crises. On citera aussi, Bougaaï, Aïn Oulmène, Aïn Azel et tous les autres. Les élus locaux ont aussi fait des études et des propositions, en collaboration avec les services de l'hydraulique. Ce qu'il est important de dire, c'est ce que les grands chefs-lieux des centres urbains doivent réhabiliter leurs réseaux. Dans ce domaine, de grands efforts sont en train de se réaliser ».

On ne peut parler d'eau à Sétif sans évoquer le mégaprojet du siècle concernant les grands transferts hydrauliques.

Le ministre des Ressources en eau s'est déplacé à maintes reprises à Sétif pour suivre de près l'évolution des travaux en cours qui avancent à une cadence acceptable.

« Des orientations ont été données et des instructions fermes ont été adressées aux entreprises réalisatrices du projet à l'effet de réduire les délais, affirme le directeur de l'ADE. Le transfert Ouest va être mis en service avant le transfert Est du fait que le barrage de Maouane est terminé et on a avancé dans la réalisation des stations de pompage à partir de la wilaya de Béjaïa ». D'ici 2017, avancent certains responsables, Sétif et ses environs n'auront plus le problème crucial de l'eau. On pourra même dire, l'eau coulera H/24 dans les robinets. Plus de 35 communes et grands centres urbains seront bénéficiaires, sans oublier un apport certain pour le secteur agricole où pas moins de 40 000 hectares de terre seront irrigués.

En cette Journée mondiale de l'eau, le message de M. Amroune a été on ne peut plus clair : « Nous appelons les citoyens à plus de civisme pour éviter le gaspillage d'eau. Ce n'est pas uniquement l'affaire de l'ADE, du ministère, c'est l'affaire de tout le monde, de l'ensemble des citoyens ».

Afin de sensibiliser les citoyens de l'importance de cette denrée, il a édité un petit livret, sorte de guide à l'attention des écoliers, des étudiants, des ménages, du grand public. Le directeur de l'ADE a repris des versets du Saint Coran où il question d'eau et du gaspillage. Des explications d'Ibnou Kathir et des hadiths du prophète (QLSSSS) et les miracles concernant l'eau ont été soulignés. « Cela peut apporter quelque chose et servir notamment aux enfants, dira-t-il ».

La direction régionale de l'ADE couvre Sétif, où est implanté son siège, Bordj Bou-Arréridj et Béjaïa. Sétif compte 177 000 abonnés, BBA 79 000 et Béjaïa 124 000 au total 385 000.

BÉJAÏA

Une cinquantaine d'exposants au 3^e salon de la promotion immobilière

Une cinquantaine d'exposants, dont 30 promoteurs immobiliers, ont pris part samedi à Béjaïa à l'ouverture de la 3^e édition du salon de la promotion immobilière, organisée cette année sous le credo de «la professionnalisation du métier». Organisé par l'association des promoteurs immobiliers de Béjaïa (APIB), l'événement a tenu à ne réunir que les opérateurs jugés les plus actifs, notamment «ceux inscrits au tableau national et qui, de plus, disposent de plans de charge conséquents», selon le directeur de la SARL Axxam, Nacer Boutrid, qui, tout en se défendant de pratiquer l'ostentatious envers quelques uns de ses pairs, reste foncièrement acquis à l'idée de n'ouvrir l'association qu'aux «vrais professionnels».

«C'est l'occasion de distinguer le bon grain de l'ivraie», a-t-il soutenu, expliquant que sur un lot de 300 demandes d'agrément pour l'exercice de la fonction, seuls 90 sont en activité dont à peine une trentaine sont en permanence sur le terrain. «La place ne doit rester qu'aux professionnels»,

a-t-il ajouté. L'objectif du salon, outre la mise en contact direct entre les professionnels et les acquéreurs potentiels de logements, est de faire le point et d'échanger entre les membres de la corporation et d'aborder les contraintes sur lesquelles chacun bute, selon les organisateurs.

Car, au-delà de l'accès au foncier, beaucoup mettent en avant l'évolution rapide de la législation ou son manque de clarté, notamment pour ce qui est des textes d'application de la loi sur la promotion immobilière. «Le cas vaut pour l'établissement des actes de viabilité par la Chambre des notaires, renvoyés pour cause d'absence de contrat de vente sur pied et d'établissement même de ces contrats, soumis à une lecture qui prête à équivoque, selon qu'on veuille appliquer un article ou un autre», estime-t-on.

«Les articles 3 et 6 ne sont pas harmonieux, l'un stipulant que le promoteur a la responsabilité d'établir les règlements de copropriété, et le second, soutenant un partage de la responsabilité avec les acquéreurs», a relevé M. Bou-

trid. Intervenant à l'occasion d'une conférence débat, organisée avant l'ouverture publique du Salon, le directeur des garanties au ministère de l'habitat, Kamel Hezzi, a tenu à rassurer sur le souci des pouvoirs publics de «lever toutes les équivoques, notamment en multipliant le rythme des publications des textes d'application».

«C'est un décret exécutif qui sort quasiment à chaque trimestre. C'est une véritable machine qui est mise en branle pour soutenir le processus d'amélioration», a-t-il indiqué, annonçant, qu'à ce titre, il est prévu de mettre en forme légale les dispositions d'un accord intervenu entre le ministère et les promoteurs.

Etalée sur une semaine et organisée sous un immense chapiteau, non loin du siège de la wilaya, la manifestation semble bien partie pour attirer un maximum de visiteurs et offre les arguments pour plaire et rendre le logement à la portée du grand nombre.

APS

EL-OUED

Coup d'envoi de la 42^e édition de la fête de la ville aux mille coupoles

La 42^e édition de la fête de la ville aux mille coupoles (21-26 mars) s'est ouverte, samedi à El-Oued, avec un imposant défilé de troupes folkloriques le long de l'artère principale de la ville, en présence d'un public nombreux.

La cérémonie de coup d'envoi de cette fête, à laquelle ont pris part également la fanfare de la protection civile et des troupes représentant la Tunisie, a donné lieu aussi à l'inauguration d'une exposition d'arts plastiques et de photos mettant en relief le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'El-Oued, avec son caractère architectural typique, caractérisé par des coupoles surplombant les bâties, ses immenses étendues sablonneuses et une documentation sur les militants et les chouhada de la région durant la guerre de Libération nationale.

L'occasion a également donné lieu à l'ouverture d'un stand où ont



été exposés des objets d'artisanat, dont des modèles d'habits traditionnels, des outils parmi lesquels d'anciens ustensiles, des produits de vannerie, d'anciens outillages utilisés dans les activités agricoles et d'irrigation, ainsi que des produits féminins traditionnels propres à la région.

L'exposition a aussi englobé des produits agricoles, notamment maïs et phénicien, cultivés dans la région. Le programme de cette manifestation annuelle locale prévoit, en outre, une exposition au niveau du jardin botanique d'El-Oued sur les produits des trois opérateurs de téléphonie mobile activant

en Algérie, ainsi qu'une représentation d'une fête nuptiale locale, des concours d'art culinaire, des courses équestres et des compétitions sportives de cyclisme, de cross, de natation et de culturisme. Des communications sur la préservation du patrimoine, dont le folklore, des soirées artistiques et des récitals poétiques, figurent au programme de cette manifestation et seront animées par des troupes locales et étrangères.

Un match de football opposant les vétérans de l'Olympique d'El-Oued à ceux de l'équipe d'El-Djerrid (Gouvernorat de Tozeur -Tunisie), est projeté aussi lors de cette manifestation.

TLEMCEN

Journées d'information sur l'école d'application de transport et de circulation

Des journées d'information sur l'Ecole militaire d'application de transport et de circulation ont été inaugurées dimanche à la Maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen par le général Aidoud Yacine, chef d'Etat-major de la 2^e Région militaire.

Un documentaire, présenté au public intéressé par connaître les missions dévolues à cette école militaire, a mis en exergue le rôle de cette structure dans la formation des officiers et des sous-officiers et leur perfectionnement dans l'arme de transport, ainsi que les différentes formations et niveaux qui y sont dispensés dans le souci de former des cadres compétents et professionnels.

Le général Aidoud et la délégation qui l'accompagne ont également visité l'exposition organisée sur place. La délégation a eu droit à des explications détaillées sur toutes les matières enseignées et sur les niveaux de formation ainsi que sur les équipements mis à la disposition des stagiaires pour approfondir leurs connaissances et se perfectionner dans l'arme de transport.

L'école d'application de transport et de circulation a été créée en 1982 à Beni Messous (Alger) sous l'appellation "Ecole des cadres de transport", avant d'être transférée à Kiffane (Tlemcen) en 1983 pour devenir opérationnelle une

année plus tard, soit en 1984. L'école n'a eu de cesse de développer ses outils pédagogiques au profit des stagiaires afin de leur prodiguer une formation militaire de qualité dans tous les domaines, notamment tactique, et leur permettre d'être opérationnels à leur sortie de l'école. Pour ce faire, l'école dispose de plusieurs infrastructures pédagogiques notamment des classes d'enseignement assisté par ordinateurs, un laboratoire de langues, un pavillon technique et un centre d'apprentissage de conducteurs ouvre les infrastructures sportives et récréatives permettant aux stagiaires de disposer d'un cadre de vie des plus agréables.

Les visiteurs auront l'occasion de découvrir tous les équipements modernes de transport, tels que les motos, les camions de transport des troupes, ainsi que les portes charrettes ou les moyens mécaniques et électroniques servant à des fins pédagogiques au profit des stagiaires.

Ces journées d'information s'étaleront jusqu'au 26 mars afin de permettre au plus grand nombre de citoyens et notamment les jeunes de découvrir les efforts consentis par l'ANP dans son développement et sa modernisation pour relever tous les défis qui lui font face et préserver la stabilité du pays.

ORAN

Pose de la première plaque portant dénomination d'une rue à l'échelle nationale

Une nouvelle plaque portant dénomination d'une rue de la commune de Bir El Djir a été dévoilée hier. Il s'agit de la première action initiée à l'échelle nationale dans le cadre du programme initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales visant à baptiser les rues et artères non identifiées à travers le territoire du pays.

La directrice de la gouvernance locale auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatiha Hamrit et le wali d'Oran, Abdelghani Zaïlane, ont présidé la cérémonie symbolique de la baptisation d'une rue de la commune de Bir El Djir, qui porte désormais le nom du moudjahid défunt Benamara Mohammed (1931-1995).

Cette cérémonie marque le lancement de ce programme visant à dénommer les rues, quartiers, places publiques et cités d'habitation, conformément aux dispositions du décret présidentiel (14/01) en date de 2014.

Ce décret vise à uniformiser la forme et le contenu des plaques portant dénomination des rues et places publiques. Ces plaques auront des dimensions de 40X30 et de couleur bleue. Les textes seront rédigés en blanc, a expliqué cette responsable.

Le nom et prénom du moudjahid ou du chahid seront écrits en arabe, ainsi que ses dates de naissance et de dé-



cès. M^{me} Hamrit a, en outre, souligné que ces indications peuvent être rédigées en langue étrangère pour le cas des grandes artères, dans le souci de bien orienter et informer les touristes.

Cette occasion a été saisie pour expliquer les modalités pratiques de la pose de ces plaques et souligner la nécessité de créer au niveau de chaque commune des comités de suivi chargés d'actualiser le fichier des adresses notamment avec l'extension du tissu urbain.

ALGER

Journée mondiale des forêts : plantation de 2000 arbres au niveau du pourtour du barrage de Douéra

Une opération de plantation de 2000 arbres a été effectuée samedi au niveau du pourtour du barrage de Douéra (Alger), à l'occasion de la Journée mondiale des forêts.

Initiée par la Radio nationale en collaboration avec la direction générale des forêts (DGF), l'opération a été lancée par le ministre de la Communication, Hamid Grine qui a souligné à l'occasion, le rôle des médias dans la consécration de la culture écologique, saluant cette initiative qui a touché plusieurs régions du pays.

Pour sa part, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi a indiqué que le pourtour du barrage de Douéra (sud-ouest d'Alger), aménagé en espaces de loisirs, devrait constituer une destination privilégiée pour les habitants et les visiteurs de la capitale. Ces espaces renferment, a-t-il dit, des aires de jeux pour enfants, des surfaces pour les différents sports y compris les sports aquatiques, rappelant qu'un espace similaire avait été aménagé au niveau du barrage de Beni Haroun (w. de Mila). D'une capacité de 87 millions de m³, le barrage de Douéra sera rempli à la fin 2015. La phase de remplissage de l'ouvrage est importante: le barrage, une fois rempli, verra le lancement des travaux d'aménagement autour de la retenue destinée à créer des zones de loisirs et de détente. La fiche technique du projet mentionne la réalisation notamment de piscines flottantes aux bords du réservoir, qui sera en fait un immense lac au milieu de vastes terres agricoles, près d'Alger. Les véliplanlistes y trouveront tout autant leur compte que les adeptes des sports nautiques. Les études de ces aménagements, desquels est attendu "l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement des villes de la région, particulièrement Sidi Abdellah et Douéra" sont terminées, avaient assuré des responsables du ministère des Ressources en eau.

Le barrage de Douéra, dont le site chevauche trois communes (Douéra, Mahelma et Tessala El Merdja), et dont la réalisation avait été retardée par une expropriation de propriétaires de terres agricoles et d'habitations, s'étale sur une superficie de 10 km² (1.000 ha), et a été construit sur une cuvette haute de 80 m et longue de 820 m.

En fait, les agriculteurs et amateurs de sports nautiques seront les grands bénéficiaires de la mise en exploitation de ce barrage, un immense plan d'eau de 1.000 hectares, qui devrait irriguer à terme, quelque 17.200 hectares de terres agricoles des wilayas d'Alger et de Blida.

Décès du moudjahid Mohamed Hadjar

Le moudjahid Mohamed Hadjar est décédé dimanche à son domicile dans la wilaya de Constantine, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé le ministère des Moudjahidines. Né le 25 janvier 1932 à Oued el-Ma (wilaya de Batna), Mohamed Hadjar avait rejoint, jeune, la révolution et en 1955 les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) sous le commandement du chahid Mustapha Ben Boulaïd.

Le défunt avait participé à plusieurs batailles grâce à ses qualités de commandement avérées. Il a été chef de zone sous le commandement d'El Hadj Lakhdar.

Au lendemain de l'indépendance, le défunt Mohamed Hadjar a poursuivi son combat au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) qu'il quitta en 1963. Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a présenté ses condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes.

APS

BATNA

Une réplique de magnitude 3,7 enregistrée dans la wilaya

Une réplique de magnitude 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 23h18 (heure locale) dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la réplique a été localisé à 28 kilomètres au nord-ouest de Merouana (wilaya de Batna), a précisé la même source.

Une réplique de magnitude 4,8

Une réplique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 23h55 (heure locale) dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la réplique a été localisé à 28 kilomètres au nord-ouest de Merouana (wilaya de Batna), a précisé la même source.

ORAN

Un appel sur le 1548 sauve une personne coincée sur les Falaises

Un homme de 57 ans, resté coincé au milieu des roches sur les Falaises à Oran, a été sauvé par la police grâce à un appel de détresse lancé sur le numéro vert 1548, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Après réception de l'appel de détresse, les éléments de police se sont dirigés avec des agents de la protection civile sur les lieux pour porter secours à cette personne, repérée coincée entre les roches. L'homme a été sauvé et se trouve en bonne santé, a-t-on assuré de même source.

PROTECTION CIVILE

2.068 interventions en 48h

Durant la période du 21 au 22 mars 2015 arrêté ce matin à 8 hoo, les unités de la Protection civile ont enregistré 2068 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 6 les plus mortels ayant causé le décès à 4 personnes sur les lieux d'accidents et 32 autres blessés, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa, avec 3 personnes décédées et 3 blessées dans deux accidents de la route survenus en une seule journée.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus suite aux fortes chutes de pluie qui se sont abattues à travers plusieurs wilayas, notamment dans les wilayas d'Aïn Defla et Tamanrasset, où plusieurs opérations d'épuisement des eaux de pluies infiltrées à travers quelques habitations et édifices publics ont été effectuées par nos secours, 43 habitations à Aïn Defla dans la cité 250 Logis et la cité Mazouni ainsi que dans les édifices publics, et suite à l'affondrement de 3 habitations précaires, à Tamanrasset, 9 habitations et édifices publics au centre ville de la wilaya inondée suite aux fortes précipitations durant la même période. Aucune victime n'est à déplorer. A noter l'intervention des secours de la Protection civile suite à la secousse tellurique (réplique) de 4,8 degrés, dont l'épicentre localisé à 28 km au nord-ouest de la commune de Merouana, des opérations de reconnaissance ont été effectuées par nos secours à travers les localités qui ont ressenti la secousse dans la wilaya de Batna et de Sétif, à signaler 20 habitations fissurées au niveau du village Zraya, à la commune d'Aïn Azel dans la wilaya de Sétif, mais aucune victime n'est à déplorer.

ALGER

Il tue sa femme pour une question d'honneur

15 ans de réclusion criminelle

Safia âgé de 42 ans se marie avec Yazid âgé de 40 ans, les années passent et Safia a bien caché son jeu, jusqu'à ce maudit jour, il la voit rentrer dans une maison avec son amant. Son époux a vu de loin toute la scène et est revenu par la suite chez lui.

A.Ferrag

Une fois sa femme rentrée, une dispute violente éclate entre eux. Safia ne savait pas que sa dernière heure était arrivée. Safia est ensuite sauvagement battue par son mari, Yazid, qui avait des envies de meurtre dans le regard, avec un couteau, il frappe, frappe plusieurs coups lavant dans le sang son honneur. Safia gît dans une mare de



sang. Yazid sera arrêté et traduit devant la justice. Son procès s'est déroulé en ce mois de mars 2015, au tribunal d'Alger. L'accusé reconnaît certes ses faits, il déclare : « Je ne savais pas ce que je faisais, je lui faisais confiance et elle m'a trahi. »

Lorsque le représentant du ministère public prend la parole, après une longue reprise des faits tels que rapportés par l'arrêt de renvoi, c'est pour mettre en exergue la gravité des faits reprochés à

l'accusé et requiert une peine de 23 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

L'avocat de la défense, demande que son client bénéficie de circonstances atténuantes, il déclare dans sa plaidoirie que son mandant n'a pas voulu tuer, il est choqué ce n'est pas un violent. Au terme de longues délibérations, le jury, tenant compte des circonstances atténuantes, condamne Yazid à 15 ans de réclusion criminelle.

CRIMINALITÉ À ALGER:

Arrestation de 1.953 personnes en février 2015 par la sûreté nationale

1.953 personnes ont été arrêtées en février dernier à Alger et déferées devant les instances judiciaires compétentes pour leur implication présumée dans 1.993 affaires, a indiqué hier la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de février 1.993 affaires ayant entraîné l'arrestation de 1.953 personnes, qui ont été déferées par devant la justice, souligne le même communiqué.

724 personnes ont été arrêtées pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 231 pour port d'armes prohibées et 998 pour divers délits, précise-t-on de même source.

S'agissant de la nature des affaires traitées, 652 concernent des atteintes aux personnes, dont deux cas d'homicide, et 341 les atteintes aux biens, 350 délits relatifs à la chose publique, 62 délits à caractère économique et financier et 24 affaires liées à des délits contre la famille et aux bonnes mœurs, selon la sûreté de wilaya.

Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité au mois de février dernier 207 affaires impliquant 231 personnes, qui ont été présentées

par devant les instances judiciaires, dont 131 ont été placées sous mandat de dépôt.

En matière de lutte contre les stupéfiants, en plus de l'arrestation de 724 présumés auteurs dans 564 affaires traitées durant la même période, la sûreté de wilaya annonce la saisie de 12,5 kg de résine de cannabis, des quantités d'héroïne et de cocaïne, 5.128 comprimés psychotropes et 40 flacons de produits psychotropes.

Par ailleurs, les forces de police ont mené 226 opérations de contrôle de professions réglementées, ayant entraîné l'exécution de 32 arrêts de fermeture ordonnés par les autorités compétentes,

souligne la même source.

Les services de la sécurité publique ont de leur côté enregistré 11.680 infractions au code de la route en février à Alger et sanctionnées notamment par le retrait immédiat de 3.538 permis de conduire, indique-t-on. Les mêmes services ont déploré, selon le communiqué, 69 accidents de la circulation qui ont provoqué la mort de deux personnes et 77 blessés, «la cause principale (de ces accidents) demeure le non respect du code de la route». Enfin, 46.780 appels de citoyens ont été reçus sur la ligne de secours 17 et le numéro vert 15-48, ajoute le communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts en une journée

Six (06) personnes sont mortes et 51 autres ont été blessées dans 20 accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national durant la journée du samedi (21 mars), a indiqué hier un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa, avec deux (02) morts dans la commune de Guernini et un autre dans la commune de Mouadjebar, a précisé la même source. Les trois autres accidents sont survenus dans les wilayas de Tiaret, Aïn Témouchent et Adrar.

4 morts et 32 blessés sur les routes

Quatre (4) personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la journée du samedi 21 mars, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 3 décès et 3 blessés dans deux accidents survenus en une seule journée, a précisé la même source.



BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

1 mort dans un accident de circulation sur l'autoroute

Un jeune homme a été tué dans un accident de la circulation survenu dimanche, sur l'autoroute Est-Ouest à Zenoune commune d'El Achir, 15 kilomètres à l'ouest de Bordj Bou-Arreridj. Un jeune homme répondant aux initiales B. W., âgé de 27 ans a trouvé la mort sur le coup. Selon nos informations, la victime est le neveu du chahid Mustapha Benboulaïd qui est mort le 22 mars 1956. Les raisons de l'accident restent encore indéterminées. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M.B.

Ban Ki-moon appelle à plus d'efforts pour combattre le racisme sous toutes ses formes

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé samedi tous les Etats membres de l'ONU à tirer les leçons des tragédies de l'histoire pour combattre le racisme et toutes les formes de discrimination dans le monde aujourd'hui.

«Chaque jour, des personnes de tous âges sont en proie à la haine, à l'injustice et à l'humiliation à cause de leur couleur de peau, de leur ascendance, de leur origine nationale ou ethnique, ou d'autres caractéristiques assimilées à l'idée de race. Cette discrimination est celle-là même qui a motivé l'oppression, la pauvreté, l'esclavage, le génocide et la guerre», a indiqué M. Ban dans un message rendu public à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui est célébrée le 21 mars.

Selon lui, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale offre l'occasion de réaffirmer l'engagement en faveur de l'éducation d'un monde de justice et d'égalité, d'où la xénophobie et l'intolérance auront disparu. «Nous devons tirer les leçons de l'histoire et prendre acte des ravages



causés par la discrimination raciale. Pour ce faire, il faut préserver avec le plus grand soin la mémoire des errements du passé afin de mettre notre savoir au service de la lutte contre les préjugés et de l'enseignement de la tolérance, de la non-discrimination et du respect de la diversité partout et pour tous», a-t-il souligné. Cette année, on célèbre le cinquantième anniversaire de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et le début de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

«Depuis un demi-siècle, la lutte contre le racisme et la discrimination raciale a fait des avancées. Nous avons assisté à la fin du colonialisme, à l'abolition de l'apartheid et à la naissance d'un mouvement mondial en faveur de l'égalité», a-t-il ajouté. «L'histoire et

l'actualité montrent cependant toutes deux que, dans le monde entier, la discrimination raciale demeure un danger manifeste à l'échelle individuelle et collective», a souligné le secrétaire général de l'ONU. Selon lui, il n'est possible de construire une paix durable qu'en respectant le principe de l'égalité en droit et en dignité de tous les individus, sans faire de distinction en fonction de l'appartenance ethnique, du sexe, de la religion, de l'origine sociale ou d'autres éléments identitaires.

Il a invité instamment toutes les nations à ratifier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, à promouvoir l'exactitude historique et à mettre en place des politiques et des lois à même d'éliminer toutes les formes de discrimination, comme le veut la Convention.

CANADA Un ferry avec 40 passagers bloqué par les glaces à l'est du pays



Un ferry avec quarante (40) passagers à bord est bloqué depuis mercredi par les glaces à l'est du Canada où un brise-glace des garde-côtes canadiens tentait vendredi de le libérer.

Le ferry, un MV Blue Puttees, bloqué dans le golfe du Saint-Laurent, est parti de Port-aux-Basques, au sud de l'île de Terre-Neuve, en direction de North Sydney, en Nouvelle-Ecosse, selon les précisions de l'armateur du navire. Le brise-glace de la marine canadienne, le Louis St-Laurent, tente d'ouvrir la voie pour être certain que le ferry progresse. Le ferry bloqué devrait arriver à bon port vendredi soir. L'itinéraire emprunté par le MV Blue Puttees traverse le détroit de Cabot qui sépare le golfe du Saint-Laurent de l'Atlantique Nord.

CHILI: 11.000 ha ravagés par des feux de forêt dans le Sud



Plus de 11.000 ha de végétation parfois centenaire ont été dévastés par de gigantesques feux de forêt dans le sud du Chili et menacent un parc naturel dans la région de Araucania.

L'incendie affectant le parc national de Conguillio «est circonscrit» après avoir consommé 70 ha d'aire protégée. En revanche, 11 brigades forestières ainsi que des pompiers et des techniciens sont encore à l'œuvre dans la réserve naturelle de China Muerta, à un millier de kilomètres au sud de Santiago, où «on comptaient approximativement 3.700 ha touchés par les flammes», a indiqué dans un communiqué l'Agence nationale des forêts (Conaf).

Le Bureau national des urgences (Onemi) a rapporté samedi que 25 foyers étaient encore actifs et «avaient affecté 11.428,2 hectares de végétation» dans le sud du Chili. Les conditions d'accès extrêmement difficiles, avec des dénivellés importants et des sentiers couverts de végétation, compliquent la tâche des secouristes, appuyés par des hélicoptères et des

engins lourds, pour combattre des feux qui font rage depuis plusieurs jours.

Vents forts, humidité basse, dans une région touchée par une violente sécheresse, alimentent également les flammes, qui menacent des espèces natives et la faune sauvage. «Nous sommes face à une catastrophe écologique de grande envergure», a commenté à l'AFP depuis Mexico Luis Mariano Rendon, responsable de l'ONG locale Accion Ecologica.

«Nous avons perdu des espèces comme les araucarias, des arbres qui mettent des centaines d'années à atteindre leur maturité, (...) il s'agit d'une perte pratiquement irréparable», a-t-il ajouté. L'été austral est synonyme de feux de forêt au Chili. M. Rendon a

qualifié de «honte qu'un pays comme le Chili, membre de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) se trouve absolument sans défense face aux incendies». «Nous avons beaucoup d'avions de combats F-16, mais nous n'avons pas d'avions cisternes pour combattre le feu», a-t-il déploré.

La semaine dernière, un autre feu de forêt avait rasé 600 hectares à proximité du port de Valparaíso (120 km à l'ouest de Santiago). Fin 2011, 14.000 ha des 230.000 que compte le célèbre parc naturel de Torres del Paine (extrême sud) avaient brûlé dans un incendie probablement déclenché accidentellement par un jeune touriste israélien ayant mis le feu à du papier hygiénique.

EBOLA: Le président de la Sierra Leone ordonne un confinement national du 27 au 29 mars



Le président de la Sierra Leone, Ernest Koroma, a ordonné samedi le confinement des six millions d'habitants du pays du 27 au 29 mars pour endiguer l'épidémie d'Ebola, dans un message à la nation.

«Tous les Sierra-Léonais devront rester à la maison pendant trois jours, du 27 au 29 mars», a indiqué le dirigeant sierra-leonais.

Une précédente mesure, annoncée jeudi par les autorités, limitait ce confinement à la région de Freetown et à des zones du nord du pays, pour freiner Ebola.

«Cette campagne sera l'occasion pour les communautés de participer directement à la lutte pour obtenir zéro cas d'Ebola et de réfléchir et de prier pour l'éradication de cette maladie dans notre pays», a dit M. Koroma.

«Je me suis personnellement engagé à faire tout ce qu'il faudra pour arriver à zéro cas d'Ebola et j'appelle tous les Sierra-Léonais, quelle que soit leur communauté, à agir de concert pour cet effort final», a-t-il ajouté.

Il a annoncé des restrictions imposant à tous les citoyens de rester à la maison du vendredi 27 mars à 6h00 (GMT et locale) jusqu'au dimanche 29 mars à 18h00.

«Aucune activité commerciale ne sera autorisée durant cette période», a déclaré M. Koroma. Un allégement des restrictions est prévu de 7h00 à 14h00 le 29 mars, qui coïncide avec une fête chrétienne, le dimanche des Rameaux, dans ce pays majoritairement musulman mais où sont célébrées les fêtes chrétiennes. Pendant le confinement, «le ravitaillement sera assuré pour des travailleurs essentiels ainsi que pour les passagers à l'arrivée et en partance de l'aéroport international de Freetown». La Sierra Leone est l'un des trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, avec la Guinée et le Liberia voisins. Elle compte le plus grand nombre de cas identifiés - environ 12.000 -, soit pratiquement la moitié des quelque 25.000 recensés au total. Elle a enregistré plus de 3.700 morts sur les quelque 10.200 victimes de l'épidémie en Afrique de l'Ouest, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

MEXIQUE Séisme de 5,3 sur l'échelle ouverte de Richter

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle ouverte de Richter s'est produit vendredi à 22h30 GMT à 8 km du nord-ouest de Tulcingo del Valle, au Mexique, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à une profondeur de 52,72 km, à 18,0698 degrés de latitude nord et à 98,5098 degrés de longitude ouest.

APS

CÉCITÉ : UNE VESTE HI-TECH POUR REMPLACER LA CANNE BLANCHE

Des étudiants palestiniens viennent de mettre au point un gilet qui permettrait aux personnes aveugles ou malvoyantes de se repérer dans l'espace sans canne. Un projet à suivre.

Une équipe d'étudiants palestiniens de l'Université Polytechnique d'Hébron vient de créer la canne blanche du futur : un gilet truffé de capteurs de haute technologie, capable de guider les personnes malvoyantes ou atteintes de cécité.

Le dispositif, appelé SABS (Smart Assist System for Blind People, ou Assistance Intelligente pour Personnes Aveugles en V.F.), fonctionne grâce à un système de vibrations et de contrôle vocal qui indique aux utilisateurs les obstacles à proximité.

Pour l'instant, les étudiants n'ont pas donné plus d'explications, mais selon leurs propres dires, le SABS serait « une alternative moins contraignante à la canne blanche » et permettrait aux personnes aveugles ou malvoyantes de « gagner en autonomie ». On demande à voir !

« Le SABS a encore besoin d'être développé, et nous sommes toujours à la recherche de soutiens financiers et technologiques » ajoute Abdel Rahman al-Barmeel, le directeur du projet.



VIVRE AVEC UN CHIEN POURRAIT AIDER AU DÉVELOPPEMENT DES PROBIOTIQUES

Selon une récente étude américaine, les propriétaires de chiens auraient des taux de probiotiques plus élevés que la moyenne. Une hypothèse qui reste encore à vérifier avec un échantillon de volontaires.

On savait déjà que vivre avec un animal de compagnie, c'était bon pour le moral. Mais une récente étude américaine vient de nous donner une nouvelle bonne raison d'adopter un compagnon à quatre pattes : selon ces travaux menés par l'Université d'Arizona (États-Unis), les bactéries et germes canins participeraient au développement des probiotiques chez l'Homme.

Les probiotiques sont des « bonnes » bactéries. Leur rôle ? Assurer la bonne santé de nos intestins, aider le système immunitaire et participer à la digestion des aliments. « La médecine moderne parvient admirable-



ment à éliminer les « mauvaises » bactéries de notre organisme, analyse le Dr Charles Raison, principal auteur de l'étude. Cependant, elle supprime par la même occasion des « bonnes » bactéries, qui, elles, pourraient pourtant participer à notre bonne santé. » Et justement, la présence d'un chien pourrait contribuer au développement de ces « bonnes » bactéries.

Pour vérifier ces hypothèses, les chercheurs viennent de lancer une campagne de recrutement de volontaires. « Nous vivons avec les chiens depuis des milliers d'années, ajoute Kim Kelly, l'un des auteurs de l'étude. Cette relation nous apporte à la fois des bienfaits physiques et psychiques. » Et ce sont pas les 8 millions de propriétaires de chiens en France qui les contrediront !

FERTILITÉ : LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX QUI LA FONT BAISSER

Lorsque bébé se fait attendre, il peut être judicieux d'analyser son environnement. Celui-ci menace en effet de plus en plus notre fertilité et la présence de quelques 30 000 substances toxiques pourrait être responsable de la baisse de celle-ci. On fait le point.

prendre soin de son environnement et filer respirer l'air de la campagne dès que possible.

Les pesticides

De nombreux travaux montrent une baisse de la qualité du sperme chez l'homme au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

En cause notamment : la dispersion dans l'environnement de substances chimiques susceptibles de porter atteinte à la fonction de reproduction. Parmi eux, les pesticides, qu'il est donc important d'éviter au maximum. Pour cela, privilégiez une alimentation si possible biologique. À défaut, lavez bien les fruits, légumes et végétaux et épluchez-les systématiquement, les pesticides étant sur leur peau. Enfin, si vous faites vos propres récoltes, évitez bien sûr les pesticides chimiques.

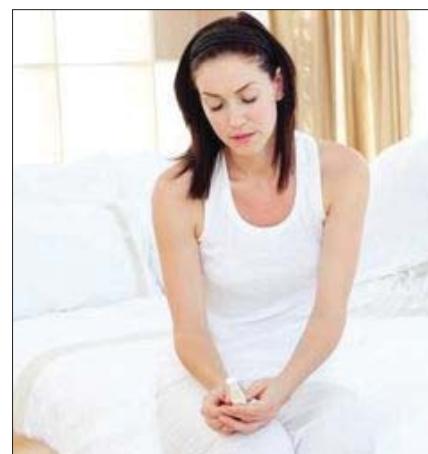
La pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique contribue elle aussi à une baisse de la fertilité. Selon une étude parue sur le site Medical Daily et réalisée par le National Institute of Health (l'Institut de Recherche Médical Américain), les couples exposés à la pollution ont en effet plus de difficultés à concevoir un enfant. En cause selon les chercheurs : un taux élevé de « PCB » (polychlorobiphényles) ainsi que d'autres polluants similaires dans l'organisme. De bonnes raisons pour

D'autres produits toxiques sont aussi en cause dans cette baisse de la fertilité. Chez l'homme, l'exposition aux métaux lourds comme l'arsenic, le mercure, le plomb ou encore l'aluminium peuvent entraîner une chute de la fertilité en diminuant la qualité du sperme. Chez la femme, elle peut favoriser une dérégulation des cycles et une augmentation du nombre de fausses couches. Les produits à épingle et garder loin de soi autant que possible ? Les solvants et autres composés toxiques comme les phthalates ou encore le bisphénol A, que l'on retrouve dans les produits ménagers, les matières plastiques, les lessives, les cosmétiques... Pour les éviter, privilégiez les produits ménagers et de beauté achetés en magasins biologiques ou de produits naturels. Savez-vous par exemple que le savon noir ou le vinaigre blanc peuvent remplacer un grand nombre de vos produits ménagers sans risque pour votre santé ? De plus, pour éviter la dispersion de ces composés, ne faites jamais chauffer les emballages alimentaires en plastique au micro-ondes et transvasez toujours les aliments dans un récipient en verre ou en terre. Évitez également l'aluminium.

Les ondes et la téléphonie mobile

La présence d'antennes relais, les téléphones portables, les ordinateurs portables ou encore les écrans de télévision émettent des ondes qui pourraient être néfastes pour la



santé et la fertilité. Pour éviter ces désagréments, il est recommandé d'éviter de porter son téléphone près des gonades (les ovaires et les testicules) ou encore de garder son ordinateur portable sur ses genoux. Mieux vaut également utiliser un système filaire (câble) pour se brancher à internet plutôt que le wifi.

EN MANQUE DE TONUS ? LES ALIMENTS À PRIVILÉGIER

Lorsque l'on est fatigué, on a tendance à vouloir se reposer, se coucher plus tôt par exemple. Mais l'alimentation peut nous aider. On vous a préparé la liste des courses.

De par les nutriments antiaffigés qu'ils contiennent, certains aliments sont en effet étiquetés «bons pour la forme». C'est le cas de ceux riches en :

Vitamine C

Le kiwi, riche en vitamine C et bon pour le transit (3 à 5 par semaine), favoriserait la circulation sanguine et protégerait des maladies cardio-vasculaires. On en trouve aussi dans les agrumes (citron, orange, pamplemousse), le poivron...

Protéines

L'œuf fournit des protéines de qualité (2 œufs apportent autant de protéines qu'un steak de 100 g) qui assurent le développement et l'entretien des tissus de l'organisme. Sa lutéine et sa xéaxanthine (caroténoïdes) améliorent la vision (filtration des UV, de la lumière) et ralentissent le vieillissement. On en trouve aussi dans les viandes rouges maigres, la volaille...

Sélénium

La crevette, avec 230 µg/100 g, répond largement à nos besoins situés entre 55 et 70 µg par jour. Le sélénium est un oligoélément aux propriétés anti-oxydantes qui réduit les effets de la fatigue, et protège, en outre, contre les maladies cardio-vasculaires et certains cancers. On en trouve aussi dans les moules, le cabillaud, le crabe, le saumon...

Probiotiques

Certains yaourts, via leurs bactéries lactiques aux effets probiotiques, renforcent les défenses naturelles de notre organisme. On en trouve aussi dans les fromages à pâte dure ou molle (les probiotiques sont dans la croûte), la levure de bière séchée à froid, le chou vert, le lait ribot (lait maigre fermenté), les légumes verts...

Les atouts du chocolat

La fatigue favorise la baisse de nos défenses immunitaires. Eh bien, le chocolat est là pour les stimuler ! «Cette stimulation s'opère de façon directe : le chocolat contient plusieurs substances capables d'aider le corps à se défendre contre les infections, comme les polyphénols dont le rôle antibactérien a été souligné, mais aussi les vitamines C, A et B6, qui stimulent la production de taurine au rôle anti-infectieux, la vitamine D, le magnésium, le zinc, le manganèse, le cuivre et le sélénium.

Et elle se produit également de façon indirecte : en s'opposant aux effets négatifs du stress, le chocolat évite au système immunitaire de s'épuiser.

BEURRE DE CACAHUÈTE POURQUOI EST-IL BON POUR LA SANTÉ ?

Beurre et cacahuète dans la même phrase, voilà qui a de quoi en effrayer plus d'une ! Pourtant, ce produit ne manque pas d'atouts nutritionnels. A condition bien sûr d'avoir la main légère...

Les marques américaines sont souvent à base de cacahuètes grillées et broyées (90 %), additionnées de sucre, d'huile de palme hydrogénée et de sel. «L'huile de palme, riche en acides gras saturés, n'est pas conseillée, explique Florence Foucaut, porte-parole de l'Association française des diététiciens nutritionnistes (AFDN). Mais quand elle est hydrogénée, c'est pire encore, car cela entraîne la formation d'acides gras trans, dont l'effet atérogène (facteur de risque de maladies cardio-vasculaires) est encore plus important.»

Mieux vaut donc se tourner vers les marques bio qui proposent des recettes plus intéressantes : 100 % cacahuètes, voire additionnées d'une pointe de sel. Celles qui se rapprochent le plus de la version américaine contiennent de l'huile de palme, mais jamais hydrogénée. Ce procédé, qui consiste à transformer les graisses pour les rendre plus stables, est interdit en bio.

Il contient des «bons» gras

Le beurre de cacahuète renferme 50 % de lipides (contre 30 % pour la célèbre pâte à tartiner). Cependant, il ne s'agit pas des mêmes graisses. «Dans le beurre de cacahuète, on a une majorité d'acides gras insaturés, et notamment mono-insaturés (les mêmes que dans l'huile d'olive), intéressants pour lutter contre le mau-



vais cholestérol, note notre expert. Tandis que dans la célèbre pâte à tartiner aux noisettes, riche en huile de palme, on a d'avantage d'acides gras saturés.» Au-delà des graisses, il faut noter que la pâte à tartiner est bien plus riche en sucre (presque 60 % contre 15 %) et bien moins riche en protéines (6 % contre 26 %).

Il est riche en protéines et en fibres

Le beurre de cacahuète a été inventé par des médecins aux Etats-Unis en 1890 pour fournir des aliments nutritifs et riches en protéines à des personnes souffrant de problèmes dentaires. Il

contient en effet 26 % de protéines en moyenne. «Bon marché, il est aujourd'hui conseillé dans les pays en voie de développement pour les enfants souffrant de malnutrition», souligne Florence Foucaut. À cela s'ajoute une belle teneur en acides gras insaturés, en fibres et en résvatrol (un antioxydant également présent dans le vin rouge !) : autant d'éléments protecteurs contre les maladies cardio-vasculaires.

Il est moins calorique que le beurre

Ne faites pas comme les Amé-

ricains qui l'associent à de la confiture entre deux tranches de pain de mie ou l'étaillent sur des pancakes... ces associations sont un peu trop caloriques. Tartinez-le plutôt sur des tranches de pain complet qui complèteront l'apport en fibres et minéraux. Avec 640 Cal/100 g, il est finalement moins calorique que le beurre (730 Cal) et l'huile (900 Cal).

«Il faut l'utiliser à la place des matières grasses, mais pas en supplément», indique notre expert. En cuisine, il peut ainsi remplacer le beurre pour confectionner une sauce ou des biscuits, et l'huile pour faire une vinaigrette ou un wok.

DU BEURRE DE CACAHUÈTE POUR DÉTECTORER LA MALADIE D'ALZHEIMER

Il suffirait de renifler une cuillère à café de beurre de cacahuète pour détecter si on est atteint par la maladie d'Alzheimer.

Des chercheurs de l'Université de Floride et du «McKnight Brain Institute Center for Smell and Taste» (Etats-Unis) ont constaté que les personnes aux premiers stades de la maladie d'Alzheimer perdent l'odorat dans la narine gauche plus rapidement que dans la narine droite. La dégradation du centre olfactif du cerveau est l'un des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, mais sa détection n'est pas facile.

Un dépistage surprenant

Le beurre de cacahuète est une substance idéale pour détecter un problème d'odorat. Parce qu'il est un «odorant pur», son odeur est détectée exclusivement par le nerf olfactif, alors que la plupart des odeurs sont également analysées par notre nerf trijumeau (un nerf mixte qui assure des fonctions motrices pour mordre, mâcher, et une fonction sensitive pour sentir).

Jennifer Stamps et son équipe de chercheurs ont mené une expérience qui a



consisté à exposer les narines des bénévoles à du beurre de cacahuète.

18 personnes étaient potentiellement atteintes de la maladie d'Alzheimer, 24 d'un trouble cognitif modéré, 26 souffraient de formes de démentie et 26 étaient en bonne santé. Pendant l'expérience, les chercheurs ignoraient si les volontaires étaient malades ou pas.

Les volontaires devaient fermer les yeux, la bouche et bloquer l'une de leurs narines, tout en respirant normalement. Les scientifiques ont mesuré à quelle distance les patients sentaient le beurre de cacahuète. Ils ont donc approché le pot progressivement de la narine et noté la distance. Ils ont ensuite répété la mesure avec l'autre narine.

Ils ont constaté que les malades atteints de la maladie d'Alzheimer, contrairement aux autres patients avaient un meilleur odorat dans la narine droite (déttection du beurre de cacahuète à 20 centimètres) que dans la gauche (seulement 10 centimètres).

«Les portions du cortex olfactif sont les premiers sites impactés par la maladie d'Alzheimer, et les patients atteints montrent souvent une dégénérescence plus importante au niveau de l'hémisphère gauche qu'au niveau du droit», expliquent les chercheurs.

Jennifer Stamps et son équipe concluent que le test du beurre de cacahuète pourrait être efficace pour dépister la maladie à un stade précoce.

Par Amar Belkhodja (*)

AISSAT IDIR 1915 - 1959

III - Un destin, une gloire, un drame

Syndicaliste d'élite, spécialiste averti des questions sociales et économiques, Aïssat Idir a toujours travaillé avec cœur et acharnement pour un syndicalisme authentiquement algérien. Il souffrit beaucoup pour ses idées politiques et son activité syndicale. Mais son esprit de sacrifice, sa loyauté, son honnêteté, la justesse et la continuité de son action, lui ont permis d'atteindre son objectif, avec la création de l'Union Générale des Travailleurs algériens (Ugta).- (Aïssat Idir : Un combattant de la cause nationale - *El Moudjahid* n° 47 du 3 août 1959)

Le Tribunal permanent des forces armées d'Alger ne retient contre Aïssat Idir que « l'atteinte à la sûreté de l'Etat. Il n'est plus l'associé à des malfaiteurs ». De même que son arrestation étant antérieure au congrès de la Soummam, la procédure de ses avocats n'admet pas qu'il soit poursuivi parce que le congrès du 20-Août-1956 l'avait désigné membre du Cnra. Les parachutistes grincent les dents de ne pouvoir charger le dossier par le principe de la rétroactivité. Ainsi, ils s'étaient acharnés par les séances de tortures répétées en espérant soutirer au leader syndicaliste des aveux sur son activité politique et sur son appartenance au FLN en tant qu'élément actif dans les organes de direction.

Au cours de son procès, Aïssat Idir s'est fait remarquer par sa dignité et par une plaidoirie d'une portée très impressionnante vis-à-vis de ses camarades et compagnons de combat mais également vis-à-vis du Tribunal qui le jugeait. Dans ce réquisitoire c'est l'accusé qui fait le procès du colonialisme : « Chacun de nous a revendiqué l'appartenance au mouvement syndical national que nous proposions de créer depuis des années. Aucun fait répréhensible n'a été rapporté contre nous. Les déclarations des deux officiers de police sont récusables.

Comment pouvais-je participer aux délibérations du Cnra alors que je fus privé de liberté depuis mai 1956 » (...) « J'ai lutté pour organiser la défense des travailleurs dans un cadre légal depuis plus de 15 ans... Mais nous avions devant nous un mur infranchissable... Celui dressé par l'administration... Le résultat de cette politique se constate aisément. Elle se caractérise par le paupérisme, le chômage, les paysans sans terre, la ségrégation raciale, l'analphabétisme... toutes les politiques contradictoires appliquées depuis 1830 ont échoué : expropriation, refoulement des paysans, assimilation, intégration, lois cadres... les conséquences se mesurent par la transplantation de centaines de milliers de jeunes et d'adultes par l'émigration vers la France à la recherche du travail... l'Algérien a payé un lourd tribu de sang durant les deux guerres mondiales... il en a été récompensé par les massacres de mai 1945 ».

« L'émancipation politique et sociale de nos camarades travail n'est possible que dans une Algérie indépendante. Nous nous sommes prononcés clairement depuis bien avant 1954. Notre cadre national et international d'action est le syndicalisme libre auquel nous avons l'honneur d'appartenir. Depuis ma jeunesse, j'ai continuellement milité dans les rangs du PPA et du MTL.

Monsieur le Président, nous sommes des syndicalistes et nous ne nous sommes jamais considérés comme des hors-la-loi... nous demandons le droit de vivre, d'être des hommes à part entière, non des « sujets » soumis et marginalisés dans notre propre pays, aujourd'hui devant vous le seul motif d'accusation véritable est d'avoir créé une centrale syndicale. Ce procès est en réalité aussi le procès du syndicalisme mondial dont les principes sont remis en cause devant ce tribunal... cinq secrétariats se sont succédés à la suite d'arrestations de mai à juin 1957.



L'action syndicale des travailleurs algériens, c'est une lutte pour la dignité» (Témoignage de Cheikh Mustapha, cité par Mohamed Fares - Aïssat Idir - p.99). Aïssat est acquitté par le tribunal

Le colonel Godard n'est pas très satisfait du verdict. Il fit enlever carrément Aïssat Idir à sa sortie de Serkadji pour être de nouveau incarcéré au Centre de transit et de tri de Birtraria le 13 janvier 1959. C'est un véritable kidnapping suivi d'une séquestration. La famille et les avocats d'Aïssat Idir restent sous nouvelles d'un homme qui subit toutes les épreuves. « Tous les moyens inhumains auxquels les nazis n'avaient même pas pensé sont utilisés par les parachutistes français pour le faire parler ». (Mohamed Mebarki - Revue El Djazair).

Le supplice se poursuit par l'utilisation du chalumeau. Car l'affirail de la torture qui comprend les instruments les plus tristement célèbres, la baignoire et la gégène, comprend aussi la lâpe à souder. Aïssat Idir est atrocement brûlé. « Il s'agissait pour les parachutistes d'arracher des aveux et des accusations susceptibles d'entraîner son inculpation dans une nouvelle affaire.

De quoi justifier une nouvelle incarcération. Aïsat n'était pas de ceux qui devaient se plier à de tels procédés. Les interrogatoires de plus en plus poussés se succèdent à El Biar pendant plusieurs semaines. Traité à l'électricité, Aïssat fut brûlé sur presque tout le corps. Il ne restait plus qu'à l'hospitaliser, le soigner pour que les interrogatoires puissent reprendre après guérison ». (Bulletin politique du Ministère de l'Information du GPRPA n° 10 du 25 juin 1959). Les organisations syndicales internationales prennent le relais.

L'affaire Aïssat Idir prend une dimension importante qui s'amplifie davantage quand le monde apprend son décès. Indigne par la disparition tragique d'Aïssat Idir, les ouvriers des quatre coins du monde se solidarisent avec la cause des Algériens. (Voir l'ouvrage de Mohamed Farès qui donne la liste détaillée des organisations syndicales internationales qui avaient manifesté leur réprobation).

Accusant Paul Delouvrier, le secrétaire de la délégation extérieure de l'Ugta déplore la détention illégale et secrète du leader syndicaliste. Les autorités françaises, curieusement, n'avaient toléré que la visite d'un certain Hadjadj, syndicaliste appartenant à Force Ouvrière, et la refusant à un cadre syndicaliste suisse : « Nous ne comprenons pas alors pourquoi l'administration française n'a jamais autorisé la visite de la famille d'Aïssat Idir ainsi que ses avocats à lui rendre visite. Nous comprenons encore moins que l'obscur et prétentu syndicaliste Hadjadj ait été autorisé à se rendre auprès de notre camarade, alors que cette autorisation a été catégoriquement refusée à un syndica-

liste bien connu, vrai celui-là, Monsieur Bernasconi, secrétaire général de l'Union des syndicats suisses chargé par la CISL de s'enquérir de l'état de santé d'Aïssat ». (L'ouvrier algérien n° 6 - Août 1959).

Avant son décès, Me Garrigues découvre Aïssat Idir dans un piteux état à l'hôpital militaire Maillot (Alger). Il souffre effroyablement d'atrocités brûlures. Il dément la thèse de l'accident ni celle d'une tentative de suicide, soutenu par ses tortionnaires. Des témoins attestent que Aïssat Idir n'a jamais consommé de cigarettes pour que sa paillasse prenne feu. « L'avocat constate l'état de délabrement occasionné par les tortures et recueille les faibles paroles de mon père qui déclare n'avoir ni fumé ni tenté de se suicider par le feu ou autre manière » (Témoignage du fils de Aïssat Idir cité par Mohamed Farès - p.114).

Les thèses officielles françaises parlent tantôt de suicide, tantôt de mort accidentelle parce que la paillasse du prisonnier avait pris feu. La famille du supplicié est horrifiée à la vue d'un corps affreusement abîmé qui le rend méconnaissable. Selon l'historienne Raphaëlle Branche « Le délégué général, Paul Delouvrier « peine à obtenir des décisions qu'il juge importantes : du transfert en métropole du syndicaliste Aïssat Idir, qu'il dit avoir demandé plusieurs fois, à un règlement clair en matière d'interrogatoire, ou des directives fermes sur les tortures. Tous les ministres semblent lui avoir opposé une même surdité ». (Raphaëlle Branche - La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie - p.234 - Gallimard - Paris - 2001).

Le Délégué général, Paul Delouvrier, fait des déclarations surprenantes, justifiant difficilement l'arrestation illégale dont fut victime Aïssat Idir alors qu'il venait d'être acquitté par le tribunal militaire. La délégué général persiste et signe en proclamant qu'il ne regrettait pas « La décision légale de ne pas l'avoir (Aïssat Idir) libéré après son acquittement ». Déçu certainement parce qu'il avait tenté sans succès de séduire Aïssat Idir et le faire gagner à la troisième force sur laquelle misait beaucoup le chef d'Etat français, le général de Gaulle. La République française est en mauvaise posture puisque le scandale fait le tour du monde infligeant aux institutions françaises un isolement diplomatique dans lequel s'enlisait de jour en jour l'Etat français.

Aïssat Idir ne fut admis à l'hôpital militaire Maillot que le 17 mars 1959. Les défenseurs et autres instances réclamaient son transfert dans un établissement hors d'Algérie, où des soins appropriés lui auraient été prodigués. En vain. C'est dire que les autorités militaires avaient résolu de le laisser périr. Ainsi de mars à juillet, date de son décès, c'est un grand brûlé qui se trouve prisonnier entre les mains des parachutistes français. Ces derniers assistent au dépitement d'un homme terriblement affaibli et complètement déchu de ses forces.

À suivre

10^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORIENTAL DE GENÈVE

Le Festival International du Film Oriental de Genève, organisé par l'association Fifog, œuvre pour le développement, la diversité culturelle et le dialogue inter-civilisationnel en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. Le poète Adonis, Président d'honneur de cette 10^{ème} édition, a déclaré officiellement ouvert le Fifog 2015.

O. L.

Tahar Houciki, directeur artistique est présent avec un documentaire sur l'Algérie. Il affirme que le « Fifog fera entendre les voix de la sagesse et de l'amour. »

Une centaine de films sont à l'affiche du Festival du film oriental de Genève (Fifog) à l'occasion de sa sixième édition, qui se tient depuis le 20 et jusqu'au 29 mars.

« Nous sommes à un moment où la barbarie met à rude épreuve aussi bien la paix entre l'Orient et l'Occident que le principe du vivre ensemble », ont déclaré les or-

L'Orient sans orientalistes



ganisateurs, qui s'inquiètent de la montée en puissance des « groupes obscurantistes ou racistes ».

Un tiers de films féminins

La dixième édition du festival portera aussi une attention particulière « aux cinémas de la femme », avec un tiers des films programmés émanant de réalisatrices. La manifestation aura à sa disposition 20 sites de projection en Suisse romande et en France voisine. Le festival diffusera aussi des films réalisés par des jeunes cinéastes issus de l'immigration.

Le président d'honneur du Fifog 2015 est Ali Ahmed Saïd

Esber, présenté par les organisateurs comme le plus éminent poète vivant de langue arabe « rapportent les médias locaux. »

Bahia Allouache y présente un film sur les relations dans le couple sur fond de situation politique.

« L'Oranais » héros du FLN est un film déjà diffusé en Algérie où il a suscité quelques débats. Son réalisateur, Lyes Salem est présent à Genève et dans les villes où le programme du Fifog est assumé.

Tous les cinémas du bassin méditerranéen sont à l'affiche : longs et courts métrages, documentaires font un bouquet contrasté des réalités en Egypte,

Tunisie, maroc, Algérie, Turquie, Arménie, etc.

Adonis a déclaré : « Si la création permet la construction des identités des peuples dans leur rapport au monde, le 7^e art détient un rôle primordial en matière de questions les plus brûlantes de notre époque. Il est un projecteur qui éclaire le chemin de l'ouverture. « En soutenant le Fifog, les villes helvétiques et de la France voisine font œuvre de culture et de respect pour l'autre. »

Les autorités suisses au niveau fédéral et des mairies se sont associées aux organisations pour en faire une manifestation soutenue par l'Unesco.

besoin de mieux maîtriser les techniques d'écriture de ce genre. Ils seront animés par des experts.

« Nous sommes déficitaires en matière de scénario et il faut prendre en charge les compétences dans ce domaine. La formation est l'un des axes les plus importants du Fofa », a-t-il souligné.

Concernant les salles de cinéma qui accueilleront les projections des films du Festival, trois ont été retenues et sont en cours de rénovation, dans le cadre d'un plan d'urgence de réhabilitation. Il s'agit de la salle de la cinémathèque, « Maghreb » et « Es-Saâda ». « Ces trois salles seront prêtes le jour J. Elles seront équipées de moyens techniques les plus modernes. La semaine prochaine, un expert est attendu à Oran pour prendre en charge ces salles sur le plan technique », a indiqué Brahim Sediki.

Le commissaire du Fofa a souligné que le Festival sera un « fleuve avec de nombreux affluents : tourisme, culture, art plastique, artisanat, commerce et autres ». « Il faut bien vendre l'image d'Oran et le Festival en est un excellent moyen », a-t-il dit, soutenant qu'il « faut exporter une image positive d'Oran. »

GUELMA

La langue arabe dans l'œuvre de Kateb Yacine « sous la loupe »

Le sixième colloque international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine, ouvert samedi à Guelma, a donné lieu à de nouvelles approches d'étude méthodologique de cet auteur, axées sur « l'arabité de l'écriture katébienne » et par conséquent sur « ce que doit le français de Kateb Yacine à l'arabe parlé en Algérie ».

L'une des premières interventions de cette rencontre de quatre jours, organisée à la salle du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, a porté sur « les interactions culturelles et esthétiques chez Kateb Yacine » pour montrer le lien profond de la production textuelle katébienne avec la langue arabe savante et parlée.

Le Dr Mansour Mehenni, de Tunisie, qui a intitulé son communication « Yacine, écrivain arabe », a considéré qu'il était « temps de rendre à Kateb Yacine la place légitime qui lui revient dans le champ culturel et l'imaginaire algérien et arabe ».

Il a également souligné que Kateb Yacine a été « diabolisé » du point de vue arabe, donnant lieu à une remise en cause de ses rapports au nationalisme et à l'islam, le rangeant sous l'étiquette de « communiste athée ». Il s'en est suivi, selon le Dr Mehenni, des amalgames méthodologiques portant sur les registres de la civilisation, la modernité, la littérature, la culture, la langue ou la religion.

Pour sa part, le Dr Mohamed Saad Berghal, de l'université de Monastir (Tunisie), a estimé, dans une conférence intitulée « Kateb Yacine, un et pluriel », que l'œuvre romanesque et théâtrale de Kateb Yacine a « rassemblé des dimensions aussi multiples que l'histoire, la civilisation, la culture, le patrimoine, qu'il s'exprime en français ou en arabe parlé et populaire ».

Considérant que Kateb Yacine a été « exilé par la critique hors de son appartenante véritable », cet universitaire a estimé qu'il était « temps pour la critique arabe de le revendiquer en tant qu'écrivain universel ».

Lors des débats, des intervenants ont rappelé que Kateb Yacine a appris le Coran très jeune. Ils ont mis en exergue ses origines andalouses et berbères, son appartenance aux Beni Kablout, partis en Andalousie et revenus au pays après la chute de Grenade en 1492, et souligné l'importance de la culture arabe dans les racines de l'auteur de Nedjma.

La première journée de cette sixième édition du colloque Kateb Yacine de Guelma, inscrite, cette année, dans le cadre de l'événement « Constantine, capitale 2015 de la culture arabe », a été dominée par les intervenants tunisiens, au nombre de six.

Quelque vingt communications de chercheurs algériens, français, tunisiens, belges, américains (USA), polonais et marocains sont au programme de cette rencontre.



Une charte du Festival d'Oran du film arabe est en cours d'élaboration

Le Commissaire du Festival d'Oran du film arabe (Fofa), Brahim Sediki, a annoncé, samedi à Oran, qu'une charte du Festival est en cours d'élaboration pour assurer la pérennité de cette manifestation.

« Une charte du festival d'Oran du film arabe est en cours d'élaboration. »

Elle permettra de mettre en place des traditions pour cette manifestation et assurer sa pérennité. Elle permettra également d'éviter l'improvisation dans sa préparation et sa gestion tout au long de son déroulement », a-t-il indiqué, lors du forum du journal « El Djoumhouria ».

« Cette charte sera élaborée par le Ministère de la Culture. Elle ne sera pas prête lors de cette édition, mais elle permettra de mieux appréhender les prochaines éditions du Festival dans ses différentes facettes », a ajouté Brahim Sediki, soulignant que le cinéaste algérien Mohamed Lakhdar Hamina, lauréat de la Palme d'Or du Festival de Cannes en 1975, sera élu président d'honneur du Festival, qui débutera le 3 juin prochain.

Le même orateur a annoncé que la Turquie a été choisie, cette année, comme l'invité d'honneur du Festival. « Ce sont les pays invités d'honneur qui confèrent

au Fofa son caractère international », a-t-il estimé, tout en soulignant que, cette année, le Festival a bénéficié de deux « acquis importants », à savoir l'organisation de deux séminaires sur les différents métiers du cinéma, ainsi que sur le 7^{ème} art en général.

Ces deux séminaires auront lieu les mois de février et septembre de chaque année. Ils dureront chacun quatre jours et seront dédiés chaque fois à un thème différent. Pour cette 8^{ème} édition du Fofa, deux autres événements seront, par ailleurs, organisés. Il s'agit d'une rencontre sur « le roman arabe et le cinéma » et d'une journée d'études sur « le scénario et l'adaptation ». Des ateliers d'écriture du scénario seront organisés au profit de scénaristes déjà installés mais qui ont

besoin de mieux maîtriser les techniques d'écriture de ce genre. Ils seront animés par des experts.

« Nous sommes déficitaires en matière de scénario et il faut prendre en charge les compétences dans ce domaine. La formation est l'un des axes les plus importants du Fofa », a-t-il souligné.

Concernant les salles de cinéma qui accueilleront les projections des films du Festival, trois ont été retenues et sont en cours de rénovation, dans le cadre d'un plan d'urgence de réhabilitation. Il s'agit de la salle de la cinémathèque, « Maghreb » et « Es-Saâda ». « Ces trois salles seront prêtes le jour J. Elles seront équipées de moyens techniques les plus modernes. La semaine prochaine, un expert est attendu à Oran pour prendre en charge ces salles sur le plan technique », a indiqué Brahim Sediki.

Le commissaire du Fofa a souligné que le Festival sera un « fleuve avec de nombreux affluents : tourisme, culture, art plastique, artisanat, commerce et autres ». « Il faut bien vendre l'image d'Oran et le Festival en est un excellent moyen », a-t-il dit, soutenant qu'il « faut exporter une image positive d'Oran. »

JIJEL

« Lire en fête » créera de l'animation dans 10 communes de la wilaya

Dix (10) communes de la wilaya de Jijel connaissent, depuis dimanche et jusqu'au 1^{er} avril prochain, beaucoup d'animation grâce au festival culturel « Lire en fête », a indiqué à l'APS le directeur de la maison de la Culture Omar-Oussenedik, Djamel Brihi.

Le programme initié dans ce cadre permettra aux communes d'Erraguine, Selma Benziada, Djimla, Beni Yadjis,

Oudjana, Settara, El Ancer, Oued Adjoul, Bordj T'har et Sidi Abdelaziz de sortir de leur torpeur et plongeront dans une ambiance festive favorisée par la venue du printemps et les vacances scolaires, a déclaré ce responsable lors de l'ouverture du festival. « Ce festival qui en est à sa 5^{ème} édition a aussi pour ambition de rapprocher davantage l'enfant du livre et de lui faire aimer la lecture », a encore

souligné M. Brihi. Divers espaces sont mis à la disposition des jeunes pour laisser libre cours à leur imagination culturelle, littéraire ou artistique à travers des ateliers thématiques et pédagogiques, des concours de dessins ou de mots croisés. Des représentations théâtrales seront également au menu de cette manifestation qui a vu un nombre important de jeunes, accompagnés de leurs

parents, assister aux spectacles donnés, en ouverture, dans la grande salle de la maison de la Culture. Outre une rencontre consacrée aux bibliothèques et aux salles de lectures publiques, il est prévu des rencontres-débats entre auteurs, nouvellistes et romanciers avec les lecteurs conviés au musée Kotama, dans le centre de la ville.

APS



Le 3^e auteur de l'attentat contre le musée du Bardo est en fuite

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a affirmé dimanche à la télévision française Itélé et à la radio Europe 1 qu'un troisième auteur de l'attentat du musée du Bardo, qui a fait 21 morts mercredi dernier, était en fuite.

«Sûrement, il y en avait trois (...) Deux sont exécutés, mais il ya en a un qui maintenant court un peu», a déclaré le président tunisien. Répondant à un journaliste qui lui demandait si cet homme était en fuite, il a dit: «Encore (en fuite). De toute façon, il n'ira pas très loin».

Samedi, le président Caïd Essebsi avait admis qu'il y avait eu des «défaillances» dans le dispositif de sécurité de son pays, qui ont facilité l'attentat meurtrier du Bardo, dans une interview publiée sur le site internet de l'hebdomadaire français Paris Match. L'attaque de mercredi à Tunis, qui a coûté la vie à 20 touristes étrangers et un Tunisien, a été revendiquée par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech).

TUNISIE

Le terrorisme ne dissuadera point la Tunisie d'aller de l'avant

Les actes terroristes ne dissuaderont point la Tunisie d'aller de l'avant dans la réalisation des projets de développement et mener à terme le processus de construction démocratique dans le pays, a assuré, samedi, le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid.

«La Tunisie nouvelle est fermement engagée à mener à terme le processus de construction démocratique que soient les difficultés et les entraves», a-t-il affirmé lors d'une visite dans le district du Grand-Tunis.

«Cette visite de terrain s'inscrit dans cette optique», a affirmé



M. Essid, cité par la TAP. Optimiste quant à l'avenir du pays, M. Essid a appelé l'ensemble des Tunisiens à sous-tendre les efforts des forces sécuritaires et militaires dans leur lutte contre le terrorisme.

Une attaque terroriste a frappé mercredi dernier le plus prestigieux musée du pays (le Bardo) qui

a coûté la vie à 21 personnes dont 20 touristes, selon un dernier bilan officiel, a suscité l'indignation de toute la classe politique tunisienne qui a appelé à l'unité nationale pour combattre le terrorisme et poursuivre le processus démocratique et la voie du consensus.

SAHARA OCCIDENTAL

Les manifestations politiques réprimées dans la violence par le Maroc



Les manifestations politiques au Sahara occidental occupé sont «systématiquement» interdites ou réprimées dans «la violence» par les forces de police marocaine qui «agissent en toute impunité», selon un rapport du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Remdh).

Le Remdh a rendu son rapport au terme d'une mission effectuée au Maroc et aux territoires occupés du Sahara occidental du 14 au 21 septembre 2014, afin d'y évaluer la situation en matière de respect des droits de l'Homme.

«Au Sahara occidental (occupé), des restrictions à la liberté de réunion et de mani-

festation continuent d'être imposées plus qu'ailleurs. Les manifestations politiques et de solidarité sont systématiquement interdites ou réprimées dans la violence par les forces de police qui agissent en toute impunité», a relevé le Remdh, ajoutant que la torture «demeure également une pratique courante».

Dans ses conclusions, le Remdh a indiqué que l'Union européenne (UE) devrait intégrer la composante des droits de l'Homme pour le Sahara occidental dans son accord de politique européenne de voisinage (PEV) avec le Maroc et soutenir la mise en place de mécanismes internationaux permanents pour contrôler et garantir le respect des droits de l'Homme dans le Sahara occidental.

Le Remdh fait également état du harcèlement de plu-

sieurs organisations de défense des droits de l'Homme, en particulier de l'Amdh qui constitue «une violation de l'article 29 de la nouvelle constitution». «Les autorités marocaines tentent ainsi d'entraver le travail des défenseurs des droits de l'Homme, d'autant plus depuis les déclarations du ministre de l'intérieur, Mohamed Hassad, devant le parlement marocain le 15 juillet de l'année dernière. M. Hassad a en effet accusé les organisations non gouvernementales de subir des influences étrangères et de compromettre la réputation et la sécurité du pays», a indiqué le Remdh qui a ajouté que les poursuites engagées contre ceux et celles qui dénoncent la torture relevaient «d'une volonté d'intimidation de même nature».



LIBYE

Deuxième journée d'affrontements près de Tripoli

Des affrontements ont opposé samedi pour la deuxième journée d'affilée les éléments de «Fajr Libya» à celles du gouvernement libyen internationalement reconnu, dans un secteur situé à 80 km au sud de Tripoli. Le secteur de Bir al-Ghanam est le théâtre de violents combats à l'arme lourde, a rapporté l'AFP au lendemain d'affrontements ayant opposé les deux camps dans la région d'al-Aziziya, à 35 km au sud de la capitale.

Fajr Libya, qui contrôle la capitale depuis août, avait indiqué sur des réseaux sociaux que ses hommes avaient combattu un groupe hostile s'étant infiltré à al-Aziziya. Les miliciens ont affirmé avoir saisi des équipements militaires et capturé «un certain nombre» d'assaillants.

Le gouvernement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale, a annoncé de son côté que ses forces menaient des combats dans le cadre d'une «opération visant à libérer Tripoli».

Samedi, l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon a «condamné dans les termes les plus forts ces activités militaires qui non seulement aggravaient la situation en Libye et entraînaient l'unité des Libyens dans la lutte contre le terrorisme, mais elles entraînaient aussi le dialogue à un moment crucial».

Livrée aux milices depuis la chute de Mouammar el Gaddafi en 2011 après huit mois de révolte, la Libye est le théâtre de combats entre les différentes factions, mais aussi entre milices et forces pro-gouvernementales.

Depuis des semaines, elle est en outre la cible d'attaques revendiquées par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) qui contrôle des pans entiers de territoire en Syrie et en Irak.

APS

NIGERIA - TCHAD

La ville nigériane de Gambaru toujours sous contrôle tchadien

La ville nigériane de Gambaru, située à la frontière avec le Cameroun, est toujours sous le contrôle total des troupes tchadiennes, a affirmé samedi soir l'état-major général des armées tchadiennes dans un communiqué.

Cette déclaration intervient alors que des informations font état, depuis deux jours, de la reprise de cette ville par le groupe terroriste nigérian Boko Haram.

Gambaru était la première ville libérée par le contingent tchadien, qui avait réussi, au bout d'intenses combats en janvier dernier, à chasser les éléments de Boko Haram de la ville.

NIGERIA

Nouveau déploiement de l'armée tchadienne dans la ville de Gambaru après une tuerie de Boko Haram

L'armée tchadienne s'est de nouveau déployée samedi dans la ville de Gambaru, dans le nord-est du Nigeria, quelques jours après une attaque meurtrière du groupe extrémiste nigérian Boko Haram qui avait profité de l'absence de toute force de sécurité dans la ville, ont rapporté des médias.

L'armée tchadienne avait repris Gambaru le mois dernier à Boko Haram.

Elle s'est retirée du territoire nigérian la semaine dernière mais l'armée nigériane n'a pas

pris le relais, laissant le champ libre aux extrémistes de Boko Haram.

«Des centaines de soldats tchadiens sont entrés dans Gambaru ce (samedi) matin en provenance de Fotokol», a déclaré Babagana Karimbe, qui vit dans la ville du nord du Cameroun, simplement séparée de Gambaru par un pont.

M. Karimbe, cité par l'agence AFP, a précisé que le déploiement des Tchadiens avait commencé vers 06h20 GMT et que des dizaines de véhicules, dont des chars, étaient arrivés.

«Les combattants de Boko Haram avaient fui avant l'arrivée des militaires car nous n'avons pas entendu un seul coup de feu depuis que les soldats tchadiens sont entrés», a-t-il dit.

Les extrémistes étaient revenus mercredi, tuant huit personnes, puis jeudi, en tuant encore trois autres. L'absence de toute force de sécurité dans la ville a montré une nouvelle fois la difficile coordination dans les opérations contre Boko Haram entre armée nigériane et armées des pays voisins, Tchad en tête.

ONU

Réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur le Yémen au bord du chaos

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu hier une réunion d'urgence sur le Yémen, où la situation ne cesse de se dégrader avec la recrudescence des violences notamment dans la capitale Sanaa, contrôlée par les rebelles houthis qui avancent vers le sud du pays.

Cette réunion se tient à la demande du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, qui se trouve actuellement à Aden, la grande ville du Sud depuis sa fuite en février de Sanaa.

Dans une lettre adressée vendredi à la présidence française du Conseil, le président Hadi a dénoncé «les actes criminels des miliciens houthis et de leurs alliés, qui menacent non seulement la paix au Yémen mais la paix et la sécurité régionale et internationale».

M. Hadi a demandé au Conseil «son intervention urgente de toutes les manières possibles pour mettre fin à cette agression». Il a suggéré que le Conseil impose des sanctions contre les auteurs de troubles et prenne une résolution contraignante «pour dissuader les Houthis et leurs alliés et stopper leur agression» (.), notamment contre la ville d'Aden.

La réunion du Conseil interviendra deux jours après les premiers attentats revendiqués au Yémen par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) et qui ont



coûté la vie à 142 personnes dans deux mosquées de la capitale.

La réunion permettra aux ambassadeurs des 15 pays d'entendre un compte rendu de la situation, fait probablement par vidéo-conférence par l'émissaire de l'ONU Jamie Bremner qui tente depuis plusieurs mois une médiation dans le conflit yéménite.

Des représentants du Yémen et du Qatar, qui conseille actuellement le Conseil de coopération du Golfe, prendront aussi la parole avant que le Conseil ne ferme des consultations à huis clos.

Selon des diplomates, il est possible, mais pas certain, que le Conseil adopte à cette occasion une déclaration mais pas une résolution, trop longue à négocier en quelques heures.

Avancée des Houthis vers l'Ouest et le Sud

Le Conseil avait publié vendredi une déclaration dénonçant les raids aériens menés contre le palais présidentiel à Aden et l'aéroport international de la ville et soulignant que

«le président Abd Rabbo Mansour Hadi représente l'autorité légitime».

Après ces raids, le président Hadi a été évacué vers un lieu sûr, selon une source au sein de la présidence. Aden est en proie à des troubles: des combats entre partisans et adversaires du président yéménite au sein des forces de sécurité ont fait des morts et des blessés ces derniers jours.

Après la prise de la capitale, les rebelles tentent d'étendre leur influence vers le sud et l'ouest du pays. Plus tôt dans la journée, les Houthis et des militaires fidèles à l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh se sont emparés de l'aéroport de Taëz, près d'Aden.

Quelque 300 Houthis, en tenue militaire, et soldats se sont déployés dans l'enceinte de l'aéroport de Taëz et des renforts étaient en route en provenance de Sanaa, à 250 km au nord, d'après une source aéroportuaire.

Face à la progression des Houthis vers Aden, les forces loyales au président Hadi, soutenues par des tribus et des

membres des «comités populaires» (supplétifs de l'armée), s'emploient hier à renforcer les défenses autour de la capitale du Sud, selon des sources sécuritaire et militaire.

Ces forces établissaient notamment une ceinture de sécurité à la périphérie d'Aden où des soldats, «soutenus par une quarantaine de chars de combat, ont été déployés dans le nord et l'ouest» de la ville, selon une source militaire.

La détérioration de la situation sécuritaire au Yémen a poussé les Etats-Unis à évacuer tout leur personnel encore présent dans le pays. Washington a toutefois assuré vouloir continuer à «soutenir fermement la transition politique» dans le pays.

Le président Hadi appelle à la reprise du dialogue

Le dialogue de sortie de crise patraîné par les Nations unies se trouve actuellement dans l'impasse et les observateurs évoquent «un sérieux risque de guerre civile». Le président yéménite a appelé la veille l'ensemble des factions politiques à reprendre le dialogue. Il a invité tous les partis politiques d'adhérer à l'initiative du Golfe et aux résultats de la conférence sur le dialogue national, sur lesquels ces partis étaient parvenus à un accord. La conférence du dialogue national avait jeté les bases d'une nouvelle Constitution et retenu le principe de transformer le Yémen en un Etat fédéral avec six régions, un projet sur lequel les Houthis étaient réservés.

Il s'agit en effet des premières élections anticipées en Andalousie après celles organisées le 3 mars 1996.

Les élections andalouses, les dixièmes du genre dans cette région depuis 1982, constitueront en fait un test pour connaître la future carte politique dans le pays et donneront aussi le coup d'envoi d'une année politique particulièrement chargée en Espagne qui sera marquée par la tenue d'élections municipales et régionales en mai, et des législatives en fin d'année.



BANDE DE GHAZA Trois Palestiniens blessés par les tirs des forces d'occupation à l'est de Khan Younès

Au moins trois Palestiniens ont été blessés vendredi soir par les tirs des forces armées de l'occupant israélien à l'est de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, selon des sources palestiniennes.

Par ailleurs, quatre Palestiniens ont été arrêtés près de la colonie «Otineil», à Al-Khalil, dans le sud de la Cisjordanie occupée et ils appartiennent au village de Doura, rapporte la presse locale. Selon la même source, des confrontations ont eu lieu entre les jeunes Palestiniens et les forces d'occupation sionistes lors de l'arrestation de deux jeunes dans le village de Dura, à Al-Khalil.

Lundi, une association de défense des prisonniers palestiniens (HUSSAM), a indiqué que presque 300 civils palestiniens ont été arrêtés, par les forces d'occupation israéliennes, et emprisonnés dans des conditions déplorables uniquement au cours du mois de février.

SYRIE L'opposition boycotte les pourparlers de Moscou

La Coalition nationale syrienne (CNS, opposition en exil) a annoncé samedi qu'elle rejetait une invitation de la Russie pour participer à des pourparlers avec Damas le 6 avril à Moscou. La Coalition de l'opposition «a discuté de la lettre (d'invitation) transmise à la Coalition par le ministère russe des Affaires étrangères et a décidé de ne pas participer à 'Moscou 2', selon un communiqué publié à l'issue d'une réunion à Istanbul.

Une source de la Coalition a affirmé à l'AFP que l'invitation de la Russie était «un grand développement car il s'agit d'une reconnaissance de la Coalition en tant qu'institution».

Fin janvier, des pourparlers entre une trentaine d'opposants et une délégation de Damas, n'avaient pas permis d'avancée concrète.

La réunion avait juste abouti à un accord de principe sur un texte appelé les «principes de Moscou»: «respect de la souveraineté de la Syrie, de son unité et de son intégrité territoriale», «lutte contre le terrorisme international», «règlement de la crise syrienne par des moyens politiques et pacifiques conformément aux principes du communiqué de Genève du 30 juin 2012», «rejet de toute ingérence étrangère et levée des sanctions».

Il s'agissait des premières discussions depuis l'échec des pourparlers de Genève II début 2014 dans le but de trouver une issue au conflit, qui a fait en quatre ans plus de 215.000 morts en Syrie.



ÉLECTIONS ANTICIPÉES EN ANDALOUSIE Début de vote pour élire 109 membres du Parlement

Les Andalous ont commencé à voter hier matin lors des élections anticipées pour renouveler les membres du Parlement de leur région située dans le sud de l'Espagne.

Un total de 3.835 bureaux de vote ont ouvert à 0900 (H) comme prévu à Séville et dans d'autres provinces pour l'élection de 109 membres du Parlement de la communauté autonome d'Andalousie, la région la plus peuplée avec 8,4 millions d'habitants et où le taux de chômage atteint 34 % (10 points de plus que la moyenne espagnole).

Le vote devra se poursuivre jusqu'à 20h00 et les premiers résultats officiels du scrutin commenceront à être publiés à partir de 23h00.

Près de 6,5 millions de personnes, dont 245.202 votent pour la première fois, sont appelés aux urnes ce dimanche pour un premier test électoral pour les principaux partis politiques le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le Parti populaire (PP)

face à la formation de gauche Podemos, après sa victoire surprise aux élections européennes de mai 2014.

Les élections régionales d'Andalousie ne devaient avoir lieu qu'en 2016, mais la présidente du gouvernement Susana Diaz, la candidate du PSOE, avait décidé d'avancer le 26 janvier dernier, le scrutin au 22 mars en raison des divergences survenues dans la coalition gouvernementale PSOE-IU (écolo-communistes).

Il s'agit en effet des premières élections anticipées en Andalousie après celles organisées le 3 mars 1996.

Les élections andalouses, les dixièmes du genre dans cette région depuis 1982, constitueront en fait un test pour connaître la future carte politique dans le pays et donneront aussi le coup d'envoi d'une année politique particulièrement chargée en Espagne qui sera marquée par la tenue d'élections municipales et régionales en mai, et des législatives en fin d'année.

NUCLÉAIRE IRANIEN-HAMMOND : Téhéran doit prendre des «décisions difficiles»

«Nous sommes d'accord que des progrès substantiels ont été accomplis sur des points clés mais il y a des questions importantes sur lesquelles un accord n'a pas encore été possible. Il est maintenant temps, pour l'Iran en particulier, de prendre des décisions difficiles», a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères Philip Hammond, au nom aussi de ses homologues américain, français, allemand et européen.

Leur réunion, dans un salon de l'aéroport de Heathrow où le chef de la diplomatie américaine John Kerry a fait escale avant de reprendre l'avion pour les Etats-Unis, avait pour but d'évoquer la suite des négociations visant à aboutir à un accord politique avant la date butoir fixée au 31 mars. Et ce

alors que des tensions sont apparemment apparues entre Washington et la France.

MM. Hammond et Kerry, l'Allemand Frank Walter Steinmeier, le Français Laurent Fabius et la chef de la diplomatie de l'Union européenne Federica Mogherini ont également réaffirmé que des progrès importants avaient été accomplis au cours des négociations du 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, Allemagne) avec l'Iran à Lausanne. «Nous sommes d'accord que des progrès substantiels ont été accomplis sur des points clés mais il y a des questions importantes sur lesquelles un accord n'a pas encore été possible», a déclaré M. Hammond.

APS



Téhéran a des «décisions difficiles» à prendre pour que les pourparlers sur son programme nucléaire aboutissent, ont affirmé les grandes puissances à l'issue d'une réunion à Londres samedi en fin de journée.

OTAN

Menaces de Daech contre l'armée américaine, «un moyen sensationnaliste de plus»

Le commandant des troupes de l'OTAN en Europe, Philip Breedlove, a estimé dimanche que la publication d'une liste de 100 militaires américains à abattre par un groupe se réclamant de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) était «un moyen sensationnaliste de plus». «Il s'agit juste d'un moyen sensationnaliste de plus. Nous avons vu ces derniers mois que, chaque fois qu'ils enregistrent une défaite sur le champ de bataille, ou qu'ils sont mis sous pression sur le champ de bataille, ils sortent un gros truc pour faire sensation», a déclaré le général américain lors d'un débat organisé à Bruxelles par l'institut américain German Marshall Fund.

Selon lui, les éléments de Daech sont «mis sous une grande pression et donc ils essaient d'éloigner l'attention de ce qui se passe sur le champ de bataille en ayant recours à l'un de ces gros trucs», a-t-il poursuivi.

Lors du même débat, l'ancienne sous-secrétaire à la politique de Défense américaine Michèle Flournoy a indiqué qu'elle «pense que nous sommes tous inquiets de lire ces informations».

«Je pense que cela montre quels types de tactiques ils utiliseront et que nous devons nous y préparer, tant en termes de protection de nos personnels, mais aussi en faisant le travail très important avec les communautés dans nos pays pour faire en sorte que le processus de radicalisation ait moins de chances de réussir», a ajouté ce responsable militaire qui dirige un centre d'études, le «Center for a New American Security».

Plus tôt, le commandement des Marines américains avait appelé ses personnels à la «vigilance» après la publication de cette liste comprenant les noms et adresses supposés ainsi que des photos de 100 militaires américains, selon le centre américain de surveillance des sites islamistes (SITE).

APS

FRANCE

43 millions d'électeurs aux urnes pour le premier tour des départementales

Quelque 43 millions d'électeurs français votaient dimanche lors du premier tour des élections départementales et le taux de participation a atteint 18,02% à midi, selon les médias locaux.



Les électeurs de la quasi-totalité du territoire doivent élire 4 108 conseillers départementaux, dont 3 990 en métropole. Ils doivent renouveler une très grande partie de la composition des assemblées des 101 départements français.

Les bureaux de vote, ouverts à 08h00 le seront jusqu'à 18h00, sauf à Paris et à Lyon (grandes villes où il n'y a pas de conseils départementaux) et à l'exception de quelques villes (Brest, Dijon, Chambéry, Toulon, Tours...) où ceux-ci le resteront jusqu'à 19h00. La journée risque d'être marquée par une abstention

massive malgré un taux de participation à midi de 18,02%, contre 15,7% enregistrés à la même heure lors du précédent scrutin en 2011, selon la presse locale, qui estime que l'Union pour un mouvement populaire (UMP, parti d'opposition de droite) et le Front national (FN, extrême droite) sont en concurrence pour arriver en tête de ce scrutin.

Quant au Parti socialiste (PS) du président François Hollande, à la tête de 61 départements sur 101, il est menacé d'en perdre une trentaine à l'issue du second tour le 29 mars, pour lequel nombre de ses candidats

risquent d'être éliminés. Les élections départementales ont pour but de désigner pour six ans les conseillers départementaux. Gérant un budget supérieur à 75 milliards d'euros par an, les conseils départementaux (appelés jusqu'ici «conseils généraux») s'occupent surtout des aides sociales mais sont présents partout: aides aux entreprises, entretien des routes et collèges, ou encore investissement dans le numérique. Pour la première fois, dans chaque canton, les candidats se présentent en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AÏN DEFLA
DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
NIF : 099044015038035

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 04/2015

Conformément aux articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Aïn Defla informe les entreprises intéressées par :

- L'avis d'appel d'offres restreint N° 11/2014. Portant : REALISATION D'UNE AUBERGE DE JEUNES 50 LITS A HAMMAM RIGHA. Paru dans les quotidiens nationaux : **النهار** en date du 05 AOÛT 2014 sous le N° ANEP137041 Et **REPORTERS** en date du 02 AOÛT 2014 sous le N° ANEP137041, et le BOMOP,
- L'avis d'appel d'offres restreint N° 01/2015. Portant : REALISATION D'UNE AUBERGE DE JEUNES 50 LITS A HAMMAM RIGHA lot N° 01 : GROS ŒUVRE + CES + CHAUFFAGE CENTRAL + AEP + ASSAINISSEMENT EXTERIEUR. Paru dans les quotidiens nationaux : **النهار** en date du 01 février 2015 sous le N° ANEP305149 Et DK NEWS en date du 01 février 2015 sous le N° ANEP305149, et le BOMOP,
- compte tenu du procès-verbal de la commission d'évaluation des offres est décidé ce qui suit :

Réalisation Et Équipement D'une Auberge De Jeunes 50 Lits A Hammam Righa	Entreprise	NIF	Montant corrigé en (ITC)	Délai de réalisation	Note tech	Obs
LOT N° 01 : GROS ŒUVRE + CES + CHAUFFAGE CENTRAL + AEP + ASSAINISSEMENT EXTERIEUR						
	SARL - ELMANEL	099944076231073	73 729 663,49 DA	16 mois	47,5 points	Offre moins disante pré qualifiée technique ment

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent avis d'appel, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès la commission des marchés publics de la wilaya de Aïn Defla, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de dépôts légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher du service d'investissement et équipement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 314 688 du 23/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VILLE



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA WILAYA DE CHLEF

Mise en demeure

L'entreprise **SARL hydrosly** représentée par Monsieur DRIZI BENYAHIA, domiciliée au Cité est N° 35 Boukadir W/Chlef titulaire de la convention N° 03 approuvée en date du 26/06/2014, relatif aux travaux de réalisation d'un parc citadin pour la commune de Chlef ; Lot N° 04 : réalisation et équipement d'une bâche à eau d'une capacité de 200 M³, est mise en demeure pour le retard et le dépassement de délais.

Vous devez achever les travaux dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

Faute de quoi, il sera procédé aux mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 314 739 du 23/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ SAAD-DAHLEB BLIDA 1
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 ET INTERNATIONAL RESTREINT
 N°03/USDB1/2015**

Conformément aux articles 25, 26, 28, 30 et 45 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.
 L'université SAAD-DAHLEB Blida 1, lance un avis d'appel d'offres national et international restreint relatif à :

L'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements scientifiques, informatiques et de reprographie des laboratoires de recherche de l'université SAAD-DAHLEB Blida 1
 Laboratoires d'appareils locomoteurs et qualité des soins en santé publique
 Lot N°01 : Médecine Physique et Réadaptation I
 Lot N°02 : Médecine Physique et Réadaptation II
 Lot N°03 : Chirurgie Orthopédique
 Lot N°04 : Chirurgie Plastique
 Lot N°05 : Équipement informatique
 Lot N°06 : Équipement Audio-visuel
 Lot N°07 : Équipement pour données anthropométriques

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges du dimanche au jeudi, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, auprès de l'université de Blida I, route de Soumaâ 09000 – Blida, Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation contre paiement de la somme de mille cinq cent dinars algériens (1500.00 DA) auprès de :

L'Agence Comptable de l'université SAAD-DAHLEB Blida 1
 Route de Soumaâ – Blida

Les offres accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges sous double enveloppe cachetée et anonyme, doivent être libellées comme suit :

Monsieur le Recteur de l'université SAAD-DAHLEB – Blida 1
 Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

Université SAAD-DAHLEB – Blida 1
 Avis d'appel d'offres national et international restreint
 N°03/USDB1/2015

Acquisition, installation et mise en service des équipements scientifiques, informatiques et de reprographie des laboratoires de recherche de l'université SAAD-DAHLEB Blida 1
 Laboratoire d'appareil locomoteur et qualité des Soins en santé publique

Lot ... :

Les soumissions doivent comporter une offre technique et une offre financière accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires mentionnées dans l'article N° 14 du cahier des charges : Les offres incomplètes ou non conformes aux spécificités du cahier des charges ne seront pas retenues :

- La durée de préparation des offres est fixée à 37 jours ;
- Le jour et l'heure de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres ;
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant ;
- L'heure de dépôt des offres est fixée à douze heures (12h00) ;
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Université SAAD DAHLEB Blida 1
 Route de Soumaâ 09000 Blida
 Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TINERKOUK
COMMUNE K'SAR KADDOUR
NIF N° : 098501079005332

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
 NATIONAL RESTREINT
 N°02/2015**

Programme PCD : 2015
 Projet : Revêtement de la route reliant Ksar Kaddour et Hay Oum Tayebat sur 03 km
 Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de K'sar Kaddour lance un avis d'Appel d'Offres National restreint pour l'exécution des travaux suivants :
Revêtement de la route reliant Ksar Kaddour et Hay Oum Tayebat sur 03 km
 Les entreprises spécialisées et qualifiées (catégorie trois (III) et plus en travaux publics activité principale) peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TINERKOUK
 Commune de K'sar Kaddour
 Bureau de Secrétariat général
 Tél : 049/90.49.98 Fax 049/90-49-98

Les offres établies en un original et une copie, sous deux plis séparés, doivent contenir chacun deux enveloppes intérieures, offre technique et offre financière, cachetées et portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. (Retirer le cahier des charges contre reçu de paiement d'un montant 2000,00 DA).

L'offre technique est composée de :

- 01- Instructions aux soumissionnaires paraphées
- 02- Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et remplie
- 03- Le protocole d'association et acte notarié dans le cas d'un groupement constitué
- 04- Copie de registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- 05- Copie certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en travaux publics catégorie (III) et plus
- 06- Modèle de déclaration de probité dûment signée et remplie
- 07- Copie extrait de rôle valide + échéancier de paiement en cas de dette
- 08- Copie attestations de mise à jour CNAS-CASNOS
- 09- Copie attestation de mise à jour CACOBATPH
- 10- Copie statut pour la société
- 11- Casier judiciaire du signataire de la soumission copie originale
- 12- Copie Etats I, II, III dûment renseignés

L'offre financière est composée de :

1. Modèle de soumission dûment signée et remplie
2. Bordereau des prix unitaires signée et remplie
3. Devis quantitatif et estimatif signée et remplie

Les deux enveloppes, l'originale et la copie seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint n° 02/2015
«Revêtement de la route reliant Ksar Kaddour et Hay Oum Tayebat sur 03 km»

Et doivent être déposées par porteur à la

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TINERKOUK
 Commune de K'sar Kaddour, Bureau Secrétariat général
 Le délai de préparation des offres au vingt et un (21) jours à compter du premier jour de parution du présent avis dans le bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur Public (B.O.M.O.P) ou les quotidiens nationaux à Douze heures (12h00)

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'A.P.C de K'sar Kaddour, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres à (14h00).

Si le jour de dépôt des offres d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:37 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Autre : Météo
 13:55 : Joséphine, ange gardien
 13:55 Série TV : Nos chers voisins
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
 19:00 Autre : Le Juste prix
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 LoterieTirage du Loto
 20h35 Météo
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
 20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
 20h55 Téléfilm humoristique Clem Inédit
 22h55 Série policière New York Unité Spéciale
 23h45 Série policière New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:50 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:48 Autre : Météo 2
 13:50 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:40 : Comment ça va bien !
 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
 18:15 Autre : Joker
 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 20h00 Journal
 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
 20h46 Parents mode d'emploi
 20h49 Magazine musical Alcaline l'instant
 20h50 Météo 2
 20h55 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre Inédit
 21h35 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
 22h20 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
 23h00 Débat Mots croisés

3

06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Krypto le superchien
 06:57 : Krypto le superchien
 07:08 : Marsupilami
 07:35 : Marsupilami
 08:02 : Marsupilami
 08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo
 08:30 : Scooby-Doo
 08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:58 : Oggy et les cafards
 10:05 : Oggy et les cafards
 10:11 : Oggy et les cafards
 10:18 : Oggy et les cafards
 10:29 : Peanuts

10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:45 Autre : Questions au gouvernement
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19h58 Météo
 20h00 Magazine sportif Tout le sport
 20h15 Météo régionale
 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
 20h50 Cinéma Gérard Depardieu, l'homme dont le père ne parlait pas Inédit
 22h20 Cinéma Catherine Deneuve, belle et bien là
 23h15 Météo
 23h18 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
 23h20 Soir 3
 23h55 Société Après le brouillard, une histoire de résilience

CANAL+

06:45 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:20 Autre : La météo
 07:22 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:01 Autre : La météo
 08:03 : Zapsport
 08:05 Série TV : Anger Management
 08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du cœur
 09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma
 10:15 Culture Infos : Le tube
 11:00 Cinéma : Babysitting
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Cinéma : Divin enfant
 15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust
 15:35 : Les nouveaux explorateurs
 16:30 Cinéma : 100% cachemire
 18:12 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19h05 Talk show Le grand journal
 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
 20h25 Divertissement Le petit journal
 21h00 Série humoristique Spotless Inédit
 21h55 Série humoristique Spotless
 22h50 Spécial investigation
 23h45 Magazine du multimédia L'œil de Links

M

06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Tony & Alberto
 07:10 : Tony & Alberto
 07:15 Culture Infos : Kid & toi
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:25 Série TV : Lou !
 08:40 Série TV : Les p'tits diables
 08:50 Autre : Météo
 08:55 Culture Infos : M6 boutique
 10:00 Série TV : Raising Hope
 10:25 Série TV : Raising Hope
 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:38 Culture Infos : Astuces de chef
 13:40 Autre : Météo
 13:45 : Victoire Bonnot
 15:35 : Papa poule, week-end cool
 17:25 Autre : Les reines du shopping
 18:30 Autre : Les reines du shopping
 19:40 Autre : Météo
 19h45 Le 19.45
 20h10 Série humoristique Scènes de ménages
 20h55 Téléréalité Top chef Inédit
 23h15 Magazine culinaire Top chef, les secrets des grands chefs

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1**Clem****Résumé**

Après quelques mois d'un bonheur sans nuages, l'univers de Caro subit quelques secousses.

2

20h45

Rizzoli & Isles**Résumé**

Casey et Jane ne savent pas quoi faire. Quelle que soit leur décision, quelqu'un y perdra s'ils décident de se marier. Ils n'ont pas le loisir de s'interroger longtemps sur la conduite à suivre, car la ville de Boston est bientôt frappée de stupeur avec une série d'enlèvements d'enfants, commis par un homme déguisé en clown. L'affaire en rappelle une autre, datant de 1988, quand plusieurs disparus n'avaient jamais été retrouvés. Pour tenter d'en savoir plus, les enquêteurs rouvrent les dossiers classés de ce que la presse avait désigné l'« Été du clown ». Pendant ce temps, Maura se retrouve placée devant un dilemme...

3

19h30

Gérard Depardieu, l'homme dont le père ne parlait pas**Résumé**

En 2012, l'annonce de l'exil fiscal de Gérard Depardieu en Belgique n'a pas manqué de susciter des polémiques et d'aviver les passions autour de la star. Et la controverse originelle de s'amplifier avec la révélation de son amitié avec le président russe Vladimir Poutine. Face à l'incrédulité générale, le psychanalyste Gérard Miller, (à qui l'on doit dernièrement des documentaires sur DSK ou Jérôme Cahuzac) a choisi de s'intéresser au parcours de ce monstre sacré du cinéma français. A ses yeux, beaucoup de questions sur Gérard Depardieu trouvent leurs réponses dans son enfance difficile et miséreuse dans le Châteauroux d'après-guerre. Chez les Depardieu, on ne parlait pas. Les mots étaient aussi rares que la tendresse. Pour Gérard, l'amour des mots et du théâtre lui auront permis de s'extraire du néant... mais pas forcément de cautériser les maux de son enfance.

CANAL+

20h55

Spotless**Résumé**

Tom Kendrick, le policier que Jean soudoyaient, a été assassiné par Nelson Clay, un criminel influent. Ce dernier devient par la même occasion l'employeur de Jean. À ce titre, Clay lui demande de maquiller le crime en suicide. Jean est tirailé de tous côtés d'autant que lui et sa femme ont rendez-vous avec la directrice de l'école que leur fille tente d'intégrer. De son côté, Martin invite Victor Clay, le frère de Nelson, dans un pub afin de lui soutirer des informations...

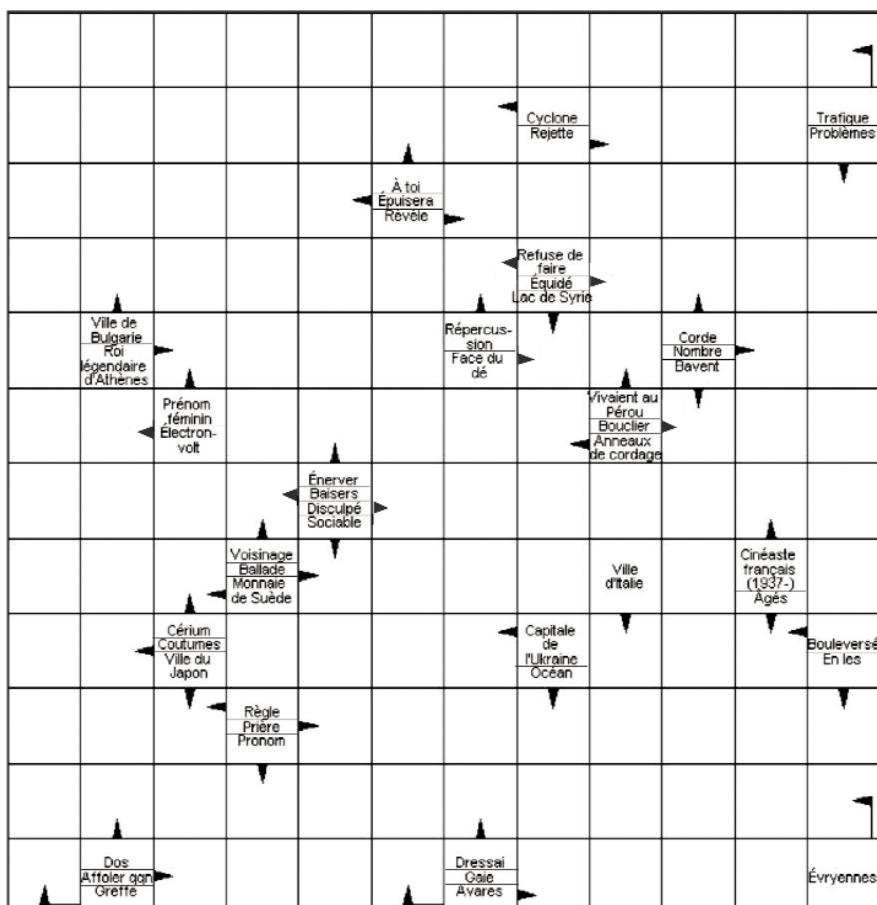
M

20h50

Top chef**Résumé**

Cinq candidats sont encore en lice dans cette neuvième semaine du concours de cuisine réservé aux professionnels. Pour la première épreuve imaginée par Jean-François Piège, les cuisiniers doivent revisiter les grandes salades classiques, telles la niçoise ou l'océane, version gastronomique. A cette occasion, Joël Thiebault, maraîcher réputé, fournit ses produits aux participants. L'homme et le chef Jean-François Piège choisiront ensemble le candidat sélectionné. Pour la seconde épreuve, les participants cuisinent au restaurant Ledoyer, 3 étoiles. C'est son chef Yannick Alleno qui jugera les assiettes réalisées à base de sole et choisira avec sa brigade la meilleure. Les cuisiniers restants s'affronteront en dernière chance. Un d'entre eux sera éliminé.

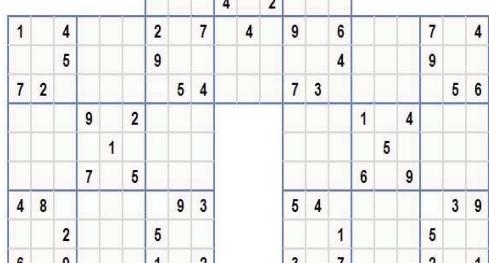
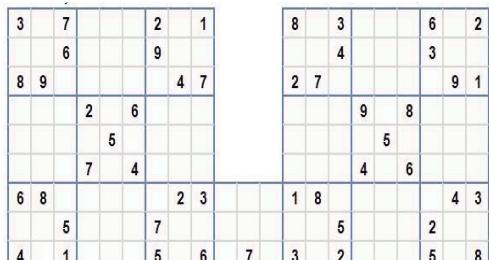
Mots fléchés n°900



Samouraï-Sudoku n°900

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



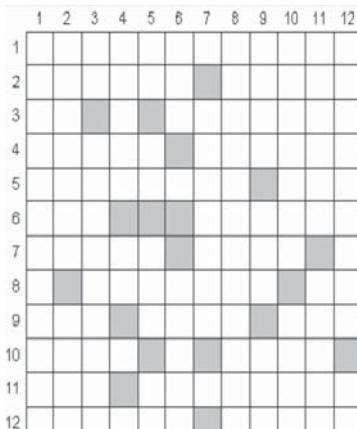
Mots croisés n°900

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Proverbes

Plutôt rompre que se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 23 Mars

1927 : une révolte éclate au Portugal contre le régime du Général Carmona.

1948 : ouverture du procès du cardinal Mindszenty.

1958 : traité créant le Benelux.

1969 : désignation de Yasser Arafat à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine.

1973 : un cessez-le-feu entre en vigueur durant la guerre du Viêt Nam.

1977 : mort du chef de l'État éthiopien Tafari Benti dans une fusillade.

1994 : la Cour de justice de La Haye attribue au Tchad la bande d'Aouzou annexée par la Libye.

2000 : entrée en vigueur du statut de zone exempte d'armes nucléaires de la Mongolie.

Célébrations :

- États-Unis : Four Chaplains (en) Day (Jour des Quatre Aumôniers), en mémoire de ces quatre aumôniers qui donnèrent leur vie pour sauver d'autres soldats après le torpillage du Dorchester, durant la seconde Guerre mondiale.

- Honduras : Virgen de Suyapa (es) (Vierge de Suyapa), fête de la patronne du pays.

- Japon : (Setsubun), Fête du lancer de haricots, fête nationale non chômée qui célèbre l'arrivée du printemps, déterminée autrefois selon l'ancien calendrier agricole lunaire d'origine chinoise.

- Mozambique : Dia dos Heróis Moçambicanos, Jour des Héros mozambicains, jour férié.

- Sao Tomé-et-Principe : Dia dos Mártires da Liberdade, Jour des martyrs de la Liberté.

- Thaïlande : Wan Thahan Phan Suek (th), Journée des vétérans, commémore la fondation de l'Organisation des vétérans de guerre.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL (DAMES)

Le GS Pétroliers vise le titre

Les volleyeuses du GS Pétroliers, championnes d'Afrique en titre, prendront part à la 25^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions prévue du 25 mars au 2 avril en Egypte, avec l'ambition de conserver le titre continental et décrocher ainsi le billet qualificatif au Mondial des clubs.

«Nous disputerons cette compétition avec la ferme intention de conserver notre trophée pour décrocher la qualification au championnat du monde des clubs pour la deuxième fois consécutive», a affirmé l'entraîneur Salim Achouri, à l'APS, en avouant que dans cette quête, la tâche du GSP ne sera pas facile.

«Des clubs comme l'organisateur du tournoi, Al Ahly d'Egypte, composé de plusieurs joueuses

internationales et les deux clubs du Kenya, Prisons, sacré à cinq reprises dont quatre consécutivement et Pipeline ou même les représentants ou camérounais seront certainement de redoutables concurrents. Nous allons aborder la compétition match par match et nous ferons le maximum pour défendre notre titre», a-t-il ajouté.

Afin de préparer ce rendez-vous continental, les volleyeuses du GSP, victorieuses du double (Coupe/Championnat) de la saison 2014-2015, ont effectué un stage bloqué du 7 au 17 mars courant à Istanbul (Turquie), lors duquel elles ont disputé cinq matchs amicaux, au lieu de quatre programmés au départ, contre des équipes turques, dont deux de la division 2.

«Pendant notre stage en Turquie, nous avons disputé cinq matchs contre trois équipes d'un niveau moyen, alors que les deux autres rencontres ont été jouées contre deux équipes de la division 2 du championnat turc. C'est difficile de trouver des sparring-partners durant cette période. Toutes les bonnes équipes sont concentrées actuellement sur les compétitions européennes», a expliqué le coach.

Le stage de Turquie a été «dans l'ensemble, fructueux. Il nous a

permis de corriger les erreurs, notamment après les cinq matchs amicaux qu'on a disputés», a-t-il dit.

Le GSP a effectué ce stage de préparation avec un effectif amoindri, en raison des blessures de quelques éléments, ce qui a poussé le coach à ménager ces joueuses qui seront par contre opérationnelles lors du rendez-vous africain.

«Fatmia-Zohra Oukazi souffre toujours de légères blessures, de même pour Yasmine Oudni. Quant à Amel Khamtache, elle souffrait d'une petite grippe. A seulement quelques jours du coup d'envoi du championnat d'Afrique, nous avons préféré néanmoins ces athlètes», a encore expliqué la même source.

Depuis le retour de l'équipe à Alger, le 17 mars, la charge de travail a baissé considérablement, pour ne pas soumettre les athlètes à des efforts supplémentaires qui pourraient leur jouer un mauvais tour sur le plan physique, selon Achouri.

En effet, les camarades de Fatmia-Zohra Oukazi, qui ont bénéficié de deux jours de repos après le stage de Turquie, ont repris vendredi dernier les entraînements à la salle d'Aïn Benian où elles effectuent une séance par jour, sauf la journée de lundi qui



verra la programmation de bi-quotidien. Le seul représentant algérien dans cette compétition africaine, ralliera le Caire le 25 mars, pour prendre part au rendez-vous continental qui verra la participation de 24 clubs annoncés.

Lors de la dernière édition du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball, disputé à Tunis, les volleyeuses du GSP avaient remporté le titre africain en battant l'équipe de Prisons du Kenya, sacrée à cinq reprises dont quatre consécutivement (2008, 2010, 2011, 2012 et 2013) sur le score de 3 sets à 0.

C'était le 2e titre pour le club al-

gérien après celui de l'édition de 2002 de l'ex-MC Alger, et le 3e pour l'Algérie puisque l'ASW Béjaïa avait triomphé en 1997.

Liste des joueuses du GS Pétroliers :

Salima Hammouche - Ahlem Amrani - Aïcha Mezmat - Amel Khamtache - Asma Djebbar-Sarra Belhocine - Zohra Bensalem - Djouher Attouche - Fatima Zohra Oukazi - Nesrine Merouane - Safia Boukhima - Yasmine Oudni.

Entraîneur : Salim Achouri

Entraîneur adjoint : Mokrane Idrissi.

BOXE/WSB (10^È J.)

Les «Faucons du désert» (ALG) battus 3-2 par les Guerreros du Mexique



La franchise algérienne de boxe «Faucons du désert» s'est inclinée par 3 à 2 face aux «Guerreros» du Mexique samedi soir à Alger, dans un match comptant pour la 10^È journée de la World Series of boxing (WSB).

Les deux victoires algériennes ont été l'œuvre de Reda Benbazi chez les 60 kg et Mohamed Grimes chez les plus de 91 kg. Le 1er s'étant imposé (3-0) contre Lindolfo Delgado Garza et le second (2-1) contre Dean-Thomas Gardiner.

Les trois autres pugilistes algériens ont

été moins chanceux, à commencer par Abdelhakim El Barka qui s'est incliné (3-0) contre Orlando Huizil-Ahuatl chez les 52 kg.

Sofiane Tabi s'est incliné sur le même score (3-0) chez les 69 kg, face à Marvin Cabrera Vergara, au moment où Hichem Kaâlouar n'a vendu que chérément sa peau face à Rogelio Romero, chez les 81 kg, en s'inclinant (2-0) dans ce qui fut probablement le plus équilibré des cinq matchs.

Les Desert Hawks d'Algérie prennent

part à cette compétition pour la 3^È année consécutive. Ils évoluent dans le groupe A qui comporte également les franchises «British Lionhearts» d'Angleterre, «Atlas Lions» du Maroc, «Cuba Domadores», Russian Boxing, Ukraine Otamans et China Dragons. Le groupe B, quant à lui, est composé des Condors d'Argentine, Astana du Kazakhstan, Italia Thunder, Knockouts des Etats-Unis, Hussars de Pologne, Baku Fires d'Azerbaïdjan, Hurricanes de Porto Rico et Cicadiques du Venezuela.

MILA ▶ 13 clubs au championnat national d'hiver de canoë-kayak au barrage de Beni-Haroun

Le coup d'envoi du championnat national d'hiver de canoë-kayak réunit, depuis samedi sur le plan d'eau barrage de Beni-Haroun (Mila), 71 athlètes appartenant à 13 clubs des ligues régionales d'Alger, d'Annaba et d'Oran.

La compétition est organisée sous l'égide de la Fédération algérienne des Sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), avec le concours de la wilaya de Mila et la direction locale de la jeunesse et des sports. Pour le vice-président de la FASACK, Abdelmadjid Bouaoud, le championnat, qui promet d'être «très serré», donnera lieu à la présélection des rameurs qui formeront la sélection nationale de la discipline.

Outre l'équipe de Marine nationale, l'association spor-

tive de la commune de Zeghaïa (Mila) participe pour la première fois à une telle compétition.

Les joutes se dérouleront dans 18 courses sur des distances de 200, 500 et 1.000 m, selon les organisateurs qui ont souligné que la seconde journée sera marquée par des exhibitions à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

Le wali de Mila qui a présidé la cérémonie de remise des coupes aux lauréats des premières courses s'est réjoui de voir le barrage de Beni-Haroun constituer désormais «un pôle privilégié» pour la pratique des sports nautiques qui seront bientôt enrichis, selon le DJS, d'un centre spécialisé réalisé dans la commune de Garem-Gouagj et qui n'attend plus son équipement.



Sudoku N°899

1	8	4	6	3	2	7	5	9
3	7	6	9	1	5	2	4	8
2	9	5	8	4	7	3	1	6
4	3	8	2	6	1	9	7	5
5	6	7	3	8	9	4	2	1
9	1	2	7	5	4	8	6	3
7	2	1	4	9	3	6	8	5
6	5	3	1	2	8	9	7	4
8	4	9	5	7	6	3	2	1

6	3	5	2	4	7	9	8	1
7	2	9	3	1	8	4	5	6
8	1	4	6	5	9	7	3	2
3	9	8	1	2	6	5	4	7
1	5	6	4	7	3	8	2	9
4	7	2	8	9	5	1	6	3
5	8	9	1	3	2	4	7	6
6	2	6	4	5	8	3	7	4
3	4	7	6	5	1	8	9	2

8	9	1	3	2	4	7	5	6
5	2	6	4	9	7	3	8	1
6	3	1	8	5	2	9	4	7
7	4	8	2	3	6	5	9	1
5	1	2	9	7	4	6	3	8
3	9	5	6	2	1	8	7	4
2	4	1	7	3	8	6	9	5
6	7	8	9	6	4	1	3	2

Solution

Mots Croisés N°899

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVOUR
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°899

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

LIGUE 1 MOBILIS (23^{ÈME} JOURNÉE)

L'ES Sétif tombe, le MO Bejaia seul aux commandes

Le MO Béjaïa s'est emparé seul de la première place du championnat de Ligue 1 Mobilis de football malgré le nul concédé face au CR Belouizdad (2-2), profitant du faux-pas de l'ES Sétif, battue par le MC Alger (1-0) dans un match émaillé d'incidents qui ont poussé l'arbitre à arrêter la partie pendant 11 minutes, lors de la 23^{ÈME} journée disputée vendredi et samedi.

Le MOB a donc raté une occasion en or de prendre trois points d'avance sur l'ESS après avoir été tenus en échec à domicile par le CRB. Les hommes de Amrani pensaient avoir fait le plus difficile en menant au score (2-0) grâce à Rahal (2^{ÈME} s.p.) et Zerdab (40^{ÈME}), mais c'était sans compter sur l'abnégation des Belouizdadi, lesquels ont réussi à revenir dans la partie sur des buts de Khalili (43^{ÈME}) et Derag (77^{ÈME}).

Avec ce nul, le MOB compte un seul point d'avance sur son dauphin l'ESS revenue bredouille de son déplacement à Alger face au MCA dans le choc de cette journée. Un but inscrit par le remplaçant Aouedj à l'entame de la seconde période, a permis aux Mouloudéens d'en-granger trois précieux points dans l'optique du maintien.

Les «Vert et Rouge» remontent à la 13^{ÈME} place en compagnie du MC El Eulma, désormais relegable après sa défaite sur pelouse face au MC Oran sur un but de Berradjia.

En revanche, c'est la cinquième défaite de la saison pour les champions d'Afrique setifiens.

Le derby de la capitale entre le NA Hussein-dey qui lutte pour sa survie et l'USM Alger, toujours en course pour le titre, n'a pas connu de vainqueur. Un score vierge qui n'arrange aucune des deux équipes



dans leurs objectifs diamétralement opposés.

Les Usmistes conservent malgré tout leur troisième place mais en compagnie du MC Oran, le grand bénéficiaire de la journée grâce à sa victoire en déplacement contre le MCEE.

L'ASM Oran qui restait sur une élimination amère en quarts de finale de la Coupe d'Algérie est tombée à domicile face à la JS Kabylie (2-3) dans un match riche en rebondissements. Menés (2-0), les Asemistes ont égalisé grâce à un doublé de Bentiba à l'entame de la seconde période. Nullement affectés par cette égalisation, les Canaris ont remporté sur le fil une précieuse victoire et se donnent ainsi de l'air. Dans le bas du tableau, l'USM Bel Abbès, vainqueur du CS Constantine (2-0) et le MC Alger face à l'ES Sétif (1-0) ont réalisé de bonnes opérations mais restent toujours dans la zone rouge, tout comme l'ASO Chlef qui est scotché à la dernière place en dépit de son succès contre l'USMH (2-0).

Résultats complets et classement
Résultats complets des rencontres comptant pour la 23^{ÈME} journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football, vendredi et samedi:

ASO Chlef- USM El Harrach	2-1
USM Bel Abbès- CS Constantine	2-0
MC El Eulma- MC Oran	0-1
JS Saoura - RC Arbaa	2-1
NA Hussein-dey- USM Alger	0-0
MC Alger- ES Sétif	1-0
ASM Oran- JS Kabylie	2-3
MO Béjaïa- CR Belouizdad	2-2

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	23
2. ES Sétif	38	23
3. MC Oran	35	23
4. MC Alger	35	23
5. ASM Oran	33	23
6. CR Belouizdad	33	23
7. RC Arbaâ	32	23
8. USM El Harrach	32	23
9. JS Kabylie	32	23
10. CS Constantine	30	23
11. JS Saoura	30	23
12. USM Bel Abbès	28	23
13. MC Alger	27	23
14. MC El-Eulma	27	23
15. NA Hussein Dey	26	23
16. ASO Chlef	25	23

Classement	Pts	J
1. IR.B. Laghout	44	20
2. A.S.C. Ouargla	37	20
3/ H.B. Ghardaïa	33	20
4/ I.R.B. Nezla	31	20
5/ J.S. Ksar-Ouargla	29	20
6/ US. Souf	28	20
7/ -M.C.A. Djanet	28	20
8/ E.S. El Oued	27	20
9/ -C.R.B. Tebesset	24	20
10/ C.R.B. Ksar-hirane	22	20
11/ I.R.B. N'goussa	21	20
12/ W.R.H. Tamanrasset	4	20

Résultats et classement

Régionale Une (ligue d'Ouargla) 20^{ÈME} journée

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 20^{ÈME} journée du championnat de football de division régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), disputées vendredi et samedi.

Gr. A-

O. Magrane - WAM Laghouat	2-2
NRB. Mégarine- M. Adriane	4-1
CRB. Djamaa- Dj. Ksar-Hirane	3-1
ASC. Ouargla - IRB. Aflou	1-0
IRB Berriane - JS. Sidi-Bouaziz	non jouée

Exempt: ES. Ouargla

Gr. B-

Classement	Pts	J
1/ E.S. Ouargla	39	18
2/ A.S.C. Ouargla	36	18
3/ IR.B. Aflou	32	18
4/ O. Magrane	32	18
5/ C.R.B. Djamaa	24	18
6/ Dj. Ksar-hirane	23	19
7/ W.A.M. Laghouat	22	19
8/ J.S. Sidi Bouaziz	19	17
9/ NRB. Mégarine	19	18
10/ I.R.B. Berriane	17	17
11/ M. Adriane	0	19

Championnat amateur - 23^{ÈME} journée

Gr. Centre

USF Bordj Bou Arréridj-USM Chéraga	2-2
WA Boufarik-RC Kouiba	2-1
MC Mekhada- CRB Dar El Beida	1-0
IB Khemis El Khechma- IB Lakhdaria	0-0
Paradou AC-JSD Jijel	3-1
ES Berrouaghia-WR M'sila	1-1
JS Hai El Djebel-NARB Réghaïa	1-0
JS Chéraga-US Oued Amizour	0-0

Gr. Est

US Biskra-USM Aïn Beida	1-1
MO Constantine-MSP Batna	1-0
JSM Skikda-NRB Touggourt	1-0
NC Magra-WA Ramdane Djamel	3-1
CR Village-Moussa - E. Collo	2-0
AS Ain M'lila-USM Khenchela	1-0
USM Annaba-ES Guelma	2-2
HB Cheghoum Laid-Hamra Annaba	1-2

Inter-régions - 22^{ÈME} journée

Gr. Ouest

JS Emir Abdelkader - USM Oran	2-3
CRB Sfisfes - CRB Hennaya	0-0
ASB Magnhia - IRB Magnhia	4-2
CRB Bougib - JS Sig	0-3
ZSA Témouchent - CR Témouchent	1-0
MB Sidi Chahmi - JS Guir Abadla	5-2
NRB Béthioua - USB Hassi R'mel	1-1
SC Mécheria - HB El Bordj	1-0

Gr. Centre-Ouest

WAB Tissemsilt - USB Tissemsilt	3-0
CRB Aïn Oussera - SC Aïn Deffa	2-1
Hydra AC - CRB Boukadir	1-1
ABB Ghrib - IR Ouled Nail	4-0
ORB Oued Fodda - FCB Frenda	3-0
CR Beni Thour - ATM Hassi Messaoud	3-0
ESB Dahmouni - MB Hassi Messaoud	1-1
IRB Aïn El H'djar - IB Mouzaïa	2-1

Gr. Centre-Est

IRB Berhoum - WA Rouiba	1-1
FC Bir El-Archi - AS Bordj Ghedir	1-1
NRB Achir - ES El-Ghazlane	1-0
MB Rouissat - RC Bougâa	1-1
CRB Aïn Djasser - RC Boumerdès	2-3
OM Ruisseau - US Béni Douala	2-1
USM Sétif - CRB Ouled Djellal	0-0
CA Kouba - JS Azraga	0-0

CS Constantine - NA Hussein Dey reporté au 3 avril



Le match CS Constantine - NA Hussein Dey, initialement prévu le 28 mars pour le compte de la 24^{ÈME} journée de Ligue 1 Mobilis de football, a été reporté au vendredi 3 avril, suite à la convocation de trois joueurs constantinois par leurs équipes nationales respectives, a annoncé hier la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Les règlements du football en vigueur autorisent, en effet, les clubs à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale.

Les trois internationaux Constantinois qui manquent actuellement à l'appel sont le gardien algérien Cédric Si-Mohamed, le Malgache Paulin Voavy et le Mauritanien Khalil Moulay-Ahmed. «Le coup d'envoi du match CSC-NAHD sera donné à 16h00, au stade Chahid Hamaïou de Constantine» a encore précisé la LFP. Les catégories espoirs des deux clubs joueront, quant à elles, dans le petit stade de Daks. «Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 11h00» a conclu le communiqué de la LFP.

Le CSC, qui reste sur une défaite (2-0) contre l'USMBA, vendredi à Sidi-Belabbès, occupait actuellement la 9^{ÈME} place au classement général de la Ligue 1, avec 30 points, au moment où le NAHD a rétrogradé à la 15^{ÈME} place (avant-dernier, ndlr) après avoir concédé le nul (0-0) à domicile face à l'USM Alger.

TIZI-OUZOU Lancement d'un stage de formation d'entraîneurs de 1^{er} degré dans 20 disciplines



Un stage de formation d'entraîneurs de 1^{er} degré, représentant 20 disciplines s'est ouvert samedi à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier, de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Ce stage, organisé par la DJS et destiné au personnel exerçant à temps partiel dans les structures sportives de la wilaya, vise à «réduire le déficit en matière d'encadrement technique pour les profils recherchés, offrir une qualification professionnelle au personnel exerçant à temps partiel dans les domaines de l'animation et l'entraînement sportif et l'acquisition de connaissances fondamentales et spécifiques en théorie et méthodologie de l'entraînement, en sciences appliquées du sport», a-t-on indiqué de même source.

La formation prendra en charge pas moins de 20 disciplines, à savoir le football, l'athlétisme, les arts martiaux, l'aviron, le basket-ball, la boxe, le cyclisme, les jeux d'échecs, le full contact et le kick-boxing, la gym-aérobic, l'haltérophilie-muscu-



TENNIS - MASTERS ARABE
«KIDS CUP»

Souleimen Kichou décroche la 1^{re} place

L'Algérien Souleimen Kichou a décroché la 1^{re} place aux Masters arabe «Kids Cup» de tennis, disputé du 17 au 21 mars en Tunisie, au moment où ses coéquipiers dans la sélection nationale des moins de 10 ans, Lotfi Zerbout, Abdelhamid Abdelmalek et Souleiman Laroui se sont contentés de la 3^e place, chacun dans son groupe respectif.

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a engagé huit athlètes (quatre garçons et quatre filles) dans cette compétition. Au vu des résultats obtenus, la participation masculine a été nettement meilleure à celle de son homologue féminine.

Les Algériennes Romdani Badra, Amina Ahadane, Mebarki Raouen et Kaydi Cyrine ont terminé, en effet, aux dernières places de leurs groupes respectifs, majoritairement dominés par les Tunisiennes. La sélection algérienne U10 était encadrée par le coach Saïd Moussa, au moment où Mehdi Akli a fait office de chef de délégation. Les «kids» algériens étaient précédés en Tunisie par leurs aînés des U14 et U16, qui eux étaient engagés dans la 38^e édition des Championnats d'Afrique de tennis, disputée du 17 au 22 mars. Pour préparer cet événement, les sélections algériennes U14 et U16, dirigées par les entraîneurs Salah Bouzidani et Assia Halo, ont disputé sur place un tournoi d'échauffement du 11 au 16 mars. Sept athlètes composent les sélections algériennes des moins de 14 ans et moins de 16 ans (garçons / filles). Il s'agit de Rihane Youcef, Rahim Mohamed Racim et Trouibia Nesrine chez les U14, et de Toufik Sahtali, Karim Bendjemaâ, Sihem Sahli et Hanine Boudjadi chez les U16. Rihane est le seul athlète algérien à être allé relativement loin dans cette compétition, décrochant la médaille de bronze, en match de classement pour la 3^e place, disputé samedi face au Nigérian Michael Osewa.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 Youcef Rihane décroche la médaille de bronze

Le joueur de tennis algérien, Youcef Rihane, a décroché la médaille de bronze au Championnat d'Afrique des moins de 14 ans, disputé du 17 au 22 mars en Tunisie, suite à sa victoire contre le Nigérian Michael Osewa, samedi en match de classement pour la 3^e place. Des sélections algériennes engagées dans ces Championnats d'Afrique, Rihane est le seul à être allé aussi loin. Il aurait même pu prétendre à la finale, n'était sa chute en demi-finale, face à un des meilleurs joueurs du tournoi, le Marocain Sofiane El Mesbahi. Le jeune Algérien avait démarré son parcours qualificatif par une éclatante victoire (6-0, 6-0) contre le Zimbabwéen Valentine Munyawir, avant d'enchaîner par un autre succès contre l'Ivoirien Cyril Alex Lago (2-6, 6-3, 6-3), puis le Sud-Africain Joubert Clopper (6-2, 6-2), avant de chuter en demi-finale face à Sofiane El Mesbahi. Outre Youcef Rihane, l'Algérie avait engagé six autres athlètes dans ces Championnats d'Afrique 2015, à savoir : Rahim Mohamed Racim et Trouibia Nesrine chez les moins de 14 ans, ainsi que Toufik Sahtali, Karim Bendjemaâ, Sihem Sahli et Hanine Boudjadi chez les moins de 16 ans. Les représentants algériens ont tous été éliminés à un stade relativement précoce du tournoi, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

SÉLECTION ALGÉRIENNE Gourcuff à la recherche de nouvelles stratégies

Saïd Ben

"Les deux matchs que nous allons livrer à Doha contre le Qatar et Oman sont très intéressants sur plusieurs registres. C'est une nouvelle étape qui s'ouvre pour l'équipe nationale en prévision notamment des éliminatoires de la CAN-2017 et celles du Mondial-2018", avait déclaré le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football en conférence de presse tenue au Centre des médias du stade 5-juillet (Algér).

Cette déclaration montre très bien l'orientation prise par le coach des Verts suite à sa dernière participation, la première qu'il soit bien précisé, en Coupe d'Afrique des nations. Gourcuff avait bien reconnu qu'il a fait quelques « erreurs » d'appréciation du fait que dans ses stratégies en Coupe d'Afrique il n'avait pas pris en considération les aspects « physique » et « environnemental » à ce niveau de compétition. Car, s'il avait pris ses aspects en considération, il aurait certainement pris d'autres joueurs tout en éliminant certains qu'il avait pris en Guinée équatoriale.

Gourcuff commence donc à bien comprendre le fonctionnement du football algérien et quelques rouages

des compétitions continentales qui sont bien différentes d'un Mondial. Car au fond, lui, il avait suivi la sélection algérienne depuis novembre 2013 jusqu'à la fin de la Coupe du Monde de l'année suivante. Donc il n'avait pris en considération que l'environnement et les aspects technique et tactiques du Mondial. Or, d'aucuns savent qu'il y a une grande différence entre cette compétition internationale et celle continentale.

Fort donc des enseignements qu'il a appris lors de la participation à la CAN-2015 en Guinée équatoriale avec une élimination précoce en quarts de finale face au futur vainqueur de l'épreuve la Côte d'Ivoire, Gourcuff peut donc revoir sa « stratégie » globale sans oublier qu'il, a enfin pris en considération le fait « local » soit l'incorporation des joueurs locaux au sein du groupe.

La sélection algérienne va donc reprendre du service en effectuant un stage à Doha qui sera ponctué par deux rencontres amicales contre respectivement le Qatar le 26 mars et Oman le 30 du même mois. Ces deux matchs s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour les prochaines échéances officielles dont les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Et c'est une très bonne opportunité pour les joueurs et surtout les sept locaux



à savoir Belaïli et Chafai (USM Alger), Chenihî (MC El Eulma), Benlamri et Doukha Azzedine (JS Kabylie), Si Mohamed Cédric (CS Constantine) et Maïlik Asselâh (CR Belouizdad), pour tenter d'arracher leur place au sein des A.

La concurrence est rude et elle le sera encore plus au sein des Verts d'autant que coach Gourcuff table sur le long terme soit la CAN 2017 ou le Mondial 2018.

Et il le dit très bien en ces termes : "Même si je reste persuadé que notre précédente CAN n'a pas été un succès, il faudra ouvrir les portes à de nouveaux joueurs dont la tranche d'âge nous permet de travailler ensemble pour au moins trois ans en perspective de nos prochaines échéances...". Et ceci explique donc cela....

S. B.

LIQUE 1 «MOBILIS» (24^E JOURNÉE)

L'USM Alger demande le report du match face au MC El Eulma

La direction de l'USM Alger a saisi hier la Ligue de football professionnel (LFP) pour demander le report de son prochain match de championnat contre le MC El Eulma pour le compte de la 24^e journée de Ligue 1 «Mobilis» de football, arguant de la présence de trois de ses joueurs en équipe nationale. Le CS Constantine, amoindri par l'absence de trois de ses internationaux (ndlr, l'Algérien Cédric Si-Mohamed, le Malgache Paulin Voavy et le Mauritanien Khalil Moulay-Ahmed) a déjà obtenu une réponse favorable de



la part de la LFP, qui a accepté de décaler son prochain match contre le NAHD, du 28 mars au 29 mars. Les règlements en vigueur autorisent, en effet, les clubs

de football à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale. Ainsi, comme cela a été le cas pour le CSC, l'USM Alger espère avoir droit au même privilège.

Les trois joueurs Usmistes se trouvant actuellement en équipe nationale sont : le défenseur Farouk Chafai et le meneur de jeu Youcef Belaïli avec les «Vert» au Qatar, ainsi que l'attaquant Carlous Charles Andria, avec la sélection malgache.



COUPE D'ALGERIE - 1/4 DE FINALE RETARD NRB Achir - ASO Chlef demain à 17h00

Le match en retard NRB Achir - ASO Chlef, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2015 de football est programmé pour demain 24 mars (17h00) au stade de Bordj Bou-Arréridj, a annoncé dimanche la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Les autres quarts de finale se sont joués entre le 10 et le 13 mars dernier, au moment où le duel NRB Achir - ASO a été reporté à demain, en raison de la participation des Chlefiens à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Le vainqueur de ce match en retard croisera en demi-finale le RC Arba (Ligue 1), et qui selon le président de la Commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, Khalil Hammoum «devra choisir un grand stade» pour accueillir son futur adversaire.

Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre Horaya Conakry, prévu entre le 3 et le 5 avril prochain. L'autre demi-finale opposera l'ES Sétif au MO Béjaïa, qualifiés respectivement contre la JS Kabylie et l'ASM Oran.

SAUTS D'OBSTACLE

Le cavalier Abdelkrim Benbernou (Mostaganem) remporte le Grand Prix de la ville d'Oran

Garde républicaine, montant «Hamri» et Ali Boughrab du club de Blida enfourchant «Petit».

Cette compétition de trois jours, organisée par le club équestre «Etrier Oranais» en collaboration avec la DJS de la wilaya d'Oran, a réuni plus de 100 cavaliers et cavalières, issus d'une vingtaine de clubs hippiques de différentes régions du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1^{re} et 2^{de} de-

grés. Neuf épreuves se sont déroulées lors de cette manifestation équestre, dont la plus en valeur, le prix de la ville d'Oran.

Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le Grand Prix qui a tenu toutes ses promesses offrant un beau spectacle aux amateurs des sports équestres. Des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs.

APS



AUBAMEYANG «OPTIMISTE» POUR LA C3

Auteur d'un doublé face à Hanovre (3-2), samedi, Pierre-Emerick Aubameyang s'est dit «optimiste» concernant les chances du Borussia d'accrocher un billet pour la prochaine Ligue Europa. «Il ne manque que quelques points jusqu'à la 6^e place, a souligné l'ex-Stéphanois. Il faut désormais regarder en haut». Après 26 journées, Dortmund occupe la 10^e place, à cinq unités de la dernière place qualificative pour la C3, occupée par Augsbourg.



MOURINHO NE VEUT PAS DE POGBA !

En conférence de presse, José Mourinho l'entraîneur de Chelsea a fait savoir qu'il n'a pas besoin des services de Paul Pogba malgré le fait que son club fait partie du groupe très restreint de ceux pouvant arracher sa signature à cause de sa grosse cote sur le marché. Voici ce qu'il a déclaré à cet effet : «Nous avons de grands milieux de terrain Cesc Fabregas, Matic, Ramires, Mikel ... Nous avons un bon groupe. (...) Notre politique de transfert ne nous oblige pas à utiliser beaucoup de ressources, nous n'avons pas besoin de trop.» Voilà qui met fin à une éventuelle candidature des Blues sur le dossier de l'ancien Mancunien touché à la cuisse et dont la durée de l'indisponibilité est estimée à une cinquantaine de jours.

DI MARIA UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR LE PSG SUR LE PRIX

Les performances décevantes d'Angel Di Maria ces dernières semaines auraient considérablement fait baisser sa valeur sur le marché des transferts. Explications.

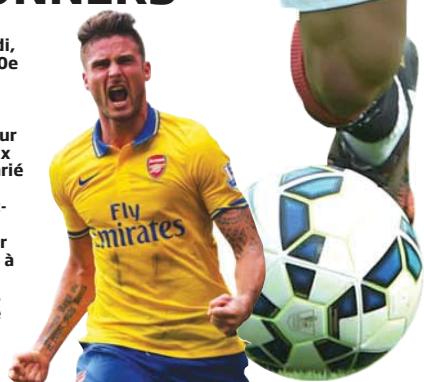
Débarqué à Manchester United l'été dernier contre une indemnité de transfert record de 75 millions d'euros, Angel Di Maria peine à justifier l'investissement conséquent consenti par le club vingt fois champion d'Angleterre. Auteur de bons débuts sous la tunique des Red Devils, l'Argentin de 27 ans a baissé de pied et ne parvient plus à faire la différence. D'après le *Daily Mail*, il n'aurait plus vraiment la tête à United, qu'il «ne voulait pas» rejoindre l'été dernier et aurait informé ses représentants de son intention de changer d'air à la fin de la saison. Proche d'un accord avec le PSG avant que le fair-play financier ne fasse capoter l'affaire, l'ancien joueur du Benfica Lisbonne souhaiterait toujours rejoindre la capitale française.

UN PRIX DE DÉPART DE 40M€ ?

Une aubaine pour le PSG, dont le président Nasser Al-Khelaïfi n'aurait pas renoncé à Di Maria, d'après les dernières informations de *France Football*. Le fair-play financier pourrait même avoir rendu une fière chandelle au PSG puisque toujours selon le quotidien britannique, le prix de l'Argentin aurait considérablement baissé et avoisinerait désormais les 40 millions d'euros.

GIROUD OFFRE LA VICTOIRE AUX GUNNERS

Arsenal a dominé Newcastle, ce samedi, dans le cadre de la 30^e journée de Premier League. Giroud a frappé deux fois en première période pour donner la victoire aux siens, à peine contrarié par la réalisation de Sissoko (1-2). Un succès qui permet aux Gunners de conforter leur troisième place, à une longueur de Manchester City. Les Magpies de leur côté glissent en 12^e position.



Juventus : milieu de terrain décimé

Les Bianconeri devront se passer de Pirlo et Pogba pour recevoir le Genoa. Marchisio, un temps incertain, sera présent. L'entraîneur de la Juventus Massimiliano Allegri a communiqué son groupe pour la réception du Genoa. Andrea Pirlo est toujours forfait, depuis le match aller face au Borussia Dortmund. Paul Pogba s'est blessé à l'ischio jambier droit au match retour face aux Allemands et manquera les deux prochains mois de compétition. Alvaro Morata est suspendu. Claudio Marchisio, un temps incertain, est finalement dans la liste.

GUARDIOLA SON DÉPART DÉJÀ PROGRAMMÉ ?

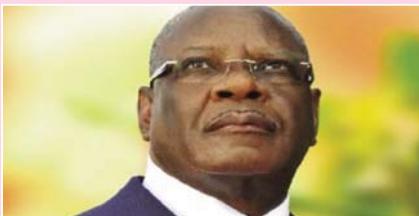
Mais pourquoi insister avec Pellegrini qui a échoué à faire passer un cap à cette équipe malgré un effectif digne des plus grands clubs européens ?

City a fait de Pep Guardiola sa priorité et est donc prêt à attendre que celui-ci aille au terme de son contrat avec le Bayern Munich, qui expire en 2016. L'ancien entraîneur du Barça discute régulièrement avec Ferran Soriano (chef exécutif) et Txiki Begiristain (directeur du football) et tout indique qu'il pourra se laisser tenter par une arrivée en Angleterre.



ALGÉRIE - MALI

Le président malien en visite d'Etat en Algérie



Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a entamé hier après-midi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président malien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que des membres du gouvernement.

Cette visite «s'inscrit dans une tradition séculaire de liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre les peuples algérien et malien», avait précisé un communiqué de la présidence de la République. Elle sera l'occasion pour les deux chefs d'Etat «de se concerter sur plusieurs questions d'intérêts communs, dont celles liées à la paix, la sécurité et la coopération dans la zone sahéli-saharienne en particulier l'aboutissement de la médiation conduite par l'Algérie pour la restauration de la paix au Nord Mali».

Les travaux entre les membres des deux délégations seront l'occasion de «dynamiser la coopération et les échanges entre les deux pays dans tous les domaines offrant des opportunités», avait relevé la même source.

Des relations qui gagnent en intensité et volonté d'aller de l'avant

Les relations entre l'Algérie et le Mali ont gagné en intensité au cours de ces dernières années, marquées par la volonté affichée de part et d'autre d'aller de l'avant dans leur renforcement et leur diversification. La visite d'Etat qu'effectuera en Algérie, à partir de dimanche, le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera l'occasion pour les deux chefs d'Etat de se concerter sur «plusieurs questions d'intérêts communs, dont celles liées à la paix, la sécurité et la coopération dans la zone sahéli-saharienne en particulier l'aboutissement de la médiation conduite par l'Algérie pour la restauration de la paix au Nord Mali». Cette visite qui s'inscrit dans «une tradition séculaire de liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre les peuples algérien et malien», permettra aux deux parties de «dynamiser la coopération et les échanges entre les deux pays dans tous les domaines offrant des opportunités». L'évolution des relations entre les deux pays a été marquée par l'échange de visites de responsables de haut niveau, ce qui a permis de consolider et de renforcer encore davantage ces relations qualifiées d'«excellentes» par Alger et Bamako.

Ainsi, la visite du président Keïta en janvier 2014 en Algérie, a été sanctionnée par un communiqué conjoint dans lequel les deux pays avaient décidé de créer de nouveaux mécanismes à même de renforcer davantage la coopération bilatérale. Les chefs d'Etat des deux pays avaient souligné, également, la nécessité de renforcer la coopération algéro-malienne par la création d'un comité bilatéral sur le Nord, qui se réunirait une fois par mois pour suivre la mise en œuvre des décisions en vue du règlement pacifique du problème du Nord du Mali. Ils avaient convenu également de l'élaboration et de la mise en œuvre d'arrangements de sécurité commune, prenant en considération le renforcement de la coopération militaire, sécuritaire et la lutte contre le terrorisme et les trafics en tout genre. Il a été question aussi de la mise en place d'un «programme spécial» de développement économique des régions du Nord et des zones frontalières des deux pays et de réaliser «un programme spécial d'appui humanitaire au bénéfice notamment des populations affectées des régions des deux pays». Les efforts de l'Algérie dans la recherche de règlement de la crise au Mali ont été couronnés, après plusieurs mois de négociations entre les parties maliennes à Alger, par le paraphe d'un accord de paix et de réconciliation. En vertu de ce document, les parties maliennes (gouvernement et groupes politico-militaires du Nord), se sont déclaré «désarmées» à éliminer définitivement les causes profondes de la cette crise et à promouvoir une «véritable» réconciliation nationale fondée sur une réappropriation de l'histoire à travers une unité nationale «respectueuse de la diversité humaine caractéristique de la nation malienne». Le président Keïta a tenu, à cette occasion, à saluer l'Algérie pour son soutien «inestimable» et sa recherche «active» de solutions pacifiques et durables à la crise au Mali. «Nos frères algériens ont dirigé de manière remarquable la médiation internationale et la recherche active de solutions pacifiques et durables à la crise (au Mali)», avait-il affirmé.

Le Président Bouteflika reçoit le secrétaire général de la Ligue arabe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu dimanche à Alger le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Nabil al-Arabi est arrivé hier à Alger pour une visite de travail de deux jours en prévision du Sommet arabe prévu les 28 et 29 mars à Charm el-Cheikh (Egypte).

• M. al Arabi a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Alger «Houari Boumediene» par le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra.

Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général de la Ligue arabe a indiqué que la visite s'inscrivait dans le cadre de la préparation du sommet arabe qui se



tiendra à Charm el Cheikh les 28 et 29 mars. Il a également souligné l'importance de ce sommet au regard de la nature des menaces auxquelles est confronté le monde arabe ajoutant que tous les Etats arabes y prendront part.

La visite sera l'occasion de rencontrer les hauts responsables de l'Etat algérien, a-t-il ajouté.

M. Sellal reçoit le secrétaire général de la Ligue arabe

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu dimanche à Alger, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience a été consacrée à «l'examen des questions liées à la situation prévalant dans le monde arabe et les efforts en cours dans le cadre du règlement politique des crises et conflits que connaît la région».

«À ce propos, l'hôte de l'Algérie considère que les pourparlers interlibyens, organisés à Alger, constituent une avancée majeure, tout en estimant que toute solution ne

saurait se concrétiser en dehors de la voix politique», précise la même source. De son côté, le Premier ministre a tenu à «réaffirmer la disponibilité de l'Algérie à œuvrer à tous les processus ou initiatives visant un règlement politique des conflits afin de promouvoir la stabilité et le développement socioéconomique du monde arabe».

L'entretien auquel a pris part le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été l'occasion d'un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun, essentiellement celles liées à la situation de la sous-région», ajoute la même source.

ACCORD DE PAIX AU MALI

La Serbie salue le rôle «décisif» de l'Algérie

La Serbie a salué le rôle «décisif» que l'Algérie a joué dans la conclusion de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, paraplé le 28 février dernier, à l'issue des négociations inclusives intermédiaires, sous l'égide de l'Algérie.

«La République de Serbie salue l'accord de paix et de réconciliation au Mali, paraplé le 28 février 2015, à l'issue des négociations inclusives

intermédiaires qui ont duré huit mois, sous l'égide de l'Algérie, qui a joué un rôle décisif de médiation et avec le concours des acteurs internationaux, à savoir l'Union africaine, les Nations unies et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest», indique un communiqué du ministère serbe des Affaires étrangères parvenu hier à l'APS. La Serbie qui respecte «la souveraineté territoriale et l'intégrité du Mali», a exprimé l'espérance que «le processus de mise en œuvre de ce qui a été convenu, sera entamé prochainement dans le but d'un règlement inclusif et durable du conflit». Dans le même temps, elle espère que «l'apposition des paraphe à cet accord contribuera au renforcement de la confiance entre les principaux acteurs concernés», relève la même source.

ALGÉRIE - ITALIE

Début à Alger de la réunion du Groupe de contact algéro-italien de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme

Les travaux de la réunion du Groupe de contact algéro-italien de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme ont débuté dimanche à Alger sous la co-présidence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, et du vice-ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,

Lapo Pistelli. Cette réunion se penchera sur l'évaluation des risques du terrorisme et ses répercussions au niveau régional. Le comité de haut niveau algéro-italien a été mis en place par les hautes autorités des deux pays dans le cadre de la concertation et de la coordination bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme.

ALGÉRIE - CHINE

Habitat: Tebboone s'entretient avec l'ambassadeur chinois sur le développement de la coopération bilatérale

La coopération sino-algérienne dans le domaine de l'habitat était au centre des entretiens qu'a eus le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmajid Tebboone avec l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux parties ont

porté notamment sur l'accélération des différents projets en cours de réalisation et l'échange d'expériences. Ils ont souligné, à cette occasion la nécessité pour les entreprises chinoises, de «mobiliser tous leurs moyens matériels et technologiques nécessaires», précise le communiqué. M. Tebboone s'est félicité du niveau de la coo-

pération bilatérale et de a profondé des relations unissant l'Algérie et la Chine. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a affirmé la disponibilité de son pays à encourager les entreprises chinoises à investir dans le domaine de l'habitat en Algérie, a ajouté la même source.